

Rapport d'activités 2023

Assemblée générale – 13 avril 2024



Département d'Eure-et-Loir

Délégué départemental : Pierre Boudier

✓ Espaces naturels préservés



Actions hors site :

[Plan Mares d'Eure-et-Loir](#)

[Espaces naturels sensibles](#)

Convention

Conseil départemental d'Eure-et-Loir / Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire



Mise en œuvre des actions de la politique départementale des Espaces naturels sensibles

Rapport d'activités - Décembre 2023



Des actions cofinancées par :



Cette opération est cofinancée Par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Sommaire

<u>Introduction générale</u>	<u>p 4</u>
<u>Mise en œuvre du plan d'action en faveur des mares d'Eure-et-Loir</u>	<u>p 6</u>
<u>Valorisation du patrimoine naturel eurélien</u>	<u>p 12</u>
<u>Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles</u>	<u>p 18</u>
<u>Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir</u>	<u>p 26</u>

Introduction générale

En juin 1999, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre signaient une convention de partenariat prévoyant la rédaction du Schéma de Gestion du Patrimoine Naturel d'Eure-et-Loir. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux du patrimoine naturel du département et de sa gestion, de sensibiliser sur ces enjeux et de faire des propositions pour une gestion rationnelle de ce patrimoine.

En 2023, dans le cadre de la 25^{ème} convention annuelle de partenariat, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a poursuivi ses actions en faveur du patrimoine naturel eurélien. Cette convention complète une convention cadre pluriannuelle. Cette dernière a pour objet de définir le partenariat entre le Département et le Conservatoire pour les actions et projets présentant un intérêt environnemental départemental.

Depuis le 6 mai 2013, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est officiellement agréé « Conservatoire d'espaces naturels », par l'Etat et la Région, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Il s'est doté d'un troisième Plan d'actions quinquennal 2023 – 2027 commun avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.

Le Conservatoire réalisera le programme d'actions qu'il aura défini conformément à ses objectifs statutaires. Pour sa part, le Département, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget de la collectivité, soutiendra financièrement la réalisation de ces actions.

La convention cadre pluriannuelle se décline selon trois axes cohérents avec les axes structurants du Plan d'actions quinquennal du Cen Centre.

Axe 1 : Renforcer et consolider le réseau d'espaces naturels sous maîtrise d'ouvrage des Conservatoires d'espaces naturels

Cet axe détermine le soutien du Département aux objectifs de constitution et de renforcement du réseau de sites préservés dans le département d'Eure-et-Loir par le Conservatoire. Les actions éligibles répondent aux objectifs suivants:

a) Connaître le patrimoine naturel

Expertises, Plans de gestion des sites, Suivis écologiques, Inventaires, Etat des lieux et autres actions concourant à une amélioration des connaissances.

b) Protéger durablement les espaces naturels

Animation territoriales pour la maîtrise foncière et/ou d'usage (existante et à venir), Mise en place de protection réglementaire, animation des espaces préservés pour la mise en œuvre des actions inscrites aux documents de gestion et autres actions concourant à la protection durable des espaces.

c) Gérer les milieux et les habitats d'espèces

Ingénierie de projet pour la réalisation de travaux de restauration et d'entretien, Gestion technique par génie écologique, Gestion agricole, Chantiers de bénévoles et autres actions permettant la restauration et l'entretien des milieux.

d) Valoriser les sites

Animations Grand Public, Animations scolaires, Communication générale ou ciblée, Supports pédagogiques in-situ et autres actions concourant à la sensibilisation et éducation à l'environnement.

Axe 2 : Animer les territoires et accompagner les politiques publiques

Contributions à l'observation et à la connaissance de la biodiversité

Dans le cadre de l'objectif 2.1.8 de son PAQ, le Cen Centre-Val de Loire entend contribuer en termes d'actions et de décisions à l'observation régionale de la biodiversité et notamment, par son expertise, constituer l'un des opérateurs susceptible de collecter et fournir des données.

Cette action comprend donc les conditions dans lesquelles le Cen Centre-Val de Loire est susceptible de proposer des actions d'inventaires sur le territoire départemental. Il privilégiera la méthodologie « Carnets B » utilisée en 2013 afin de préserver une cohérence méthodologique.

Actions transversales d'accompagnement du Département

Dans ce cadre, le Cen Centre-Val de Loire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département avec, par exemple, des actions d'animations territoriales auprès des acteurs sur des sites pilotes au titre des Espaces naturels sensibles ou autres actions concourant à la valorisation du patrimoine naturel eurélien.

Dans une logique de complémentarité et de mise en cohérence des politiques publiques et des actions du Conservatoire, cet axe détermine comment les principes d'intervention du Conservatoire s'intègrent dans la mise en œuvre des politiques environnementales des collectivités et des acteurs du territoire, conformément au « **Plan d'actions quinquennal (2018 – 2022)** » élaboré par le Conservatoire dans le cadre de la demande d'agrément.

Par décision du Conseil d'administration, le Conservatoire souhaite fortement privilégier la mixité des interventions en vue de la préservation des sites et s'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques existantes. A ce titre, le Conservatoire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département.

Axe 3 : Réseau de sites, réseau d'acteurs : initier et contribuer à des actions de mise en réseau des acteurs et de partage d'expériences.

Cet axe intègre d'éventuels soutiens aux actions de mise en réseau d'acteurs susceptibles d'être menées par le Conservatoire dans le département d'Eure-et-Loir en vue de créer une synergie et une complémentarité d'actions à l'instar du Groupe Mares mis en place par le Cen Centre-Val de Loire dans le cadre des Plans d'actions Mares I et II et regroupant l'ensemble des acteurs impliqués par la préservation des mares en Eure-et-Loir.

Pour l'année 2023, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a poursuivi la réalisation des actions suivantes :

- 1 - Mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir**
- 2 - Valorisation du patrimoine naturel eurélien**
- 3 - Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles**
- 4 - Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir**

Ce document est le rapport d'activités en date du 13 décembre 2023 de la réalisation des actions prévues dans le cadre de la convention annuelle.

Les acquisitions prévues en décembre 2023 sont intégrées dans ce bilan.

Accompagnement financier du Conseil départemental à travers la convention annuelle

En 2022, la subvention du Conseil départemental pour accompagner les actions mises en œuvre par le Conservatoire d'élevait à 66 000 €.

Fin 2022, des perspectives de développement d'actions de valorisation à l'échelle du territoire départemental avaient amené une demande de subvention en augmentation à hauteur de 83 000 €. Le montant retenu par le Conseil départemental dans le budget 2023 a été de 80 000 €.

Cette augmentation avait notamment pour objectif de développer l'offre d'animations nature en faveur des collèges sur les ENS, les mares et le réseau de sites préservés à travers l'ouverture d'un poste supplémentaire dans l'équipe de Chartres.

La réflexion avec les autres partenaires a été riche et poussée mais n'a pas abouti à l'obtention de cofinancements. Ce poste n'a donc finalement pas pu être ouvert.

Cependant, des actions ont été menées en faveur des collèges sur cette année 2023.

Accompagnement spécifique du département à destination des collèges

En 2023, le Conservatoire a accompagné le Conseil départemental dans le projet de labellisation des collèges au développement durable en participant au comité de pilotage dédié et aux diverses réflexions en cours sur les outils permettant de développer des projets à destination des collèges. Cette démarche s'est conclue par la participation à la 14ème rencontre éco-citoyenne.

- ⇒ Réunions COPIL « Labellisation aux actions Développement Durable dans les Collèges » : 5 Avril, 24 Mai et 8 Novembre.
- ⇒ Réunion de travail sur l'élaboration de fiche technique à destination des collèges : 5 Mai
- ⇒ 14ème Rencontre éco-citoyenne : 14 juin

Par ailleurs, deux collèges ont bénéficié d'animations nature en 2023.

Impact des obligations de la convention collective ECLAT

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2023 ont connu une forte augmentation non prévue et donc non intégrée au budget prévisionnel 2023 voté en Conseil d'administration le 3 décembre 2022.

En effet, des augmentations de la valeur du point de la convention ECLAT ont été négociées au niveau national en fin d'année 2022 et durant l'année 2023 afin de compenser l'inflation liée au contexte national et international. Ces augmentations imposées au Conservatoire ont amené une augmentation de la masse salariale de 84 000 € pour l'ensemble de l'effectif régional présent en 2023.

L'augmentation du montant de la subvention 2023 a permis d'atténuer l'impact fort de cette augmentation sur le budget du Conservatoire.

Comme cela a été indiqué dans le courrier d'accompagnement de la demande de subvention 2024, le budget du Conservatoire prévoit une augmentation de 15 000 € de la masse salariale pour l'équipe eurélienne en 2024 (notamment liée à une nouvelle augmentation de la valeur du point au 1^{er} janvier 2024). Cela explique la demande de subvention à hauteur de 85 000 € pour une dépense opérationnelle de 295 150 € en Eure-et-Loir.

En conclusion, l'augmentation du montant de la subvention en 2023 a permis de participer aux réflexions et actions en faveur des collèges mais également de compenser en partie l'impact de l'augmentation de la masse salariale liée aux négociations nationales de la convention ECLAT.

Si nous souhaitons poursuivre les actions engagées, nous nous devons de nous entendre avec nos partenaires financiers sur les modalités de financement adaptées aux réalités économiques de notre structure.

Mise en œuvre du plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir

Objectif : Depuis 2008, un plan d'actions en faveur des mares est mis en œuvre en Eure-et-Loir (premier plan 2008 – 2012, deuxième plan 2013 – 2017 et troisième plan 2018 - 2022). Il prévoit des actions de connaissance, protection, gestion et valorisation de ces petites zones humides présentant souvent des enjeux forts en termes de biodiversité. L'ensemble des acteurs euréliens concernés contribuent à la mise en œuvre des actions prévues. Il s'agit du premier plan d'actions d'envergure mené en Eure-et-Loir en faveur des mares. Il bénéficie de financements croisés du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Centre – Val de Loire à travers les contrats de solidarité territoriale. Ce plan multi partenariale regroupe 24 structures œuvrant ensemble en faveur d'un milieu naturel.

En 2023, les opérations menées sont :

- Action A-1 : Animation du comité technique « Mares d'Eure-et-Loir » composé de 24 structures : Conseil départemental, Association des Maires, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Parc naturel régional du Perche, Fédération de pêche d'Eure-et-Loir, Fédération de Chasse d'Eure-et-Loir, Syndicat du Pays Dunois, Pôle Territorial du Perche, agglomérations de Chartres et de Dreux, Communautés de communes Cœur de Beauce, Entre Beauce et Perche et Portes euréliennes d'Ile de France, associations Eure-et-Loir Nature et Hommes et Territoires, service départemental d'incendie et de secours (SDIS), Office national des forêts (ONF), Direction départementale des territoires 28 (DDT) , Office Français de la Biodiversité (OFB), Agence de l'eau Seine Normandie, Région Centre Val de Loire, Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest, Syndicat des propriétaires forestiers, fédération Environnement Eure-et-Loir et de tout organisme concerné par cette thématique.



► **Le comité technique ne s'est pas réuni sur l'année afin de faire un bilan des actions menées. Il devrait se réunir en début d'année prochaine afin de présenter le bilan du troisième plan mares et de lancer le quatrième.**

- Action connaissance : études d'état de conservation des mares communales

► **Ces études engagées en 2020 se sont poursuivies sur le territoire de l'Agglo du pays de Dreux, de Chartres métropole et de la communauté de communes Cœur de Beauce. A la date de ce bilan d'activités, l'analyse n'est pas terminée pour les fiches complétées cette année.**

Les fiches de caractérisation des mares sont également complétées pour les mares des communes rencontrées en dehors de ces territoires.

► **le 4 avril 2023, une formation sur l'utilisation de la fiche de caractérisation a été faite auprès de la Fédération de chasse afin qu'elle puisse être utilisée lors des rencontres auprès de propriétaires privés**



- Action C-8 : Inventaires naturalistes

En lien avec les actions d'inventaire des mares euréliennes, ces inventaires naturalistes permettent de mieux appréhender les enjeux en termes de biodiversité et ainsi de mieux orienter les actions de réhabilitation ou gestion et de financement en faveur de ces zones humides. Plusieurs structures du comité technique participent à ces inventaires.

► Faute de temps dédié à cette action, le nombre d'inventaire est fortement réduit depuis quelques années. Il se limite à des inventaires réalisés dans le cadre de l'étude d'état de conservation des mares communales.

Cela s'est traduit cette année par la découverte d'une mare rassemblant une richesse spécifique botanique peut être unique en Eure-et-Loir sur la commune de Saint-Sauveur-Marville. Cela prouve à la fois l'importance de la réalisation de ces études mais également de la mise en œuvre du plan mares afin d'assurer la préservation de ces micro zones humides.

- Action G-3 : Accompagnement des communes dans l'organisation, le suivi et le contrôle des travaux sur les mares

► Depuis 2009, plus de 165 communes ont été accompagnées dans leur réflexion d'aménagement ou de réhabilitation d'une ou plusieurs mares communales. Ces visites ont fait l'objet de comptes rendus dans lesquels sont indiquées les préconisations de travaux à réaliser.

Dans la continuité des années précédentes, 12 communes ont été accompagnées à travers autant de réunions comme à Prudemanche (photo ci-dessous). Les élus municipaux s'emparent de la thématique des mares afin d'engager des actions de restauration ou entretien. Certains dossiers sont complexes et demandent un suivi plus poussé. C'est notamment le cas à Puiseux en raison de souci de bornage de la parcelle communale intégrant la mare.



Au sein de la Direction du développement des territoires du Conseil départemental, trois animateurs territoriaux ont été embauchés. Leur mission est d'accompagner les élus locaux dans leurs projets. Des communes rencontrées ont fait part de questionnement concernant les mares. Ces rencontres aboutissent donc parfois à des réunions dédiées aux mares communales concernées comme cela a été le cas cet été à Prasville. Au regard de cette première année test, il est fort probable que les sollicitations s'accroissent dans les années à venir.

Par ailleurs, une autre personne a été embauchée sur des missions de maîtrise d'œuvre au sein du Conseil départemental. Ses missions concernent des projets d'aménagement de l'espace public place, parvis mais également mare. Cela pourra répondre à certaines difficultés parfois rencontrées dans la réalisation concrète des opérations de restauration de mares communales.

Quelques communes ont profité de la période automne 2022 – hiver 2023 pour réaliser des travaux. C'est notamment le cas de Saint-Aubin-des-Bois qui a restauré deux mares en parallèle de travaux sur la voirie attenante (photo ci-dessous).



► Les préconisations étant très hétérogènes, le bilan de la mise en œuvre des préconisations n'est pas aisé. Le retour d'information des communes n'étant pas automatique, il est difficile de pouvoir suivre avec précision les mises en œuvre effectives. Globalement, les communes se répartissent ainsi :

- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et de subventions financières pour des travaux lourds (reprofilage, étanchéisation...). Elles ont réalisé les travaux. Un suivi de l'évolution de la mare est réalisé afin de s'assurer de la réussite des aménagements.
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et ayant mis en œuvre les préconisations. Il peut s'agir de travaux réalisés en régie ou de modifications de pratiques de gestion permettant d'aboutir à une amélioration de la biodiversité de la mare. Dans les deux cas, la commune n'a pas fait de demande de subvention mais les aménagements ont été réalisés.
- Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique mais n'ayant pas encore réalisé les travaux sur la ou les mares communales concernées. Il s'agit souvent de communes qui n'avaient pas voté de budget spécifique pour les travaux de la mare. Les travaux sont donc reportés à l'année suivante en fonction du vote du budget,
- Il peut également s'agir de projets complexes qui demandent des réflexions accrues en termes de réponse technique et/ou un suivi par un architecte paysagiste, un architecte ou un urbaniste ayant des compétences et des références dans l'aménagement d'espaces de nature. Ce concepteur peut, en concertation permanente avec la commune maître d'ouvrage, dessiner un projet d'ensemble, étudier les différentes possibilités techniques pour assurer les aménagements, envisager un phasage des travaux, estimatifs sommaires à l'appui. Il pourra assurer la consultation des entreprises ainsi que le suivi des travaux jusqu'à leur réception.

- Participer aux actions de communication sur le thème des mares, organisées au niveau départemental (réunions d'information, visites...).

- Action V-1 : Animations et sensibilisation à destination du grand public

Six animations de découverte des mares ont été prévues et trois ont été réalisées :

- Sur la communauté de commune Cœur de Beauce, une animation a été réalisée sur la commune de Louville-la-Chenard avec 7 adultes sensibilisés et une animation a été annulée (Gommerville).



► Sur la communauté de commune Chartres Métropole, une animation a été réalisée sur la commune de Saint-Aubin des Bois avec 22 participants dont 6 enfants et une animation a été annulée (Meslay-le-Vidame).

► Deux animations ont été prévues sur le reste du département, une sur la commune du Gault-Saint-Denis a permis de sensibiliser 23 personnes dont 5 enfants, l'autre prévue à Prudemanche a été annulée (Prudemanche).

Les annulations ont été causées par un manque de participants inscrits.

- Action V-3 : Réalisation de projets pédagogiques avec les scolaires

Trois projets pédagogiques ont eu lieu dans le cadre du plan mares en 2023.

► Ecole Aimé Allouis (Jouy) avec les classes de CM1 et CM2 totalisant 43 élèves sur 3 séances dont une sortie sur la mare communale de Chartainvilliers.



► Ecole de Berchères-Saint-Germain avec 21 enfants en GS/CP au cours de 3 interventions dont une sur la mare communale du panama et une restitution sous la forme d'un panneau pédagogique.

► Ecole de Landelles (Billancelles) avec les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 totalisant 39 élèves sensibilisés à travers 3 séances dont une sur la mare de la commune et avec une restitution sous forme d'un grand poster.



- Poursuivre le conseil aux collectivités ayant des projets d'aménagement, sur la démarche à suivre, répondre aux besoins d'information sur la gestion de leurs mares.

► Action V-2 : Animations et sensibilisation à destination des élus

- Chaque rencontre d'élus autour d'un projet communal sur une ou plusieurs mares est une action de communication et de sensibilisation sur la préservation des mares. En 2023, 12 réunions ont été organisées sur autant de communes. Ces réunions regroupent toujours un ou plusieurs élus ainsi que des représentants des structures du comité technique : le Conservatoire, le Conseil départemental et/ou le Pays, le Syndicat intercommunal ou l'Agglomération concerné.

Un privé a par ailleurs été rencontré dans le cadre de la création d'une ou plusieurs mares sur la commune du Thieulin.

- Les communes faisant part de leur projet à une ou plusieurs structures du comité technique sont informées de l'existence du plan d'action mares et de sa mise en œuvre. Une rencontre est automatiquement organisée avec les élus par le Conservatoire, structure animatrice du plan d'actions mares. Cette visite de terrain fait l'objet d'un compte rendu envoyé à la commune, au Conseil départemental et au Pays, Syndicat intercommunal ou agglomération concerné ainsi qu'à l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

- Valoriser le réseau des mares avec la définition d'une charte graphique spécifique et de supports de communication.

► Action V-10 : Développement de la rubrique dans le site Internet du Cen Centre et Action V-11 : Mise en ligne de supports pédagogiques

Des pages illustrées spécifiquement consacrées au plan mares ont été mises en ligne sur le site internet du Conservatoire : <http://www.cen-centre.org/plan-mares-eure-et-loir/>



Les outils de communication du plan mares sont téléchargeables

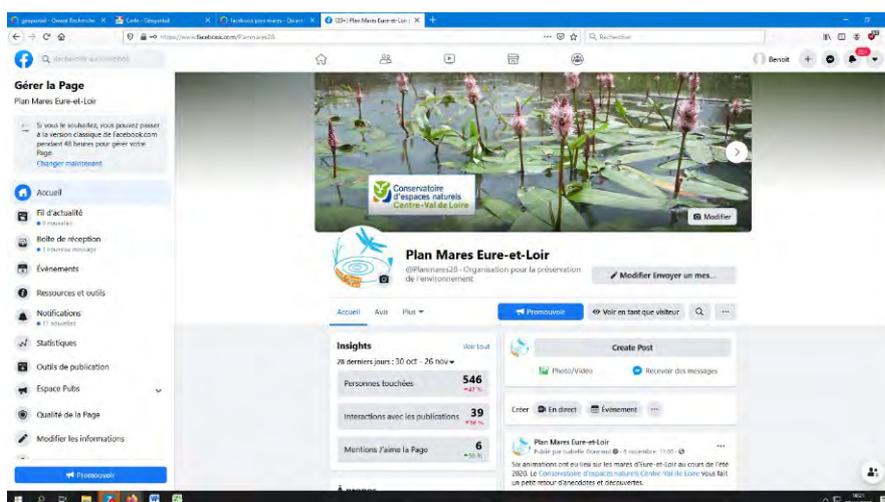
► **Action V-13 : rédaction d'une lettre électronique d'information sur le plan d'actions mares**

Un numéro de l'écho des alytes sera envoyé en 2023 à l'ensemble des communes. Il pourrait s'agir d'un numéro spécial bilan 3^{ème} plan d'actions mares.

► **Action valorisation : page Facebook du plan mares**

L'animation de la page dédiée au Plan mares s'est poursuivie en 2022 à travers 7 nouvelles publications entre février et juillet. 206 personnes sont abonnées à cette page.

L'objectif est de mettre en évidence les actions de connaissance, gestion et valorisation réalisées au fil de l'année.



- **Coordonner la conception du panneau pédagogique prévu pour les mares après travaux.**

► **Action V-6 : Réalisation de supports pédagogiques (panneaux)**

La pose de panneaux à proximité des mares ayant bénéficié de travaux est proposée aux communes concernées. Ces panneaux suivent une même charte graphique à l'échelle du département afin de promouvoir le plan d'actions en faveur des mares. Cette charte graphique reprend des éléments de la charte graphique des ENS. Leur financement peut être intégré dans le financement global des aménagements prévus sur la mare.

En 2023, plusieurs communes ont sollicité le Conservatoire pour la conception d'un panneau pédagogique notamment dans le cadre de travaux ou suite à l'animation proposée pour le grand public.

La mare de Gouillons, un patrimoine à préserver

Plan mares d'Eure-et-Loir

Afin de préserver les mares, zones humides remarquables, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a proposé au Conseil général de communes d'adopter un plan d'action en faveur des mares d'Eure-et-Loir. Associant de nombreux acteurs de terrain, ce plan prévoit, depuis 2009, de conseiller les propriétaires de mares, et notamment les communes, pour le recensement, la gestion et la valorisation de leurs mares, véritable patrimoine naturel enrichi.

En savoir plus :
www.centre-nature.org/plan-mares-eure-et-loir/

Des crapauds en quête d'eau

Asséchée depuis les années 1970, cette mare ne retrouvait l'eau que quelques jours par an et ce malgré une première tentative d'assèchement vers 1988. Deux espèces d'amphibiens, protégées, attendent pourtant l'eau, au printemps, afin de se reproduire : l'Alyxie arc-en-ciel et le Crapaud commun. Elles ont la majeure partie de l'année à l'abri des regards dans les fossés ou des regards chassés.

Des efforts conjugués pour que vive la mare

Déterminée de restituer en valeur le potentiel environnemental et ornamental de cette mare, la commune de Gouillons s'est engagée en juin 2010 dans le plan mares. S'appuyant sur les préconisations techniques du Conservatoire, elle a ainsi lancé des travaux de stabilisation, dont le plus important a consisté en une nouvelle réaménagement. Des plantations d'espèces locales ont été réalisées afin de dynamiser cette zone humide restante.

Un point d'eau historique

Déjà présente sur les cartes postales de début 1900, cette mare est située dans un point bas au sud du village, sur la mare d'Abbeville. Elle a, depuis longtemps, été un lieu de concentration des eaux pluviales mais aussi sans doute un lieu d'abreuvement pour les animaux utilisés aux travaux agricoles.

D'une surface importante, cette mare forme l'un des deux points d'eau publics du village de Gouillons. L'évolution de l'agriculture et les sécheresses successives ont eu raison de leur utilité et de leur entretien.

Attention l'accès à la mare présente des dangers et relève d'une responsabilité !

Pour le respect du milieu, il est fortement déconseillé d'introduire dans la mare des poissons ou espèces végétales ou animales étrangères pouvant polluer ou dévaster les espèces de nos régions.

Un partenariat avec le groupement agricole de l'Anc-Val-Ciel et avec le Centre Pompidou de...

BILAN GENERAL

Pour sa première année de mise en œuvre, le quatrième plan d'action mares d'Eure-et-Loir a connu une poursuite des demandes d'accompagnement de la part des communes. Parallèlement, l'étude de caractérisation des mares s'est poursuivie. L'arrivée au sein du Conseil départemental des animateurs territoriaux va être source de nouveaux projets communaux.

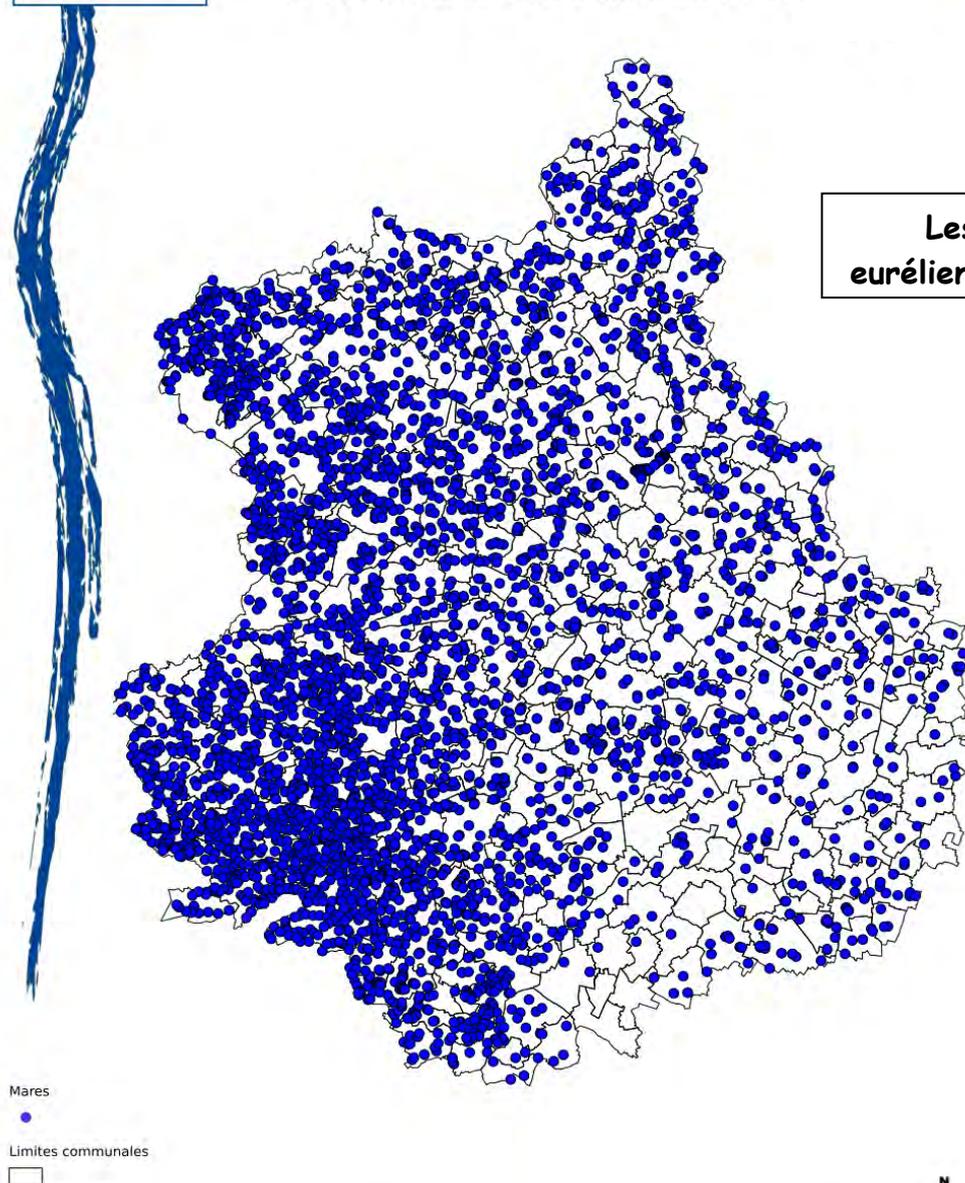
Le programme d'animations qui avait été lancé pour la première fois en 2018 a pu être poursuivi avec des résultats très aléatoires pour la participation mais un nombre important d'inscrits là où elles se sont tenues. Cette démarche reste d'actualité et doit être poursuivie en associant mieux préalablement les communes afin d'optimiser la communication en amont des sorties.

Le nombre de communes souhaitant être conseillées est en constante progression avec plus de 165 communes rencontrées depuis mars 2009. Cette action répond à une réelle attente des nouveaux élus dans un souci de préservation de ces zones humides. L'année a été propice aux réflexions sur de nouveaux projets de restauration de mares communales ou sur la reprise de conseils antérieurs.



Répartition des mares d'Eure-et-Loir

**Les 4881 mares
euréliennes répertoriées !**



Mares
●
Limites communales
□

1:510000

©IGN ET REPRODUCTION INTERDITES - 2012 IGN // OrthoScan25
Source : Cen Centre 2013
Réalisation : MB, octobre 2013



Valorisation du patrimoine naturel eurélien

► ANIMATIONS SUR SITES NATURELS



Le Conservatoire organise chaque année des animations à destination du grand public (1 à 2 selon les sites) et des projets pédagogiques à destination des scolaires. Ces actions d'éducation à l'environnement s'inscrivent dans des programmes de manifestations publiques mondiaux comme la Journée Mondiale de l'Environnement et nationaux comme les Journées Européennes du Patrimoine ou la Fête de la Nature.

Chacune fait l'objet d'une annonce par affichage et par voie de presse et donne lieu à des parutions d'articles d'annonce et de couverture de sortie. Les actions partenariales avec d'autres associations locales (Ecomusée de la Vallée de l'Aigre, Eure-et-Loir Nature, Bon'Eure de Vivre...) sont privilégiées.

Les financeurs du Conservatoire, notamment le Conseil départemental, sont systématiquement cités lors de ces animations.

► **Durant l'année 2023, le Conservatoire et ses partenaires ont organisé 59 animations à destination du grand public, dont 17 proposées par des bénévoles ou partenaires, et 7 projets ou sorties scolaires.**

Tous ces événements ont touché 1 398 personnes. (Voir tableau pages suivantes)

► CHRONIQUE DANS UNE EMISSION RADIO

Le Conservatoire bénéficie depuis juillet 2019 d'une chronique dans l'émission « Toucher terre » sur Radio Grand Ciel.

Descriptif de l'émission :



Toucher Terre, le magazine de la nature : partez à la (re)découverte de la terre eurélienne, celle qui nous porte, peu importe comment nos pieds se sont retrouvés là.

Pour nous guider, l'association Eure-et-Loir Nature et le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre - Val de Loire. Nous les retrouverons tous les mois en studio et nous les suivrons même parfois sur le terrain. Ils nous aideront à connaître, à aimer et à protéger cette nature qui nous entoure mais qui, trop souvent, nous échappe. Au programme également, des interviews d'auteurs, d'illustrateurs, de photographes ou encore de naturalistes qui nous feront partager leur passion et leurs convictions.

A travers les chroniques mensuelles, le Conservatoire met à l'honneur les thèmes ou actions d'actualité mais également les partenariats financiers ou techniques. Le Conseil départemental est fréquemment cité lors de ces enregistrements.

► **Les podcasts des émissions sont ici : <https://radiograndciel.fr/podcastfilter/toucher-terre/>**

► TENUES DE STAND

Le Conservatoire était présent dans diverses manifestations euréliennes. Un stand, principalement tenu par des bénévoles, présentait ainsi le Conservatoire lors

- des Naturalies de Dreux le 16 avril 2023
- du Loir en fête à Yèvres le 25 juin 2023
- de la fête des coquelicots à Luisant le 1^{er} juillet 2023
- de la journée du développement durable à Chartres organisé par Chartres métropole le 30 septembre 2023
- de la Fête des plantes à Barjouville les 7 et 8 octobre 2023
- du Rendez-vous des amoureux de la Nature à Luisant le 3 novembre 2023

Ces rencontres avec le grand public sont toujours l'occasion de présenter nos actions mais également de mettre en valeur les partenariats avec les collectivités dont celui de longue date avec le Conseil départemental.

► RENCONTRES ÉCO-CITOYENNES

Dans le cadre de la 14^{ème} rencontre éco-citoyenne organisées par le Conseil départemental le 14 juin, tous les collégiens éco-délégués s'étaient rassemblés à Eure-et-Loir campus où sont situés les locaux de l'antenne Eure-et-Loir.

Une présentation des missions du Conservatoire et de ses actions en faveur des zones humides a été faite à l'ensemble des participants. Une occasion d'échanger avec les élèves mais aussi leurs professeurs sur les missions du Conservatoire et les projets pédagogiques qu'il propose.



► MARDIS DE LA SCIENCE

Le Conservatoire a proposé une conférence sur les chauves-souris dans le cadre des « Mardis de la science » portés par Centre Sciences. Celle-ci a été suivie par **65 personnes**.

En seconde partie de soirée, les participants ont eu l'occasion d'observer et d'écouter les chauves-souris sur le terrain, dans la cour d'Eure-et-Loir campus.

Sur la toile :

- <https://www.centre-sciences.org/evenement/les-chauves-souris-ces-chouettes-souris>

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ANIMATIONS 2023 PROPOSÉES PAR LE CONSERVATOIRE

Les animations figurant en **vert** sont animées par un Conservateur bénévole

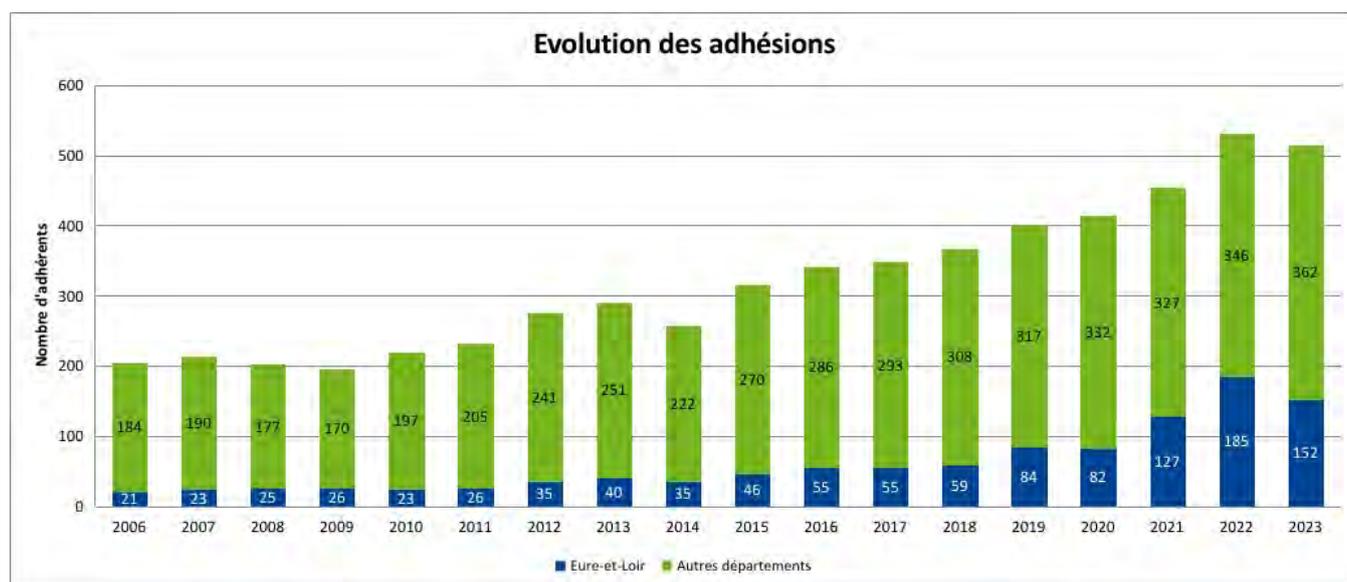
Les animations figurant en **orange** sont proposées par des partenaires

Date	Type	Site/Ville	Intitulé - Structure	Cadre	Nbr. Participants
avril à juin	Scolaire	Mare de Chartainvilliers	École Aimé Allouis de Jouy	Plan mares	43
12 avril	Scolaire	Tourbière des Froux (La)	Collège Louis Pergaud de Courville-sur-Eure	Hors cadre	20
4 mai	Scolaire	Mare du collège de Senonches	Collège la Loge des Bois de Senonches	Plan mares	70
mai et juin	Scolaire	ENS de la Vallée de l'Eure à Barjouville	École élémentaire Maurice Carême de Chartres	Hors cadre	47
mai et juin	Scolaire	Mare de Billancelles	École élémentaire de Landelles	Plan mares	39
mai et juin	Scolaire	Grands Marais (Les)	École élémentaire Maurice Fanon d'Auneau	Hors cadre	27
juin	Scolaire	Mare du Panama à Berchères-Saint-Germain	Ecole élémentaire Louis Pasteur de Berchères-Saint-Germain	Plan mares	21
samedi 4 février	Conférence	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	La biodiversité d'Eure-et-Loir et les 30 ans d'actions du Cen	Hors cadre	32
dimanche 5 février	Sortie	RNR Vallée des Cailles (La)	Découverte géologique de la Vallée des Cailles	Hors cadre	25
samedi 11 mars	Sortie	Etang de la Benette (L')	Les princes charmants de la Benette	Fréquence Grenouille	17
samedi 25 mars	Sortie	Louville-La-Chenard	La mare de Louville-la-Chenard	Fréquence Grenouille Plan mares	7
vendredi 31 mars	Sortie	Côtes de Boncourt (Les)	Une chouette soirée !	Nuit de la chouette	23
samedi 8 avril	Sortie	Tourbière des Froux (La)	L'éveil de la tourbière	Fréquence Grenouille	12
samedi 8 avril	Fête/stand	Dreux	Naturalies	Naturalies de Dreux	39
samedi 15 avril	Sortie	Prairie et mares des Mousseuses (Les)	La petite mare dans la prairie	Fréquence Grenouille	5
mercredi 19 avril	Sortie	Saint-Aubin-des-Bois	Dans la mare de Saint-Aubin-des-Bois	Fréquence Grenouille Plan mares	22
mercredi 26 avril	Sortie	Le-Gault-Saint-Denis	La mare du Gault-Saint-Denis	Fréquence Grenouille Plan mares	23
mercredi 26 avril	Sortie	Butte Montmarthe (La)	Un trésor au coeur de la Beauce	Hors cadre	16
samedi 29 avril	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure à Fontenay-sur-Eure	Au son des plumes	Hors cadre	15
mercredi 10 mai	Sortie	Côte de Nantilly (La)	En mai, observons les orchidées !	Hors cadre	Annulé
samedi 13 mai	Sortie	Bois de Gilles Fosse (Les)	Retour à l'âge de glace	Hors cadre	22
dimanche 14 mai	Sortie	Etang de la Benette (L')	Flore d'un étang remarquable	Hors cadre	15
mercredi 24 mai	Sortie	Pont Hoddé (Le)	Transhumance des chèvres	Hors cadre	50
jeudi 25 mai	Sortie	Michellerie (La)	Visite de la Michellerie et de la ferme	Hors cadre	10
samedi 3 juin	Sortie	RNR Vallée des Cailles (La)	Le Groupe Photo'Cen se les Caille	Groupe Photo'Cen Mois de la biodiversité	6
samedi 3 juin	Sortie	Meslay-le-Vidame	La mare de Meslay-le-Vidame	Plan mare	Annulé
mercredi 7 juin	Sortie	Grands Marais (Les)	Les mares des Grands Marais	Fête des mares Fréquence Grenouille	Annulé
jeudi 8 juin	Formation	ENS de la Vallée de l'Eure à la Prairie de Luisant	Formation OFB (Zone humide)	Hors cadre	10
samedi 10 juin	Sortie	ENS de Mézières - Ecluzelles -	Papillonons sur les coteaux	Hors cadre	Annulé

		Charpont			
samedi 10 juin	Formation	Moronville	Formation suivi des papillons "STERF"	Mois de la biodiversité	--
mardi 13 juin	Sortie	Pont Hoddé (Le)	Biodiv'Tour	Biodiv'Tour (ARB)	10
samedi 17 juin	Sortie	Côte de Montreuil (La)	Ne perdez pas le Nord !	Hors cadre	Annulé
samedi 24 juin	Sortie	Moronville	Les contes du crépuscule	Hors cadre	14
jeudi 29 juin	Sortie	ENS de Mézières - Ecluzelles - Charpont	Découverte des Enjeux de l'ENS Mézières-Ecluzelles (Journée de cohésion services de l'agglo)	Hors cadre	8
samedi 1 juillet	Sortie	Moulin Rouge (Le)	Entre ciel et terre	Hors cadre	21
samedi 1 juillet	Fête/stand	ENS de la Vallée de l'Eure à la Prairie de Luisant	Fêtes du coquelicot	Hors cadre	37
mardi 4 juillet	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure à Barjouville	Les libellules de l'étang de Barjouville	Plan mares 28	12
jeudi 6 juillet	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Visite de la Tourbière des Froux - FAC	Hors cadre	12
mercredi 12 juillet	Sortie	Pont Hoddé (Le)	Flânons tel un papillon	Hors cadre	8
mercredi 12 juillet	Sortie	Michellerie (La)	La Ferme c'est le moment de l'ouvrir	Hors cadre	50
jeudi 13 juillet	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Visite de la tourbière des Froux	Hors cadre	16
samedi 15 juillet	Sortie	ENS de la Vallée de l'Aigre	Promenade au bord de l'Aigre	Hors cadre	Annulé
mercredi 26 juillet	Sortie	Prudemanche	Découverte de la mare de Prudemanche	Plan mares 28	Annulé
mercredi 26 juillet	Sortie	Marais (Les)	Embarquez pour les Marais	Hors cadre	16
samedi 29 juillet	Sortie	ENS de la Vallée de l'Aigre	Les dragons des airs	Hors cadre	20
lundi 7 août	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Découverte de la Tourbière des Froux	Hors cadre	7
mercredi 9 août	Sortie	Gommerville	Découverte de la mare de Gommerville	Plan mares 28	Annulé
mercredi 9 août	Sortie	Michellerie (La)	La Ferme c'est le moment de l'ouvrir	Hors cadre	18
samedi 12 août	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Une nuit avec les chauves-souris	Nuit de la chauve-souris	11
samedi 19 août	Sortie	Michellerie (La)	Visite de la Michellerie et de la ferme	Hors cadre	10
mercredi 23 août	Sortie	Pelouse de Bonville (La)	Saute qui peut !	Hors cadre	Reporté
vendredi 25 août	Sortie	Michellerie (La)	Visite de la Michellerie et de la ferme	Hors cadre	7
samedi 26 août	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure à l'Étang de Luisant	Une nuit avec les chauves-souris	Nuit de la chauve-souris	26
samedi 26 août	Sortie	Croc Marbot (Le)	Une nuit avec les chauves-souris	Nuit de la chauve-souris	51
dimanche 10 septembre	Sortie	Michellerie (La)	Transhumance et fête du Moulin	Hors cadre	250
mardi 12 septembre	Conférence	Pôle universitaire d'Eure-et-Loir	Les chauves-souris : ces "chouettes-souris"	Mardis de la Science Nuit de la chauve-souris	65
samedi 16 septembre	Sortie	RNR Vallée des Cailles (La)	Randonnée dans la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée des Cailles	Journées européennes du patrimoine Semaine Européenne de la mobilité	28
samedi 16 septembre	Sortie	Grands Marais (Les)	Sortie botanique aux marais de la Voise	ORB Centre	--
samedi 16 septembre	Fête/stand	Michellerie (La)	Journées du patrimoine à la carrière	Journées européennes du patrimoine	30
dimanche 17 septembre	Sortie	Fort Harrouard (Le)	À la découverte de Fort Harrouard	Journées européennes du patrimoine	7
mercredi 20 septembre	Sortie	Pelouse de Bonville (La)	Saute qui peut !	Hors cadre	16
samedi 30 septembre	Sortie	Tourbière des Froux (La)	Contes et légendes de la nature	Hors cadre	5
samedi 14 octobre	Sortie	Côtes de Boncourt (Les)	Pique-nique crépusculaire	Jour de la Nuit	Annulé
samedi 14 octobre	Sortie	ENS de la Vallée de l'Eure à la Prairie de Luisant	Songe d'une nuit d'automne	Jour de la Nuit	17
samedi 21 octobre	Chantier	Etang de l'Isle (L')	On se mare la main à la pelle	Chantiers d'automne	Annulé
mardi 7 novembre	Conférence	Dreux	Présentation de l'Atlas de biodiversité communal	Hors cadre	10
				TOTAL	1 398

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS AU CONSERVATOIRE

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TOTAL Cen CVL	205	213	202	196	220	231	276	291	257	316	341	348	367	395
Eure-et-Loir	21	23	25	26	23	26	35	40	35	46	55	55	59	84
Autres départements	184	190	177	170	197	205	241	251	222	270	286	293	308	311
	2020	2021	2022	2023										
TOTAL Cen CVL	410	454	531	514										
Eure-et-Loir	82	127	185	152										
Autres départements	328	327	349	362										



► En 2023, le nombre d'adhérents euréliens a diminué avec un total de 152 adhérents.

Le nombre total d'adhérents à l'échelle régionale a dépassé pour la deuxième fois de l'histoire du Conservatoire et d'affilé le nombre de 500 avec 514 personnes. Comme en 2022, l'Eure-et-Loir représente le 1^{er} département en nombre d'adhérents devant le Loiret avec environ un tiers des adhérents de la région.

Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites Espaces Naturels Sensibles

Suite aux études menées en 2008 sur les sites ENS de la Vallée de l'Eure (entre Saint-Georges-sur-Eure et Chartres) et la Ferté-Vidame, le Conservatoire poursuit l'élaboration des projets et propositions concernant ces ENS ainsi que leur mise en œuvre, en accord avec les services du Conseil départemental, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur les secteurs.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'EURE

Occupant 1 180 hectares, le site d'étude de la Vallée de l'Eure accueille des milieux naturels diversifiés. Il compose un poumon vert à proximité de l'agglomération chartraine et en territoire de plaine. La qualité écologique de cet espace naturel s'appuie sur la présence de prairies pâturées, fauchées ou en développement naturel, d'anciennes ballastières et de boisements. Ces habitats biologiques sont de véritables vecteurs de biodiversité.



Mise en œuvre et suivi du document de gestion réalisé en 2019

Au vu des enjeux définis dans l'étude 2008, une proposition était de réaliser des documents de gestion à destination des collectivités et structures propriétaires qui le souhaitent.

Entre 2009 et 2015, 9 plans de gestion ont été rédigés pour autant de collectivités.

D'une durée de 5 ans, ces derniers étaient un premier outil d'aide à la gestion et à la préservation des espaces naturels.

Un plan de gestion a été élaboré en 2018-2019 et finalisé en décembre 2019, pour l'ensemble des parcelles gérées par les communes ou Chartres métropole sur l'ENS. L'objectif était de réunir dans un seul et même document l'ensemble des enjeux écologiques d'une part et d'autre part les actions de préservation, connaissance et valorisation à mener sur les parcelles maîtrisées ou gérées par les communes qui ont bénéficié d'un document de gestion entre 2009 et 2015. Ce nouveau plan de gestion a été établi pour la période 2019-2028 et intègre les nouvelles parcelles acquises ou mises à disposition de Chartres métropole. Il a été remis aux collectivités le 10 février à Barjouville lors d'une réunion de bilan d'actions rassemblant ces collectivités. 14 participants étaient présents, à la fois élus de collectivités et responsables de services techniques en charge de la gestion des espaces naturels.

a : Suivi des actions de gestion sur les collectivités Chartres et Chartres Métropole :

La gestion de ces deux prairies est assurée par la cellule espaces naturels de la ville de Chartres (mise à disposition pour l'entretien des espaces verts et naturels de Chartres métropole).

Collectivités Actions	Chartres (prairie des Trois Ponts)	Chartres Métropole (Prairies de Luisant)
Fauche	A l'instar des années précédentes, une partie des prairies a été fauchée début juillet par un GAEC de façon gratuite, en laissant des bandes refuges.	
Pâturage des prairies	/	
Roselière	Les roselières sont broyées par moitié chaque année.	
Élimination de la Renouée du Japon	Les techniciens réalisent une veille sur la zone et ont éliminé les rejets.	
Curage des mares	/	
Élimination des repousses de ligneux	/	
Gestion des arbres têtards	/	
Mise en place de seuils	/	



gestion sur la commune de Barjouville

- ▶ Comme les années précédentes, la gestion différenciée a été mise en place depuis mai sur les zones de prairies, avec des zones tondues régulièrement et des zones refuges qui ont été broyées en septembre.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure

- ▶ La gestion différenciée autour de l'étang mise en place par les services techniques a été poursuivie.
- ▶ La petite mare de 15 m² créée en octobre 2015 bénéficie d'une végétalisation naturelle très intéressante.

**Suivi des actions de gestion sur la commune de Fontenay-sur-Eure**

- ▶ Les actions de gestion différenciée ont débuté en juin, avec des zones de prairies qui ont été laissées en développement naturel et ont été broyées en septembre/octobre.
- ▶ La mare créée a développé une ceinture végétale très diversifiée et attractive pour les libellules notamment.
- ▶ Le suivi des stations de Crassule a été mené notamment en accompagnement de privés dont l'étang est fortement impacté par cette espèce exotique envahissante.

**Suivi des actions de gestion sur la commune de Nogent-sur-Eure**

Les berges de l'étang ont été laissées en développement naturel.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Luisant

- ▶ Une gestion différenciée est mise en œuvre autour de l'étang sur des espaces en prairie.
- ▶ Une rencontre sur le terrain a eu lieu le 15 mai avec la responsable espaces verts pour faire le point sur la gestion des arbres têtards notamment. En outre, la gestion différenciée a bien évolué, les pourtours des arbres ne sont plus tondues régulièrement.

c : Actions de valorisation sur l'ENS**L'ENS de la Vallée de l'Eure a été le support d'un projet pédagogique et de quatre animations en 2023.**

- ▶ Ecole Maurice Carème avec 47 élèves de CE2. Le projet pédagogique s'est déroulé en trois séances dont une autour de la mare pédagogique à Barjouville.
- ▶ 29 Avril : L'animation « Au son des plumes » sur la commune de Fontenay-sur-Eure a permis de sensibiliser 15 personnes dont 2 enfants.
- ▶ 4 Juillet : Une sortie pédagogique avec 8 enfants et 6 adultes sur le thème des insectes a eu lieu autour de l'étang de Barjouville.
- ▶ 26 Août : L'animation « La nuit de la chauve-souris » s'est déroulée à Saint-Georges-sur-Eure avec 26 participants dont 8 enfants.
- ▶ 14 Octobre : L'évènement « Le jour de la nuit » a permis de rassembler 17 personnes autour de l'étang de Luisant lors d'une sortie nocturne.

Un total de 119 personnes dont 68 enfants ont donc été sensibilisées sur l'ENS de la Vallée de l'Eure au cours de l'année 2023.

► A l'occasion de la Fête du coquelicot à Luisant le 1 Juillet le stand du Conservatoire a attiré 37 personnes. Une exposition sur les milieux naturels ainsi que des ateliers étaient proposés au grand public.



► Le 30 septembre s'est tenue la journée Développement Durable à Chartres. Le stand tenu par les salariés et bénévoles a permis d'informer une quarantaine de personnes avec une exposition ainsi que des jeux sur les milieux naturels.

► A l'occasion de la Fête des plantes de Barjouville, le Conservatoire a tenu un stand durant le week-end des 7 et 8 octobre grâce au soutien de 5 bénévoles. Une exposition sur le plan mares et des ateliers étaient proposés au grand public. 122 personnes ont été informées sur ce stand. (Photo ci-contre)



Ces événements ont donc permis d'informer et sensibiliser près de 200 personnes sur les enjeux en termes de biodiversité sur la vallée de l'Eure et plus globalement en Eure-et-Loir.

► Une formation proposée au niveau national et organisée par l'OFB à destination des agents des collectivités s'est déroulée en Eure-et-Loir du 5 au 9 juin. Le 8 juin était dédié à la présentation des acteurs agissant sur les ENS dont celui de la Vallée de l'Eure. Après une présentation des structures le matin, l'après-midi était dédié à une sortie sur la prairie de Luisant afin de présenter les actions menées collégalement sur l'ENS.



► Une formation a été organisée sur les prairies de Luisant le 4 juillet par le Conservatoire et avait pour but une initiation à la reconnaissance des plantes des prairies humides et des papillons, libellules et criquets/sauterelles. Cette formation était proposée aux agents des services techniques des collectivités de l'ENS de la Vallée de l'Eure. 16 personnes étaient présentes. Une autre formation sera organisée en 2024 car les participants ont beaucoup apprécié, qui sera sur un autre thème ou bien avec d'autres participants qui n'avaient pu venir en 2023.



► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA FERTE-VIDAME

► La gestion des parcelles intégrant l'ENS et propriété du Conseil départemental a été reprise par les services du département. Dans ce contexte, le Conservatoire a continué d'apporter ses conseils aux services concernés pour une meilleure prise en compte de la biodiversité du site, l'adaptation des pratiques d'entretien aux enjeux locaux et la mise en place du pâturage sur les zones pré identifiées. En ce sens, la mise à jour de la notice de gestion et le projet de pâturage ont pu se concrétiser à travers la rencontre d'une éleveuse et l'établissement d'une feuille de route pour la mise en place du pâturage à horizon 2025.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'AIGRE

Suite à l'élaboration d'une étude globale en 2006, le Conservatoire et le Conseil départemental travaillent conjointement à préserver les espaces naturels les plus patrimoniaux de cette vallée. Suite à l'acquisition de parcelles par le Conseil départemental en 2011 et 2012, une animation territoriale a débuté entre le Conseil départemental, la SAFER du Centre et le Conservatoire pour poursuivre ces opérations de maîtrise foncière ou d'usage.

Le Conservatoire a réactualisé en 2015 le plan de gestion sur le site du Moulin rouge. A cette occasion il a réalisé également le plan de gestion sur l'ENS de la Vallée de l'Aigre. Le plan de gestion intègre donc les parcelles gérées par le Conservatoire, les parcelles appartenant au Conseil départemental et aux communes de La Ferté-Villeneuil, Charray et Romilly-sur-Aigre maintenant regroupées sous le nom de Cloyes-les-trois-rivières.

Le Conservatoire a réalisé le diagnostic écologique de l'ensemble des parcelles correspondant à une surface de plus de 80 hectares et composées principalement de milieux humides.

Le plan de gestion a été validé par le Conseil scientifique du Conservatoire le 27 mai 2015 et par le Conseil d'administration du Conservatoire le 20 juin 2015.



En 2023, la commune de Cloyes-les-Trois-Rivières s'est rapprochée du Conservatoire car elle a souhaité vendre ses parcelles de la vallée de l'Aigre. Cette acquisition est prévue pour le 19 décembre. Elle concerne 12 parcelles pour 29 hectares de marais, boisements humides et boisements frais sur coteau.

Deux propriétaires voisins ont également souhaité vendre leurs parcelles au Conservatoire. Cette acquisition est prévue pour fin décembre. Elle concerne 10 parcelles pour 13 hectares en marais, boisement humide et pelouse calcicole.

Ces nouvelles parcelles sont situées sur les ZNIEFF 1 « Prairies et pelouses de la vallée de l'Aigre entre le moulin de Charray et Saint-Calais » et « Marais de Verdes » et en majeure partie dans la ZSC « Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun ». Elles viennent parfaitement compléter les maîtrises foncières du Conseil départemental et du Conservatoire sur ce secteur qui vont atteindre respectivement 28 ha et 62 ha.



Suivi des actions de gestion :

- ▶ Le broyage par moitié de la roselière a été effectué au mois de mars par l'entreprise Cirade environnement pour la tranche 2022.
- ▶ Suite aux retards répétitifs du Foyer d'accueil Chartrain, le débroussaillage du bief et l'entretien des alignements d'arbres prévus en tranche 2022 du marché seront réalisés en début d'année 2024.
- ▶ La pointe du bief a de nouveau été pâturée par le cheptel ovin du Conseil départemental.
- ▶ Le Conseil départemental a lancé un marché pour la restauration de la ripisylve et la poursuite de la restauration de l'ancienne peupleraie.
- ▶ Désormais, le Conseil départemental est maître d'ouvrage pour les entretiens de sentiers présents sur l'ENS.

Coût d'investissement : **2 760 €TTC**

Actions de valorisation sur l'ENS :

- ▶ Deux animations ont été programmées cette année sur l'ENS.

Une promenade au bord de l'Aigre le 15 juillet a été proposée par Sylvie Berthe, Conservatrice bénévole, mais n'a pas eu assez de public pour qu'elle soit maintenue.

Une découverte des odonates a eu lieu le 29 juillet et a rassemblé 20 personnes dont Isabelle Mignot, Conseillère municipale déléguée à la communication, culture, tourisme, manifestations patriotiques à Cloyes-les-Trois-Rivières.



Animation du 29 juillet (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

Revue de presse :

L'Écho républicain - 01/08/2023

→ ÇA S'EST PASSÉ CE WEEK-END

CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES ■ Une vingtaine d'amateurs de la nature se sont rendus à La Ferté-Villeneuil, samedi, pour découvrir la flore et la faune le long de l'Aigre. Ils ont été accueillis par Sylvain Garbar, technicien du Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire (CEN). Après la présentation du CEN et de ses travaux sur près de 300 hectares dans le département, les participants ont pris en main des filets à papillons pour tenter d'attraper des libellules et les examiner. La chasse n'a pas été facile, les petites bêtes restant en vol au-dessus de l'eau. Les quelques exemplaires qui sont restés dans les filets ont pu être détaillés et admirés. Le parcours découverte s'est prolongé autour de l'île, de l'autre côté de la rue, pour observer des amphibiens.



Sur ta toile :

- [https://www.eterritoire.fr/detail/activites-touristiques/balade-nature-les-dragons-des-airs/3200746745/centre-val-de-loire,eure-et-loir,cloyes-les-trois-rivieres\(28220\)](https://www.eterritoire.fr/detail/activites-touristiques/balade-nature-les-dragons-des-airs/3200746745/centre-val-de-loire,eure-et-loir,cloyes-les-trois-rivieres(28220))
- <https://www.chateaudun-tourisme.fr/agenda-des-manifestations/balade-nature-les-dragons-des-airs-4325362>

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE MEZIERES-ECLUZELLES CHARPONT

Localisé au sud-est de Dreux, sur les communes de Mézières-en-Drouais, Ecluzelles et Charpont, le site est composé du plus important plan d'eau d'Eure-et-Loir et d'un coteau abritant des pelouses calcicoles. Il est principalement propriété de l'Agglo du Pays de Dreux (110 hectares environ), du Conseil départemental (15 hectares) et de propriétaires privés (70 hectares).

Les milieux

Les milieux sont composés d'un étang de 110 hectares et de pelouses calcicoles thermophiles et fruticées calcicoles.



CONNAITRE

Le plan de gestion de ce nouveau site a été approuvé en Conseil scientifique le 13 septembre 2021 puis validé en Conseil d'administration le 16 octobre 2021.

PROTEGER

Suite à la réunion pour les propriétaires organisée en 2019, des opportunités d'acquisition se sont présentées. Ce sont ainsi 1,27 hectare qui ont été acquis en 2020 et 4,34 hectares acquis le 9/12/2021.

Il est à noter que ces acquisitions permettent en partie de faire la jonction entre des parcelles appartenant déjà aux collectivités et donc faciliter la mise en œuvre d'une gestion pertinente de ces pelouses sèches calcicoles.

Par ailleurs, ces négociations avec des propriétaires privés ont ouvert à des acquisitions de sites à fort enjeu de biodiversité sur d'autres coteaux calcaires de Charpont (voir dans la partie sites préservés de ce bilan).

GÉRER

Le Conservatoire poursuit son accompagnement dans la gestion du site. L'entretien des milieux ouverts par broyage et la création de layons préalable à la mise en place de clôture a été lancé en fin d'année. L'objectif étant la mise en place du pâturage sur un ensemble de parcelles appartenant au département courant 2024.

VALORISER

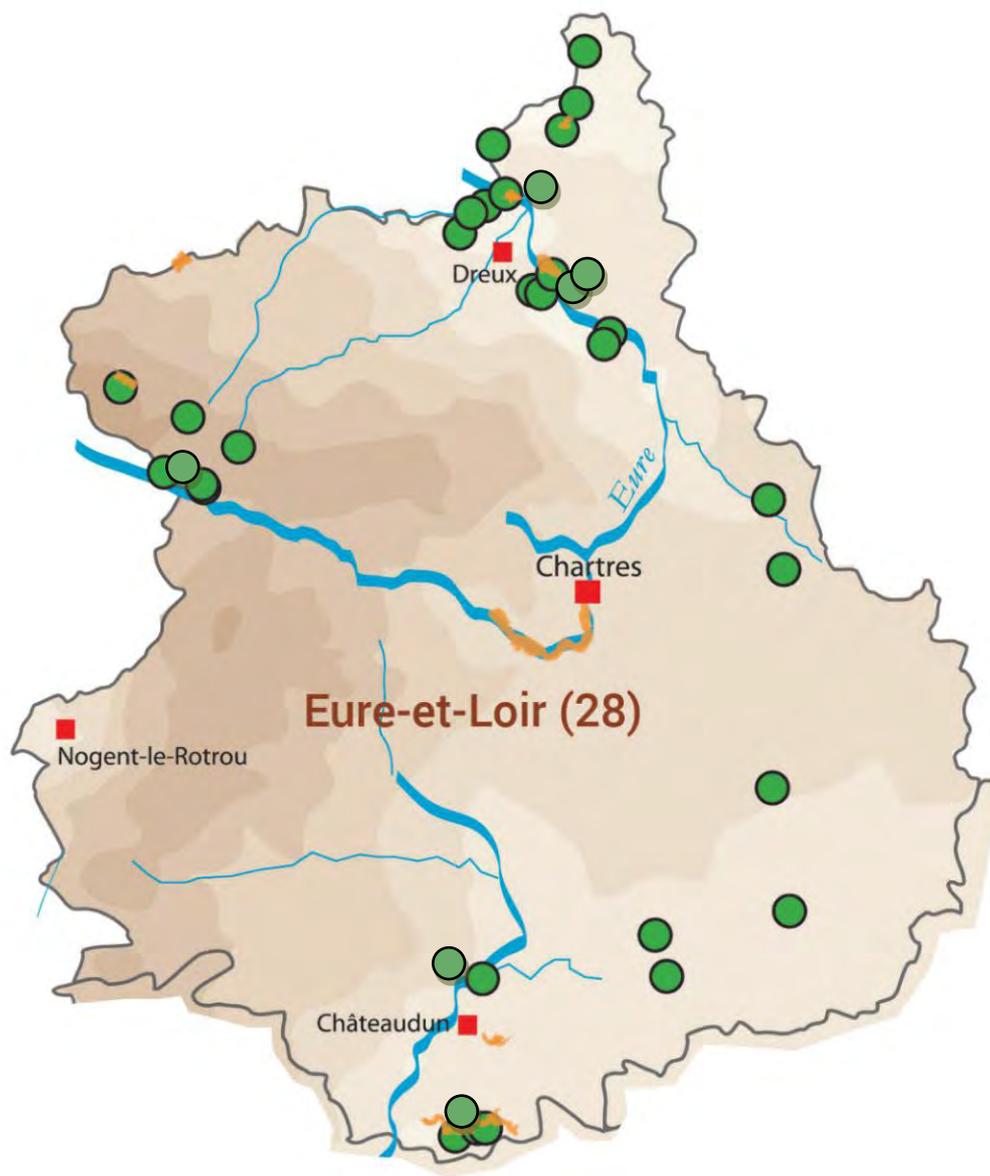
L'animation « papillonons sur les coteaux » du 10 Juin a été annulée en raison d'une alerte météo pour orage.

Le Conservatoire a assuré l'animation d'un groupe de 6 agents de l'Agglomération de Dreux dans la cadre d'une journée de cohésion le 29 Juin.

CONNAITRE	Intérêt fort de l'étang pour les oiseaux avec 20 espèces patrimoniales dont le Héron bihoreau nicheur. Pelouses calcicoles abritant 10 espèces patrimoniales dont l'Ophrys frelon et la Céphalanthère à grandes feuilles, protégées régionales.
PROTEGER	Propriétés du Conseil départemental, de l'Agglo du Pays de Dreux et du Conservatoire 5,61 ha maîtrisés par le Conservatoire et animation foncière toujours en cours
GÉRER	Plan de gestion finalisé (2021 – 2030)
VALORISER	Dans e cadre de la convention avec le département, le Conservatoire propose une animation par an sur les coteaux.
ATOUS	Forte implication de l'Agglo du Pays de Dreux. Site très fréquenté au niveau du plan d'eau, potentiel de valorisation. Site inscrit dans le réseau de sites des pelouses du Drouais

Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir

Le réseau est actuellement composé de 37 sites préservés (niveau 1) sur une surface d'environ 348 hectares.



Evolution du réseau de sites préservés

2023, une année exceptionnelle !

Sur les 297 hectares maîtrisés au 1er janvier 2023, 88 hectares sont en propriété propre du conservatoire.

Des acquisitions étaient programmées en 2023 et ont fait l'objet de demandes de subventions spécifiques notamment auprès du Conseil départemental.

Des opportunités se sont présentées au cours de l'année 2023 et la mise en œuvre du Fonds vert a permis une réactivité importante bénéficiant à la préservation d'espaces à forts enjeux en Eure-et-Loir. **En un an, ce sont ainsi 56 hectares qui viennent s'ajouter aux propriétés du Conservatoire.** Ces acquisitions se feront en décembre 2023 et durant le premier trimestre 2024. Une telle évolution n'a jamais été observée en Eure-et-Loir depuis la création du Conservatoire.

Ces acquisitions se répartissent sur quatre secteurs :

- la vallée de l'Aigre : 43 hectares qui viennent d'ajouter aux terrains déjà maîtrisés par le Conservatoire et le Conseil départemental pour un total de 90 ha
- la vallée de la Conie
- le site du Fourneau sur la commune de Manou
- le réseau de pelouse du Drouais

Ces acquisitions auxquelles s'ajoute une convention d'usage pour un nouveau site sur la Conie amène le réseau à 37 sites préservés pour une surface totale à mi 2024 à 362 hectares soit une augmentation de 22 % !

Une année exceptionnelle en faveur de la préservation de la nature en Eure-et-Loir !

Animation territoriale

Au cours de l'année, dans le cadre de son objectif d'animation du territoire eurélien, les animateurs territoriaux du Conservatoire sont amenés à organiser des réunions ou sont sollicités ou invités à participer à des réunions.

Sur l'année 2023, ce sont ainsi 85 réunions auxquelles le conservatoire a été représenté soit environ 7 réunions par mois.

Plus précisément, il s'agit de :

- 28 réunions liées à des projets de protection et relationnel avec les acteurs locaux
- 11 réunions avec les partenaires financiers
- 21 réunions avec les partenaires techniques
- 5 représentations officielles dans des instances et commission
- 20 réunions liées à la mise en œuvre du plan mares

Il est à noter que le Conservatoire est particulièrement sollicité en tant que personne publique associée dans le cadre de la révision ou de la réalisation de plan locaux d'urbanisme. Il n'est pas possible de participer à l'ensemble des réunions de ce type. L'intervention se limite à une analyse sur les territoires présentant peu ou pas d'enjeu de biodiversité. **Par contre, la participation est active sur les communes ou EPCI sur lesquels les enjeux sont forts.**

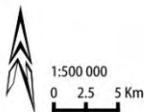
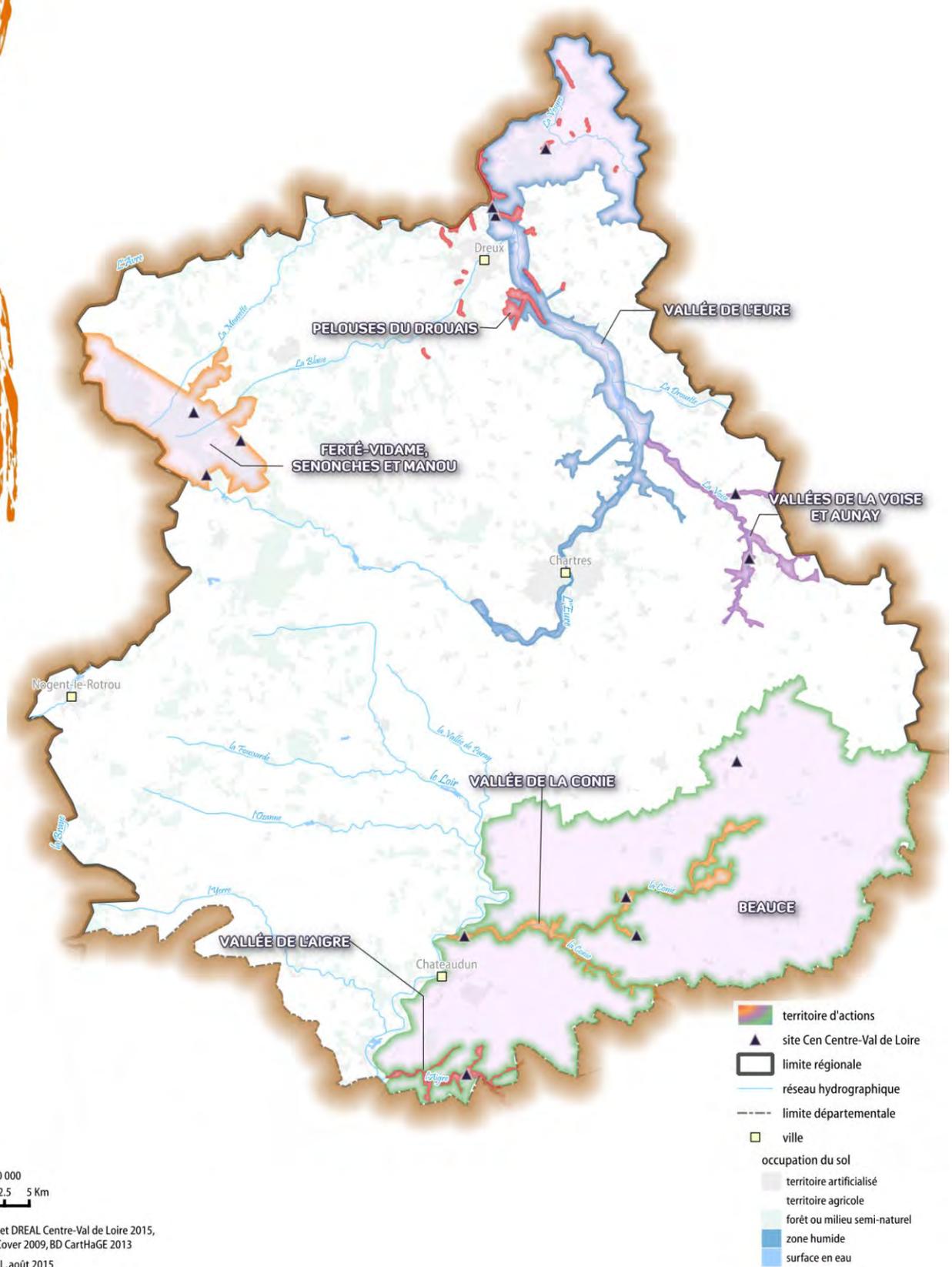
Parallèlement à ces réunions auxquelles l'équipe salariée participe, le Conservatoire est membre de divers comités liés notamment aux communautés de communes ou à la Safer (comité technique). Le délégué départemental ou des adhérents représentent le Conservatoire dans ces instances dont les sujets sont suivis en parallèle par l'équipe salariée.

Sites niveau 1 – Maîtrise d'ouvrage Cen	Communes	Superficie (ha)	Evolution 2023
Vallée des Cailles (La)	Boncourt	24,3690	=
Côte de Montreuil (La)	Montreuil	11,4290	
Côte de Boncourt (La)	Oulins	6,1300	
Côte de Nantilly (La)	La Chaussée d'Ivry	1,2170	
Fort Harrouard (Le)	Sorel-Moussel	10,5830	
Pelouses de Dreux (Les)	Dreux	42,0232	
Côte de la Noë Robert (La)	Ecluzelles, Charpont, Mézières-en-Drouais	6,3006	
Côtes de Vaux Piras (Les)	Charpont	3,4665	
Côtes des Héros (Les)	Charpont	3,7018	
Côtes au prieur	Charpont	1,7837	
Les Larris	Ouerre	0,5720	
Jardin d'Amour	Ouerre	0,1202	
Pelouses d'Abondant (Les)	Abondant	12,5264	
Bois de Gilles Fosse	Chaudon	4,4380	
Côte du Bois de Ruffin (La)	Bréchamps	8,4998	
Etang de la Benette (L')	Senonches, La Puisaye	14,046	
Etang de l'Isle (L')	Senonches	4,7161	
Tourbière des Froux (La)	Manou	8,5155	
Haute Brosse (La)	Fontaine-Simon	3,8485	
Robichonneries (Les)	Manou	2,0905	
Fourneau (Le)	Manou	7,4190	
Prairie et mares des Mousseuses (Les)	Ferté-Vidame	4,2156	
Grands Marais (Les)	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau	10,8341	
Pelouse de Bonville (La)	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	1,023	
Michellerie (La)	Prasville	30,2291	
Butte Montmarthe (La)	Tillay-le-Péneux	4,9710	
Gas de Pendloup (Le)	Cormainville	0,9999	
Moronville	Courbehaye	33,9153	
Marais (Les)	Donnemain-Saint-Mamès	14,6621	
Moulin d'Ecublanc (Le)	Donnemain-Saint-Mamès	7,3404	
Croc-Marbot (Le)	Marboué	1,4016	
Moulin Rouge (Le)	Cloyes-les-Trois-Rivières	28,8894	
Moulin Haton (Le)	Cloyes-les-Trois-Rivières	8,1953	
Moulin d'Anvault (Le)	Cloyes-les-Trois-Rivières	0,3080	
Moulin de Saint-Laurent	Cloyes-les-Trois-Rivières	1,1143	
Chambraille	Cloyes-les-Trois-Rivières	23,5028	
37 sites	28 communes	348,5032	

 : nouveaux sites 2022

 : site en extension

Site niveau 2 – Assistance du Cen	Communes	Superficie (ha)
Base aérienne de Châteaudun (La)	Châteaudun, Villemaury	86,562
Pelouses et prairies d'Eau de Paris	Montreuil	53,77
Sources de la Vigne (site Eau de Paris)	Rueil-la-Gadelière	150
Parcelles du site Andros	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	34,39
ENS de la Vallée de l'Eure	Chartres, Luisant, Le Coudray, Barjouville, Fontenay-sur-Eure, Nogent-sur-Eure, Saint-Georges-sur-Eure, Morancez, Thivars et Chartres métropole	210,21
ENS de Mézières - Ecluzelles	Charpont, Mézières-en-Drouais, Ecluzelles	170
ENS de la Vallée de l'Aigre	Cloyes-les-trois-rivières	81,91
ENS de la Ferté-Vidame	La Ferté-Vidame	77,63
8 sites	20 communes	830,0820
TOTAL : 43 Sites	48 Communes	1 124,5 hectares



Sources : Cen et DREAL Centre-Val de Loire 2015,
 Corine Land Cover 2009, BD CartHaGE 2013
 Réalisation : LL, août 2015

-  territoire d'actions
-  site Cen Centre-Val de Loire
-  limite régionale
-  réseau hydrographique
-  limite départementale
-  ville
- occupation du sol
 -  territoire artificialisé
 -  territoire agricole
 -  forêt ou milieu semi-naturel
 -  zone humide
 -  surface en eau

Sites de niveau 1 : sites en maîtrise foncière et d'usage

Territoire d'actions du Contrat territorial : Pelouses du Drouais

La Vallée des Cailles, Commune de Boncourt

Conservateurs bénévoles : Basile Salmon, Caroline Kress (adjointe)

La Vallée des Cailles, située à 15 km au nord de Dreux, en bordure de la forêt Domaniale et classée réserve naturelle régionale, est un ensemble remarquable de pelouses calcaires sur sols secs à très secs, entrecoupées de boisements et fourrés. Les milieux

Mosaïque de pelouses calcicoles sèches et de boisements à Chênes et Frênes, ponctuée de quelques fruticées à Cornouillers sanguins, Aubépines et Prunelliers. Quelques plantations de pins sylvestres et des cultures de colza et de blé en fond de vallon.



CONNAITRE	<p>Ce site est situé à l'extrémité nord de la zone Natura 2000 de la Côte de Montreuil.</p> <p>Site d'intérêt archéologique, il est en outre riche d'un point de vue écologique. Il est composé majoritairement de pelouses calcicoles thermophiles et d'ourlets calcicoles. 195 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 18 patrimoniales. 4 espèces végétales protégées au niveau régional : le Géranium sanguin, l'Epipactis pourpre-noirâtre, l'Anémone pulsatile et l'Ophrys frelon. 93 espèces faunistiques ont été recensées dont 11 patrimoniales comme l'Ephippigère des vignes et la Zygène du Sainfoin.</p>
PROTEGER	<p>Convention d'usage de 10 ans signée le 1^{er} octobre 2018 pour une surface de 10,5830 ha.</p>
GÉRER	<p>Plan de gestion en cours 2020-2034.</p>

CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées en 2020 pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et peuvent être relevées entre mars et juin.

PROTEGER

Le classement en réserve naturelle régionale est encadré par un comité consultatif de gestion. Ce comité s'est réuni sur le terrain le 2 juin en présence de M. Bridet, Conseiller régional et vice-Président délégué à la biodiversité, aux parcs Naturels Régionaux, à la Loire et rivières, à l'eau, à l'air et à la condition animale ainsi que de M. Delanoé, Maire de la commune de Boncourt. Ce comité a pour vocation de suivre la mise en œuvre du plan de gestion, de veiller au bon fonctionnement de la réserve, à sa gestion, aux mesures de protection prévues, d'examiner les rapports d'activité, les comptes financiers et le budget prévisionnel. C'est un véritable outil de relation multipartenariale au service de la gestion de la Réserve et de la mise en œuvre des actions. Dans l'attente du renouvellement du plan de gestion prévu pour 2024, le comité consultatif de gestion a validé le principe de poursuivre les actions du plan de gestion actuel.

Une démarche d'appréhension de bien vacant supposé sans maître a été finalisée par la commune de Boncourt au sujet de la parcelle ZC 25 située en bordure de la réserve et présentant des pelouses sèches très intéressantes. Cette parcelle intégrera la réserve lors du renouvellement du gestionnaire en 2024.

Le Conservatoire a été sollicité par la Société de chasse communale pour obtenir un double de clés permettant l'ouverture de la chicane.

A la lecture du règlement constituant la réserve naturelle régionale, l'accès motorisé au site n'est autorisé qu'au gestionnaire et ses sous-traitants.

La demande a donc été refusée conformément au règlement.

GÉRER

Pour permettre la poursuite du pâturage, du matériel a été acquis permettant à Sabine Ehlers d'être équipée sans avoir recours à son propre matériel.

Cette acquisition comprend :

- 1 poste électrificateur,
- 2 batteries,
- 12 filets électriques,
- 1 citerne de 400 L avec abreuvoir à flotteur.

Le matériel ayant été livré en fin de saison, le pâturage n'a pas pu être mis en œuvre cette année.

Le sentier n'a pas nécessité d'entretien en régie cette année.

Coût d'investissement : **2 535,60 € TTC**

VALORISER

Animations publiques :

Cette année, la réserve a bénéficié de **3 animations** :

- le 5 février, une initiation à la géologie orchestrée par Michel Joly, Conservateur bénévole de la Côte de Montreuillet ancien Conservateur bénévole du site : 25 participants

- le 3 juin, le groupe Photo'Cent du Conservatoire a arpenté la Vallée des Cailles pour y réaliser ses plus beaux clichés : 6 participants



- le 16 septembre, en partenariat avec l'Office de tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux dans le cadre de la semaine de la mobilité : 28 participants.



Animation du 16 septembre (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

► **Au total, 59 personnes ont été sensibilisées cette année.**

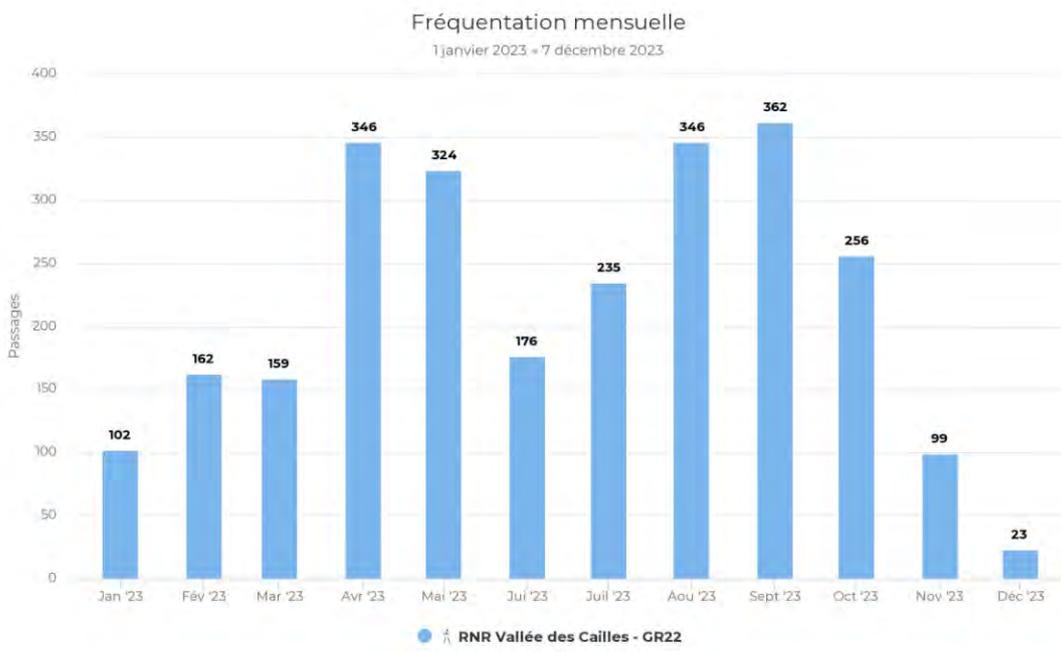
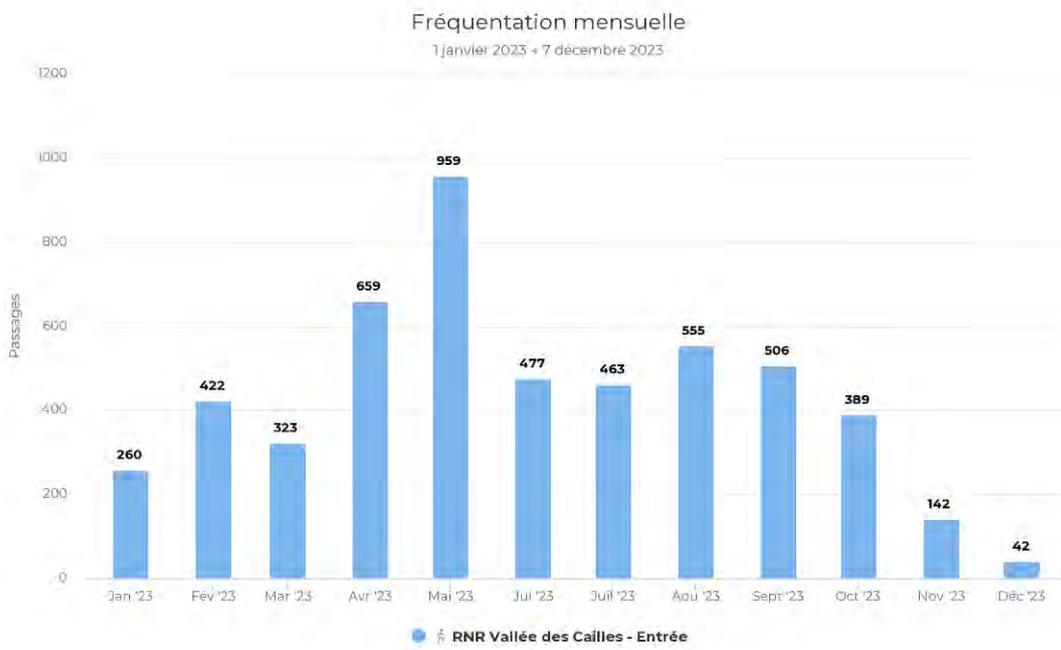
Fréquentation du public :

Deux éco-compteurs ont été disposés sur le site en décembre 2017.

Le compteur situé au bord du GR22 a eu une maintenance de sa batterie au mois de décembre.

► **Le compteur situé à l'entrée de la réserve a totalisé 5 197 passages (contre 5 779 en 2022).**

► **Le compteur situé au bord du GR22 a totalisé 2 590 (contre 2 159 en 2022).**



Espèces game :

Un trésor est toujours à découvrir sur le site dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire.

Soit en version chasse au trésor : <https://www.cen-centrevalde Loire.org/telechargements/Especes-game/28-Fiche-parcours-RNR-Vall%C3%A9e-des-Cailles/>

Soit en version geocaching (10 visites depuis sa création) : <https://coord.info/GC97NW7>

Découverte libre :

Le site est accessible au public grâce à une boucle de 2,7 km.



Information du public :

De nouveaux pédagogiques ont été inaugurés le 2 juin à l'occasion du comité de suivi de la réserve (photo ci-dessous).

Le nouveau mobilier, charté « Réserves naturelles de France » comprend :

- 1 panneau d'accueil dans le bourg de Boncourt
- un nouveau fléchage
- 1 panneau d'accueil situé à chaque entrée de la réserve
- des panneaux rappelant le règlement ont été disposés sur le pourtour de la réserve
- 1 table de lecture du paysage



À l'occasion de l'installation des nouveaux panneaux pédagogiques, une nouvelle plaquette d'information a été éditée.



Sur la toile :

- <https://www.ot-dreux.fr/decouvrez-visitez/sortir/visites-guidees-de-l-otc/item/6581-semaine-europeenne-de-la-mobilite-randonnee-dans-la-vallee-des-cailles>
- <https://intensite.net/2009/agenda/boncourt-visite-guidee-semaine-de-la-mobilite-358273>

La Côte de Montreuil, Commune de Montreuil

Conservateur bénévole : Michel Joly

Le coteau calcaire de Montreuil s'étend sur environ 11 hectares en rive droite de l'Eure sur la commune de Montreuil, au nord du département d'Eure-et-Loir. Exposées plein sud, les pelouses calcaires qu'il recèle sont bordées en contrebas par la zone d'habitations et au sommet par la forêt domaniale de Dreux.

Les milieux

L'intérêt du site porte surtout sur les pelouses calcaires mésophiles à xérophiles (sèches à très sèches) qui, en l'absence d'intervention humaine, se ferment naturellement par le développement de bosquets arbustifs à Prunelliers. La gestion conservatoire consiste alors à entretenir régulièrement les pelouses par la fauche et à broyer une partie des arbustes afin de maintenir le milieu ouvert.



Vue sur le village de Montreuil, depuis les pelouses calcaïques
Cen CVL / S. Garbar

CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé fin 2022 par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration du Conservatoire. Il est mutualisé avec le site des Pelouses et prairies d'Eau de Paris.

Le bilan du précédent plan de gestion a été réalisé. Dans le cadre du renouvellement, des inventaires botaniques, lépidoptères et orthoptères ont été réalisés et la cartographie des habitats a été mise à jour. Les données de plusieurs espèces patrimoniales ont été réactualisées : Anémone pulsatille, Epipactis pourpre-noirâtre, Koélerie du valais, Laîche humble... D'autres espèces ont été nouvellement contactées, notamment quelques pieds de Géranium sanguin en limite de parcelle.

PROTEGER

Plusieurs autres secteurs de pelouses appartenant à des propriétaires privés sont encore intéressants à préserver. Actuellement à l'abandon, ces terrains se referment sous l'effet de la dynamique végétale naturelle. Accueillant encore des populations d'espèces végétales patrimoniales, l'effort de prospection foncière doit être poursuivi afin de préserver la connexion entre les pelouses encore existantes sur le coteau.

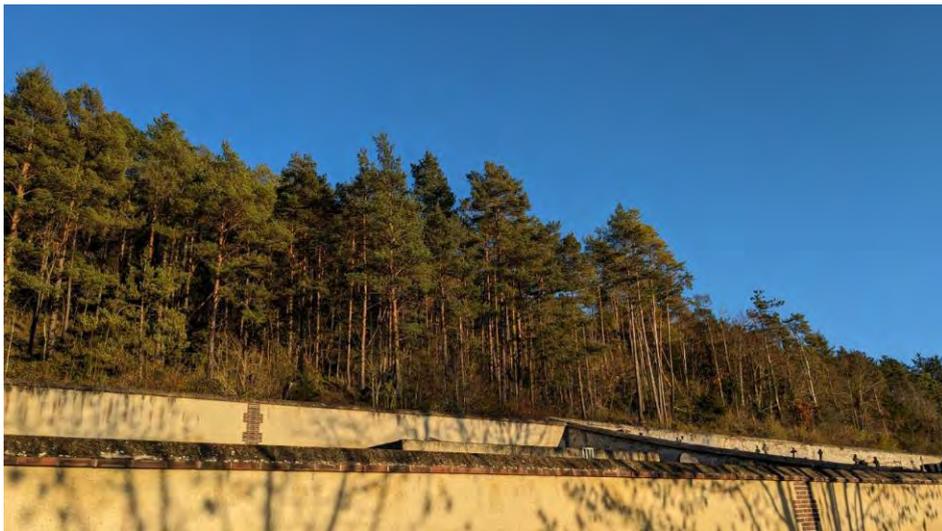
CONNAITRE	Les pelouses accueillent des espèces animales et végétales typiques, souvent méridionales, trouvant là des conditions favorables, non loin de leur limite septentrionale de répartition, comme la Coronelle lisse, le Lézard des souches ou la Mante religieuse et des plantes comme l'Anémone pulsatille, l'Epipactis pourpre noirâtre ou la Koélerie du Valais.
PROTEGER	Le Conservatoire s'est progressivement porté acquéreur des parcelles jugées intéressantes, pour une superficie atteignant actuellement environ 11 hectares.
GÉRER	La gestion est assurée par une fauche annuelle tournant sur les parcelles Conservatoire, avec ramassage des résidus de fauche et mise en andain en bordure de site. Plan de gestion global avec les Pelouses et prairies d'Eau de Paris, finalisé et pour la période 2022-2036.
VALORISER	1 à 2 visites encadrées par an, le long du GR escarpé et du sentier forestier qui permet de faire le tour des pelouses.
ATOUTS	Potentiel important d'extension de la zone préservée.

GÉRER

L'arrachage des Pois de senteurs a été réalisé au mois de juin par le Foyer d'accueil Chartrain.

Un bûcheronnage a été réalisé en régie le 28 novembre. Il s'agissait de baliveaux dont les branches dépassaient au-dessus du mur du cimetière de la commune.

Coût d'investissement : 2 915,81 TTC



Bûcheronnage du 28 novembre (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Animations publiques :

Le jeu d'orientation proposé le 17 juin en partenariat avec Bon'Eure de Vivre a été annulée faute d'inscriptions suffisantes.

Découverte libre :

Le site est non accessible librement mais on peut le longer à pied en empruntant le GR 22 qui monte sur le coteau pour rejoindre le chemin de ronde en lisière de forêt. La forte pente et le morcellement des parcelles préservées par le Conservatoire sont des handicaps à l'aménagement.

Les pelouses d'Abondant, Commune d'Abondant

Conservateur bénévole : Alexandre Devos

Le site des pelouses d'Abondant est situé à l'extrémité sud de la zone Natura 2000 de la Côte de Montreuil.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



CONNAÎTRE	<p>Ce site est le seul site de pelouses sèches calcicoles sur lequel l'Azuré du serpolet, papillon protégé au niveau national, est présent.</p> <p>L'enjeu de préservation des pelouses est donc majeur pour ce secteur. 240 espèces de plantes vasculaires ont été recensées dont 14 patrimoniales. Trois espèces compte parmi les espèces protégées en région Centre-Val de Loire (Orchis pyramidal, Ophrys bourdon et Céphalanthère à grandes feuilles) et une espèce protégée à l'échelle nationale : l'Alisier de Fontainebleau. 187 espèces faunistiques ont été contactées, notamment de nombreuses espèces d'insectes : 29 orthoptères, 44 lépidoptères rhopalocères, 26 lépidoptères hétérocères, 20 hémiptères, 19 coléoptères, 21 hyménoptères et 15 diptères. L'enjeu entomologique est donc très fort sur ce site.</p>
PROTEGER	Animation foncière en cours.
GÉRER	Plan de gestion finalisé 2022-2036.

CONNAÎTRE

Le premier plan de gestion a été validé fin 2022 par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration du Conservatoire.

PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 a été poursuivie sur les pelouses d'Abondant à destination des principaux propriétaires en partenariat avec la commune d'Abondant. Deux conventions d'usage sont en cours avec deux propriétaires privés pour des parcelles entretenues par des chevaux.

Une étude a été menée par la SAFER pour identifier les parcelles pouvant être des biens vacants sans maître sur le territoire communal. Cette étude financée par la commune a permis de mettre en évidence des parcelles identifiées comme bien vacant sans maître probable sur ce secteur à enjeux. Une parcelle va faire l'objet d'un don de la commune au Conservatoire suite à cette étude.

Parallèlement, l'animation foncière se poursuit auprès des propriétaires privés. L'acquisition de nouvelles parcelles était prévue en 2023. Elle sera effective début 2024.

Les Côtes de Boncourt, Commune d'Oulins

Conservateur bénévole : Pierre Bresson

Le site des Côtes de Boncourt est situé au nord de l'Eure-et-Loir à proximité de la Réserve naturelle régionale de la Vallée des Cailles.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



CONNAITRE	Ce site s'inscrit dans l'ensemble des coteaux calcaires de la vallée de la Vesgre. Il est composé de pelouses calcicoles thermophiles et de boisements en chênaie-charmaie ou pinèdes. 173 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 20 patrimoniales.
PROTEGER	Bail emphytéotique de 40 ans avec la commune d'Oulins pour une surface totale de 6,16 ha
GÉRER	La gestion du site sera effectuée par pâturage ovin en partenariat avec un éleveur local. Plan de gestion en cours pour la période 2017-2026.
VALORISER	Au moins une visite encadrée par an. Un itinéraire de découverte est prévu dans le plan de gestion avec de forts enjeux pédagogiques.
ATOUPS	Forte implication de la commune. Site inscrit dans le réseau de sites des pelouses du Drouais.

CONNAITRE

Le plan de gestion de ce site a été validé en juin 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

PROTEGER

Un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans été signée le 30 octobre 2015 avec la commune pour une superficie totale de 6,16 hectares.

Le site est désormais doté d'un Conservateur bénévole : Pierre Bresson.

Celui-ci a par ailleurs débuté des écoutes chiroptérologiques permettant d'identifier de nouvelles espèces de chauves-souris pour le site.

GÉRER

Le pâturage ovin, action phare du plan de gestion ne semble pas avoir été mis en œuvre cette année.

Un point sera fait prochainement avec l'éleveur pour savoir s'il souhaite poursuivre la démarche. En effet, à plusieurs reprises, le pâturage n'a pas pu être mis en œuvre du fait d'indisponibilités de l'éleveur.

Coût d'investissement : Ø

VALORISER

Animations publiques :

Pour la première fois, une animation a été proposée sur le site dans le cadre de la Nuit de la chouette. Celle-ci a été menée par le Conservateur bénévole du site le 31 mars et a rassemblé 23 personnes.

Le pique-nique crépusculaire prévu le 14 octobre dans le cadre du Jour de la Nuit a dû être annulé faute d'inscriptions suffisantes.

Revue de presse :

OULINS L'Echo républicain - 30/03/2023

Venez découvrir les chouettes demain soir

À l'occasion de la 15^e édition de la Nuit de la chouette, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et l'association Bon'Eure de Vivre proposent, demain à 21 heures, une balade nocturne sur le site naturel préservé des Côtes de Boncourt à Oulins.

Espèces rares

« Ces pelouses abritent des espèces caractéristiques de ces milieux et qui sont souvent rares, mais la nuit, d'autres espèces se manifestent. C'est le cas notamment des strigifor-



NATURE. Sylvain Garbar guide de cette sortie dans la nuit.

mes, un ordre qui regroupe tous les rapaces nocturnes. Citons la chouette effraie, la chouette hulotte ou encore le hibou moyen duc. Ces oiseaux, tous protégés, redoutables chasseurs nocturnes, vien-

nent se délecter des petits campagnols ou mulots présents sur le site », explique Sylvain Garbar.

Le garde animateur guidera cette soirée. Il souligne que la balade sera propice à l'écoute de leurs cris et à leur observation. La chouette hulule ou chuinte, le hibou, même s'il n'est pas gros, bouboule. Voilà qui annonce bien des découvertes au cœur de la nuit. ■

Pratique. Demain vendredi, à 21 heures. Gratuit. Inscription obligatoire au 02.37.28.90.91 (lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription).

Sur la toile :

- <https://intensite.net/2009/agenda/oulins-sortie-nature-nuit-de-la-chouette-358013>
- https://actu.fr/centre-val-de-loire/oulins_28293/une-chouette-nuit-vous-attend-dans-ce-site-naturel-d-eure-et-loir_58275045.html
- <https://agenda.nuitdelachouette.lpo.fr/events/une-chouette-soiree-?nc=eyJpbmRleCl6MTEsInRvdGFsIjoxNH0%3D>
- <https://www.infocale.fr/evenements/evenement-oulins-visite-balade-une-chouette-soiree-706916504>
- <https://www.fest.fr/une-chouette-soiree-1370065.html>
- <https://www.unidivers.fr/event/cotes-de-boncourt-oulins-2023-03-31t2000000200/>
- <https://news.dayfr.com/local/1596019.html>
- https://www.lechorepublicain.fr/oulins-28260/actualites/venez-decouvrir-les-chouettes-demain-soir_14286206/

La Côte de Nantilly, Commune de la Chaussée d'Ivry et Guainville

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir

Le site de la Côte de Nantilly est situé sur deux des communes les plus au nord de l'Eure-et-Loir.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



CONNAITRE	<p>Ce site est composé d'une zone de pelouses sèches calcicoles de plus de 3 kilomètres de long et d'une vingtaine d'hectares. Il abrite plus de 15 espèces déterminantes ZNIEFF dont 2 protégées régionales : l'Anémone pulsatille et l'Orchis pyramidale.</p> <p>Outre son intérêt floristique et écologique marqué, la zone présente un intérêt paysager certain de par sa taille et sa position.</p>
PROTEGER	<p>Acquisitions de 0,9419 ha</p>

PROTEGER

L'animation foncière s'est poursuivie sur la Côte de Nantilly en partenariat avec la commune de la Chaussée d'Ivry et la SAFER. Une parcelle supplémentaire sera acquise début 2024.

La démarche concernant les biens vacants sans maître a abouti en 2021. Cette opération menée avec la Safer et financée par la commune a permis à cette dernière d'appréhender plusieurs parcelles. Elles devaient être confiées en gestion au Conservatoire à travers un bail emphytéotique.

Enfin, La commune a prévu l'acquisition de la parcelle intégrant le coteau et appartenant au Golf de la Chaussée d'Ivry. La partie présentant des enjeux forts en termes de biodiversité devrait être intégrée au bail emphytéotique. Cette opération nécessite un découpage préalable de la parcelle.

VALORISER

Animations publiques :

Une sortie intitulée « En mai, observons les orchidées » prévue le 10 mai a dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes.

Fort Harrouard, Commune de Sorel-Moussel

Conservateur bénévole : Néant

Le site de Fort Harrouard est propriété du Ministère de la Culture. Il est situé sur un éperon surplombant la vallée de l'Eure.

Ce site présente par ailleurs un enjeu préhistorique très important.

Les milieux

Le milieu est composé de pelouses sèches et ourlets calcicoles sur le coteau et d'une prairie sur le plateau.



CONNAITRE	<p>Ce site est situé à l'extrémité nord de la zone Natura 2000 de la Côte de Montreuil.</p> <p>Site d'intérêt archéologique, il est en outre riche d'un point de vue écologique. Il est composé majoritairement de pelouses calcicoles thermophiles et d'ourlets calcicoles. 195 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 18 patrimoniales. 4 espèces végétales protégées au niveau régional : le Géranium sanguin, l'Epipactis pourpre-noirâtre, l'Anémone pulsatille et l'Ophrys frelon. 93 espèces faunistiques ont été recensées dont 11 patrimoniales comme l'Ephippigère des vignes et la Zygène du Sainfoin.</p>
PROTEGER	<p>Convention d'usage de 10 ans signée le 1^{er} octobre 2018 pour une surface de 10,5830 ha.</p>
GÉRER	<p>Plan de gestion en cours 2020-2034.</p>

CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé en 2021.

PROTEGER

Le site fait l'objet d'une convention d'usage d'une durée de 10 ans signée avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles sur les propriétés du Ministère de la Culture sur une surface de 10,58 hectares.

Parallèlement à cette signature, une démarche d'animation foncière a été engagée avec les propriétaires privés des quatre parcelles de pelouses voisines afin de tenter de mettre en œuvre un projet de préservation coordonnée à l'échelle du site. Les pelouses sèches calcicoles en propriété privées représentent une surface d'environ 2,7 hectares.

Le propriétaire rencontré n'a pas été relancé au sujet de la signature d'une convention avec le Conservatoire. Des contacts sont en cours avec des notaires pour les trois autres parcelles faisant l'objet d'une succession.

GERER

Dans le but de poursuivre durablement l'activité de pâturage initiée avec l'éleveuse ovine Sabine Helers, le conservatoire poursuit le projet de mise en place de clôture fixe en relation avec les services de l'état et d'archéologie. Des choix techniques ont été sélectionnés et seront validés en concertation afin de prendre en compte les différents enjeux du site. En 2023 les parcelles ont été entretenues par l'ONF via un broyage puisque le pâturage n'a pas eu lieu.

VALORISER

La circulation sur le site est interdite.

Une animation a été encadrée le 17 septembre par le Conservatoire afin de faire découvrir le site et sa gestion au grand public. 7 personnes y ont participé.

Pelouses de Dreux, Commune de Dreux

Conservateur bénévole : Néant

Le site des pelouses de Dreux se répartit sur trois secteurs : la Côte du Bois des Buissons (ou pelouses de la Petite Côte), la Côte à Bertagnol et la Vallée Vaubreu. Il s'agit de propriétés communales de la ville de Dreux.

Les milieux

Le milieu est composé de mosaïques de pelouses sèches calcicoles, landes à Genévrier sur le coteau, de boisement de hêtraies calcicoles et de prairies en bordure de l'Avre.



CONNAITRE	<p>Ce site est intégré au site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il est aussi intégré dans des ZNIEFF de type 1.</p> <p>Il est composé majoritairement de pelouses calcicoles thermophiles et d'ourlets calcicoles. 129 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 19 patrimoniales. 5 espèces végétales protégées au niveau régional comme la Gentianelle d'Allemagne, l'Epipactis pourpre-noirâtre et l'Anémone pulsatille. 93 espèces faunistiques ont été recensées dont 11 patrimoniales comme l'Ephippigère des vignes et l'Argus frêle.</p>
PROTEGER	<p>Convention d'usage de 15 ans signée le 9 janvier 2019 pour une surface de 42,0232 ha.</p>
GÉRER	<p>Plan de gestion en cours 2020-2034.</p>

CONNAITRE

Le premier plan de gestion concernant le Pont Hoddé et la Côte du Bois des Buissons a été validé en août 2020. Une Introduction du *Micromys mimutus* par l'association Micromys28 a été réalisée dans les prairies de fauche. Deux caisses d'introduction ont été disposées en concertation avec le Conservatoire.

PROTEGER

Ce site fait l'objet d'une convention d'usage d'une durée de 15 ans signée avec la ville de Dreux pour une surface de 42 hectares.

GÉRER

La mise au pré des chèvres angora de la ferme La Bouquetière s'est faite le 24 mai avec une transhumance qui s'est déroulée avec les habitants du hameau de Paul Bert et les enfants du Centre de loisirs.

Le pâturage s'est déroulé sur une seule période. Le pâturage a été effectué un premier temps sur la moitié ouest du site, puis sur l'intégralité de la parcelle jusqu'en fin d'été.

Un débroussaillage de la végétation présente en périphérie de la clôture du Pont Hoddé (700 ml) a été réalisé les 29 novembre et 7 décembre. Les micro-pelouses calcicoles identifiées au plan de gestion et non pâturées ont également été débroussaillées à cette occasion.

La ville de Dreux a intégré le catalogue des Biodiv'Tour de l'Agence régionale de la biodiversité en 2023. Un retour d'expérience sur la mise en œuvre du pâturage sur le Pont Hoddé a été fait le 13 juin auprès d'une dizaine de participants (techniciens, élus).



Débroussaillage de la clôture du Pont Hoddé (Photo : Cen CVL/S. Garbar)



Débroussaillage des micro-pelouses (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Animations publiques :

Le samedi 8 mai, les bénévoles du Conservatoire se sont mobilisés pour tenir un stand lors des Naturalies. 39 personnes se sont arrêtées sur le stand offrant une plus grande visibilité aux actions menées dans le cadre du partenariat Ville de Dreux - Conservatoire et aux missions de ce dernier dans le drouais.

Pour célébrer l'arrivée des chèvres, une transhumance a été réalisée le 24 mai. Une cinquantaine de drouais était présente pour accompagner les chèvres de la ferme La Bouquetière jusqu'au site du Pont Hoddé.

Le Biodiv'Tour du 13 juin à destination des professionnels et élus a été suivi par une dizaine de personnes.

Une sortie intitulée « Flâmons tel un papillon » a été organisée le mercredi 12 juillet et a été suivie par 8 personnes.

Une présentation publique de l'Atlas de biodiversité communal rédigé par Eure-et-Loir Nature a été faite par le Conservatoire le 7 novembre. 10 personnes ont pu découvrir les objectifs d'un tel document.

► **En 2023, ce sont 117 personnes qui ont été sensibilisées à la préservation du site du Pont Hoddé grâce à ces événements.**



Transhumance (Photo : Ville de Dreux/Jean Cardoso)



Présentation publique de l'ABC (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

Espèces game :

Un trésor est toujours à découvrir sur le site du Pont Hoddé dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire.

Soit en version chasse au trésor : <https://www.cen-centrevalde Loire.org/telechargements/Especies-game/28-Fiche-parcours-Pont-Hodd%C3%A9/>

Soit en version geocaching (17 visites depuis sa création) : <https://coord.info/GC984N5>

Découverte libre :

Le site du Pont Hoddé est accessible au public grâce à un chemin communal et d'un sentier doté de panneaux pédagogiques depuis 2022.

La Côte du Bois des Buissons est interdite au grand-public.

Revue de presse :

L'Écho républicain - 19/07/2023

ENVIRONNEMENT

Des papillons au centre d'une visite d'étude au pont Hoddé



ÉTUDE. La biodiversité, sujet d'étude au pont Hoddé. PHOTO M.L.

Le conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val-de-Loire a conduit une sortie d'études au Pont Hoddé.

Site apprécié des Drouais pour son charme bucolique, le site du Pont Hoddé est aussi un lieu de biodiversité.

Liens entre papillons et plantes

La gestion de cet espace naturel de 22 hectares a été confiée par la Ville au conservatoire d'espaces naturels du Centre Val de Loire. Garde animalier salarié du Centre, Sylvain Garbar a conduit sur le site un groupe d'une dizaine de person-

nes venue approcher et examiner six papillons patrimoniaux assez rares. La démarche consistait notamment à évaluer un biotope en vérifiant le lien entre la présence de certains papillons et celle de certaines plantes. « Nous avons notamment remarqué la présence de la zygène transalpine. C'est un petit papillon de nuit qui vole uniquement le jour ».

Le conservatoire d'espaces naturels organise des sorties naturalistes limitées à 20 personnes sur des sites d'intérêt faunistique et floristique. ■

Sur la toile :

- <https://intensite.net/2009/actualite-2023/dreux-une-balade-nature-a-la-decouverte-des-papillons-366280>

Dans le cadre du renouvellement de la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) et de la mise en œuvre de l'Atlas de biodiversité communale, la ville de Dreux a souhaité renforcer son partenariat avec le Conservatoire notamment à travers un accompagnement de la gestion de deux autres secteurs à enjeux et d'espaces naturels communaux urbains et non urbains. Ces actions devraient être intégrées à la future CPO et mis en œuvre progressivement au fil des années.

Les Pelouses de Charpont, Commune de Charpont

Cet ensemble de sites regroupe trois secteurs de coteaux calcaires : Les Côtes de Vaux Piras, Les Côtes des Héros et Les Côtes au Prieur.

Une étude a été menée par la SAFER pour identifier les parcelles pouvant être des biens vacants sans maître sur le territoire communal. Cette étude financée par la commune a permis de mettre en évidence des parcelles identifiées comme bien vacant sans maître probable sur les secteurs à enjeux. Le Conservatoire va acquérir ces parcelles en 2023.

Les Côtes de Vaux Piras, Commune de Charpont

Conservatrice bénévole : Emily Glory

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



CONNAITRE	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales.
PROTEGER	Propriété du Conservatoire : 2,9345 ha Animation foncière en cours

PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles a été poursuivie en partenariat avec la commune et la Safer.

L'acquisition de 1,1281 hectare de pelouses sèches calcicoles appartenant à des propriétaires privés a été réalisée en décembre 2022. Cette acquisition est accompagnée financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et l'Agglo du Pays de Dreux.

L'animation foncière s'est poursuivie en 2023, 2 parcelles seront acquises début 2024 et vont compléter ce site préservé.

En l'état, les parcelles acquises sont toutes attenantes.

Les Côtes des Héros, Commune de Charpont

Conservatrice bénévole : Emily Glory

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.

De nombreux genévriers sont présents sur ce coteau.



CONNAITRE	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales.
PROTEGER	Propriété du Conservatoire : 2,5006 ha Animation foncière en cours

PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles a été poursuivie en partenariat avec la commune par ailleurs propriétaire d'une grande parcelle sur ce secteur à enjeux.

L'animation foncière s'est poursuivie en 2023, 10 parcelles seront acquises début 2024 et vont compléter ce site préservé.

GERER

Aucune intervention n'a été entreprise en régie en 2023.

La Côte de la Noë Robert, Commune de Charpont, Ecluzelles et Mézières en Drouais

Conservatrice bénévole : Emily Glory

Ce site est intégré à l'Espace Naturel Sensible du département d'Eure-et-Loir. Les parcelles acquises par le Conservatoire viennent compléter la maîtrise foncière du Conseil départemental (15 ha environ) et des communes.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



CONNAITRE	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales.
PROTEGER	Propriété du Conservatoire : 6,3006 ha Animation foncière en cours
GÉRER	Plan de gestion en cours 2021-2030.

PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2018 sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles a été poursuivie en partenariat avec la commune par ailleurs propriétaire d'une grande parcelle sur ce secteur à enjeux.

L'animation foncière se poursuit en 2023.

Les Côtes au Prieur, Commune de Charpont

Conservatrice bénévole : Emily Glory

Ce site est intégré à l'ensemble des pelouses de Charpont

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la hêtraie calcicole.

CONNAITRE	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite notamment des lépidoptères patrimoniaux comme l'Argus frêle et la Zygène du Sainfoin ainsi que la plante patrimoniale, Séseli des montagnes.
PROTEGER	Animation foncière en cours

PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2020 sur les sites des pelouses de Charpont a permis d'entrer en contact avec des propriétaires de parcelles.

L'acquisition de 0,5295 hectares a été réalisée en décembre 2022. L'animation foncière s'est poursuivie en 2023, une parcelle viendra compléter ce site préservé début 2024.

Les pelouses de Ouerre, Commune de Ouerre

Le site des pelouses de Ouerre regroupe 3 secteurs présentant des coteaux de pelouses sèches calcicoles : Les Larris, Beauvais et Jardin d'Amour. Ceux-ci sont situés à proximité du site de l'ENS d'Ecluzelles.

Une étude a été menée par la SAFER pour identifier les parcelles pouvant être des biens vacants sans maître sur le territoire communal. Cette étude financée par la commune a permis de mettre en évidence des parcelles identifiées comme bien vacant sans maître probable sur les secteurs à enjeux. La commune s'est portée acquéreur de ces parcelles. Un contrat de gestion devrait être signé avec le Conservatoire pour la préservation de celle-ci.

Les Larris, Commune de Ouerre

Conservateur bénévole : Néant

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



CONNAITRE	Ce secteur abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales comme l'Ophrys mouche, la Céphalanthère à grandes fleurs.
PROTEGER	Propriété du Conservatoire : 0,5720 ha Animation foncière en cours

PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2017 s'est poursuivie sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles en partenariat avec la commune de Ouerre. Les premières parcelles ont été acquises en décembre 2021 pour une surface de 0,5720 hectares. Cette acquisition est accompagnée financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et l'Agglo du Pays de Dreux.

L'animation foncière a été mise en pause sur ce site faute de temps disponible. Elle devrait reprendre en 2024.

Jardin d'Amour, Commune de Ouerre

Conservateur bénévole : Néant

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole.



CONNAITRE	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales comme l'Epipactis pourpre-noirâtre, la Gentianelle d'Allemagne et l'Ophrys bourdon.
PROTEGER	Animation foncière en cours

PROTEGER

L'animation foncière lancée en 2017 s'est poursuivie sur les secteurs de pelouses sèches calcicoles en partenariat avec la commune de Ouerre. La première parcelle de 0,1202 hectare a été acquise en début d'année 2022. La commune est également propriétaire d'une parcelle sur ce site à enjeux.

L'animation foncière a été mise en pause sur ce site faute de temps disponible. Elle devrait reprendre en 2024.

Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de l'Eure

Le Bois de Gilles Fosse, Communes de Chaudon

Conservateur bénévole : Laurent Tillon

Le site des Bois de Gilles Fosse, propriété communale depuis 2001, regroupe des enjeux géologique, pédologique, archéologique et écologique.



CONNAITRE	Formations pédo-sédimentaires d'intérêt international Quatre espèces végétales protégées en Région Centre-Val de Loire sont présentes : l'Orchis pyramidal, la Céphalanthère à grandes fleurs, l'Isopyre faux-pigamon et la Scille à deux feuilles
PROTEGER	La commune de Chaudon et le conservatoire ont signé le 30 novembre 2018 une convention d'usage de 10 ans pour la préservation du site.
GÉRER	Plan de gestion en cours 2021 - 2030

CONNAITRE

Sur le plan écologique, le site est majoritairement composé d'un boisement ancien de chênes et de frênes, à Jacinthe des Bois, et d'espaces de lisières et prairies en bas de versant. Il accueille des espèces floristiques patrimoniales, dont quatre protégées à l'échelle régionale : l'Orchis pyramidal, la Céphalanthère à grandes fleurs, l'Isopyre faux-pigamon et la Scille à deux feuilles.

Sur les plans géologique, pédologique et archéologique, des études ont été menées sur le front de taille par le service archéologique du Conseil départemental d'Eure-et-Loir. Les formations pédo-sédimentaires observables à Chaudon revêtent, en effet, un intérêt international. C'est l'unique endroit où le complexe de sol du début glaciaire « weichsélien » est observable et accessible. Par ailleurs, les limons ont livré 102 silex taillés du Paléolithique Moyen, en contexte stratigraphique, dont une partie est inventoriée au Muséum national d'histoire naturelle. La méconnaissance des vestiges de cette période, entre Loire et Seine, fait de Chaudon un site clé.

Le premier plan de gestion a été validé par le Conseil d'administration du Conservatoire en octobre 2021.

PROTEGER

Le 30 novembre 2018, la commune de Chaudon et le Conservatoire d'espaces naturels centre-Val de Loire ont signé une convention d'usage de 10 ans pour la préservation de ce site exceptionnel.

Il s'agit du premier site d'intérêt principalement géologique préservé par le Conservatoire en Eure-et-Loir.

VALORISER

Animations publiques :

Pour la première fois, une animation intitulée « Retour à l'âge de glace » a été proposée en partenariat avec la Maison du Tourisme de Nogent-le-Roi. Celle-ci a vite été complète avec 22 participants.

La Côte du Bois de Ruffin, Commune de Bréchamps

Conservateur bénévole : Laurent Tillon

Le site de la Côte du Bois de Ruffin présente des coteaux de pelouses sèches calcicoles. Ceux-ci sont situés en face du site du Bois de Gilles Fosse de l'autre côté de la Vallée de l'Eure.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole. Il abrite en outre des cavités à chauves-souris.



CONNAITRE	Ce secteur est intégré dans le site Natura 2000 de la vallée de l'Eure. Il abrite de nombreuses espèces végétales patrimoniales comme la Globulaire. En outre, il est site d'importance pour les chauves-souris en période de swarming puisque qu'il accueille 11 espèces.
PROTEGER	Animation foncière en cours

PROTEGER

En juin 2019, le Conservatoire a acquis 3 parcelles de ce coteau pour une surface de 1,7 hectare. Cette acquisition a été accompagnée financièrement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

Le Syndicat des eaux de Ruffin, propriétaire de parcelles sur ce coteau en aval, a été rencontré afin d'aboutir à une délégation de gestion des espaces situés en dehors de puits de captage d'eau potable. Ce conventionnement a abouti en 2022 avec la signature d'une convention d'usage pour une surface de 6,8 hectares.

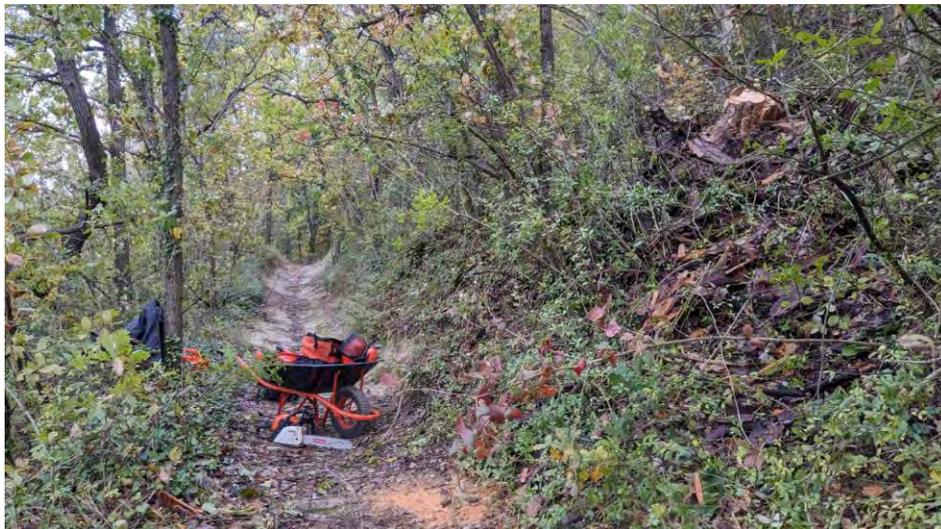
En octobre 2019, la commune de Coulombs a fait l'acquisition de 3,28 hectares situés à une des extrémités de ce coteau et à environ un kilomètre des parcelles en propriété du Conservatoire. Le conventionnement prévu n'a pu aboutir faute de temps dédié à ce projet. Les élus ont été à nouveau rencontrés le 16 novembre 2022. Le principe d'une convention d'usage de 20 ans a été acté.

Une animation foncière a été lancée en 2022 sur ce secteur de pelouses sèches calcicoles afin de contacter les propriétaires des parcelles attenantes aux propriétés du Conservatoire.

Cette animation n'a pu être poursuivie en 2023 faute de temps à y consacrer.

GÉRER

Suite à la tempête Ciarán, le bûcheronnage d'un arbre a dû être effectué en régie. Deux abattages préventifs ont également été réalisés. Ces deux opérations ont été réalisées le 9 novembre.



Bûcheronnage et sécurisation du sentier (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Ce site à très fort enjeu pour les chiroptères a fait l'objet d'un tournage de documentaire sur les scientifiques suivants ces espèces en septembre 2023. La diffusion devrait avoir lieu en 2024 sur Arte.



Territoire d'actions du Contrat territorial : Ferté-Vidame – Senonches et Manou

L'Étang de la Benette, Communes de Senonches et La Puisaye

Conservateurs bénévoles : Michel Boin et, Cécile Ramirez et Lloyd Paillard (adjoints)

L'Étang de la Benette est une pièce d'eau située en limite de la forêt domaniale de Senonches, dans le Perche d'Eure-et-Loir. Sa situation en tête de bassin versant lui confère des conditions écologiques de types « oligotrophe », c'est à dire pauvre en matières organiques, une qualité rare qui fait la richesse de son patrimoine naturel.

Les milieux

L'Étang de la Benette est caractérisé par une végétation aquatique originale adaptée aux conditions pauvres en matière organique. Une ceinture de saules protège l'étang en contact avec la forêt domaniale.



CONNAITRE

Le site est d'une richesse exceptionnelle en odonates puisque 34 espèces ont été observées au moins une fois dont les 2/3 sont reproductrices sur l'étang.

Le suivi réalisé entre 2011 et 2013 a permis d'observer sur l'étang de la Benette 81% des libellules d'Eure-et-Loir. Cette diversité est remarquable pour un étang forestier de taille moyenne.

Lors d'une animation proposée dans le cadre de Fréquence grenouille en mars 2017, le Triton crêté (*Triturus cristatus*) a été recontacté. Les dernières données remontaient à 2011 et 2005 pour cette espèce protégée au niveau européen.

CONNAITRE	<p>Trois espèces végétales protégées en France sont présentes : La Littorelle à une fleur, le Flûteau nageant et la Pilulaire.</p> <p>L'étang accueille également chaque printemps une grande concentration d'Amphibiens. Ce groupe faunistique bénéficie ici d'un aménagement spécial : un « crapauduc ».</p> <p>34 espèces de libellules fréquentent chaque année l'étang, soit 81 % des espèces connues en Eure-et-Loir.</p>
PROTEGER	<p>Le conservatoire est propriétaire de 14 hectares de terrains (13 ha sur la commune de Senonches et 1 ha sur la Puisaye), incluant l'étang en lui-même et le lieu-dit du Gué au Chéron de l'autre côté de la départementale.</p>
GÉRER	<p>L'étang est pêché tous les 3 ans dans le cadre d'une convention avec un pisciculteur. Un assec annuel tous les 10 ans permet de faire des travaux de réparation et de minéraliser la matière organique.</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2016 - 2031.</p>
VALORISER	<p>1 à 2 visites encadrées par an. Il existe 2 panneaux d'information ainsi qu'une plaquette informative.</p>
ATOUS	<p>Présence d'une végétation et d'une faune devenue rare. Accessibilité facile pour le public et les scolaires.</p>

Le Lézard vivipare, protégé au niveau national et observé pour la première fois sur ce site en 2020 a été revu en 2021 et 2022. Il s'agit du reptile le plus rare de la région. Il est d'ailleurs classé comme en danger critique d'extinction sur la liste rouge régionale. En 2021 un individu de Couleuvre helvétique et d'Orvet fragile ont également été observés.

Ce site est un haut lieu de la reproduction des amphibiens en forêt de Senonches. Le crapauduc installé le long de la route départementale est fortement dégradé en divers endroits et ne joue plus son rôle de protection de ces espèces. Il est nécessaire de le restaurer. Installé sur l'emprise lui appartenant, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a été informé de cette problématique afin de projeter des travaux.

PROTEGER

Le 15 février 2016, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a été signé pour ce site dans le cadre de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP). Il s'agit du seul site préservé par le Conservatoire en Eure-et-Loir bénéficiant de ce type de protection.

GERER

L'entretien du sentier a été réalisé en Juin en régie.

Début 2023, Le foyer d'accueil chartrain a terminé les travaux de restauration de ripisylve afin de remettre en lumière le lit d'une partie du cours d'eau de la Gervaine.

Coût d'investissement : **3 600 €TTC**

VALORISER

Animations publiques :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Cette année, le Conservatoire d'espaces naturels et ses partenaires ont proposé 2 animations à l'Etang de la Benette :

« Les princes charmants de la Benette » le samedi 13 mars : Animation en fin de journée proposée par le Conservatoire dans le cadre de l'opération nationale Fréquence grenouille. Elle a permis de sensibiliser 17 personnes à la préservation des amphibiens et des zones humides.



« La flore d'un étang remarquable » le dimanche 14 mai : Cette animation proposée par un bénévole, en partenariat avec Eure-et-Loir Nature, a permis de sensibiliser 15 personnes sur les richesses floristiques de l'étang.

Découverte libre :

Le site est accessible au public dans sa partie nord avec possibilité de stationner sur le parking le long de la D941.

Fréquentation du public :

Le site est doté d'un écomètre.

Les données pour l'année 2023 n'ont pas encore été relevées.

Information du public :

Sur le site, il existe deux panneaux d'information, l'un au niveau du parking, l'autre au niveau des tables de pique-nique. Le poster illustré de ce site est largement distribué gratuitement.

La plaquette de découverte de l'Etang de la Benette est en rupture.

L'Étang de l'Isle, Commune de Senonches

Conservateurs bénévoles : Michel Boin et Lloyd Paillard (adjoint)

L'étang de l'Isle, qui n'a plus d'étang que le nom, est désormais un petit espace de prairie humide situé au cœur de la ville de Senonches.

Les milieux

Cet ancien étang se caractérise par la présence d'une mosaïque de milieux humides allant des prairies aux boisements. Cette diversité écologique est concentrée sur une surface de 4 ha environ.



Repousse de la mégaphorbiaie au printemps après la fauche d'entretien Cen CVL / P. Cotty

CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé le 9 mars 2016 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

GERER

La prairie communale située derrière la salle des fêtes a été entretenue par débroussaillage en régie et l'installation de clôtures et portail a commencé en fin d'année afin de lancer le pâturage équin en 2024. Ce travail a débuté via un chantier réunissant les membres de l'équipe salariée et est poursuivi en régie.

Entretien de la prairie par débroussaillage Cen CVL / B.ALLARD



L'ONF est intervenue pour le traitement d'un arbre tombé sur site.

Coût d'investissement : 3 360 €

Mise en œuvre des actions de la politique départementale des espaces naturels sensibles
Rapport d'activités – Décembre 2023

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

CONNAITRE	<p>Composée de prairies humides à hautes herbes et d'une végétation humide à Laiches, Joncs et Baldingère, cet ancien étang représente un milieu humide au cœur de Senonches. Quelques boisements sont également présents (aulnaie – frênaie)</p> <p>Le site abrite quelques espèces rares en Eure-et-Loir comme l'Ail des ours et l'Epipactis à larges feuilles en sous-bois, le Scirpe des bois et l'Orchis négligé dans la mégaphorbiaie.</p>
PROTEGER	<p>Le Conservatoire est propriétaire des 4 hectares du site naturel de l'Étang de l'Isle.</p>
GÉRER	<p>Elle consiste à entretenir les prairies et d'assurer une coupe régulière de rejets d'espèces végétales allochtones.</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2016 - 2031.</p>
VALORISER	<p>Un panneau d'information accueille le public et une visite encadrée annuelle est réalisée.</p> <p>La réalisation d'un dépliant de présentation est prévue dans le plan de gestion.</p>
ATOUTS	<p>Fonction écologique majeur de filtrage des eaux et de proximité d'un espace naturel au cœur de la ville</p>

VALORISER

Animation publique :

Aucune animation du Conservatoire n'a eu lieu sur le site en 2023.

Découverte libre :

Le site est accessible pour partie à pied en empruntant la digue des Esseaux. L'Etang de l'Isle étant difficilement accessible par la densité de végétation et l'état tourbeux du sol, aucun itinéraire de découverte libre n'y a encore été créé.

Information du public :

A l'entrée du site, chemin des Esseaux, il existe un panneau d'information sur les richesses naturelles du site.

Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux, Commune de Manou

Conservateur bénévole : Lloyd Paillard et Cécile Ramirez (adjointe)

La commune de Manou accueille en limite de la forêt domaniale une des dernières tourbières d'Eure-et-Loir. Ces milieux humides très particuliers, à l'aspect de lande marécageuse, se forment sur la tourbe, accumulation séculaire de matière végétale morte mais non décomposée.

Les milieux

La Tourbière des Froux est surtout caractérisée par une lande tourbeuse à Molinie, graminée sociale à tendance envahissante, qui donne la physionomie actuelle du site.



Vue sur le sentier aménagé avec ponton en bois.
Cen CVL / S. Garbàr

CONNAISSANCE

Plusieurs stations de Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) ont été découvertes en 2013 dans l'enclos pâturé par les chevaux Konik Polski. Cette présence met clairement en évidence l'intérêt du pâturage dans la gestion de ce milieu tourbeux.

La grassette a été de nouveau observée cette année début juin avec une floraison plus précoce comparé à l'année dernière. La forte hygrométrie du site a aussi vraisemblablement limité son développement pour cette saison.

Les différentes stations observées ont été matérialisées sur le terrain pour permettre un suivi de cette espèce.

L'Office National des Forêts a mené en 2019 des inventaires sur les chiroptères qui ont permis de recenser 10 espèces et sur les coléoptères saproxyliques révélant la présence de 133 espèces.

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et peuvent être relevées une fois par mois entre mars et juin les années suivantes. Les inventaires ont commencé en 2019 mais aucune espèce n'a été recensée sous les plaques (le Lézard vivipare a néanmoins été observé, avec la présence de jeunes et d'adultes).

CONNAITRE	<p>Cette zone humide est caractérisée par la présence d'espèces protégées comme la Linaigrette à feuilles étroites, plante herbacée dominée par une fleur cotonneuse, l'Osmonde royale, grande fougère d'Europe occidentale et la Grassette du Portugal, plante dont la dernière mention en Eure-et-Loir datait de 1906 !</p> <p>Le plan de gestion du site est rédigé par l'Office National des Forêts en partenariat avec la commune, le Conservatoire et le Parc naturel régional du Perche.</p>
PROTEGER	<p>Partie intégrale de la forêt communale de Manou, les 8,5 ha de la tourbière des Froux appartiennent à la commune, et sont gérés dans le cadre d'une convention entre la commune, l'ONF, le Pnr Perche et le Conservatoire.</p>
GÉRER	<p>Menacée de fermeture par les arbustes tels la Bourdaine, le Saule ou le Bouleau, l'action conservatoire consiste à rajeunir et rouvrir la tourbière, notamment par le décapage, qui permet déjà localement des stades de végétation sur tourbe nue, où croissent laïches et joncs.</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2014 - 2023.</p>
VALORISER	<p>1 à 2 visites organisées chaque année. Il existe un panneau d'information et un sentier aménagé avec ponton en bois et, depuis 2014, des panneaux pédagogiques.</p>
ATOUS	<p>Facilité d'accessibilité - Originalité écologique - Fonction majeur de rétention et alimentation des eaux</p>

En aout 2021, suite au chantier d'étrépage de l'hiver 2020-2021, 3 pieds de Droséra à feuille ronde ont été observés pour la première fois sur le site. En 2022 et 2023, plusieurs pieds ont à nouveau été observés.



Première observation de la Droséra ! Cen CVL / B. Allard

PROTEGER

La convention quadripartite avec la commune, l'Office national des forêts et le Parc naturel régional du Perche s'est terminée en 2021. Son renouvellement, le 1^{er} avril 2022, a permis une mise à jour en lien avec les partenaires et notamment les nouveaux élus communaux.

La convention d'usage signée en 2015 avec le propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la tourbière, concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

Cette convention permet de mettre en œuvre des actions de protection et de gestion d'habitats patrimoniaux sur une surface totale de plus de 12 hectares.

Le 20 juin, une réunion organisée par l'ONF dans le cadre du renouvellement du plan de gestion a réuni tous les acteurs pouvant suivre les actions menées sur le site. Cette réunion a permis de mettre en évidence les points de vigilance à intégrer dans le futur plan de gestion.



VALORISER

Animations publiques :

Les balades nature sur ce site naturel sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

Cette année, 4 animations ont été proposées par le Conservatoire et le Parc naturel régional du Perche :

- La sortie « L'éveil de la tourbière » proposée par le Conservateur Bénévole Lloyd Paillard le 4 avril, avec 12 participants.

- La sortie « Visite de la tourbière des Froux » proposée par le Conservateur Bénévole Lloyd Paillard le 16 juillet à destination de 16 jeunes.
- La sortie « Découverte de la tourbière des Froux » proposée par le PNR le 7 août, avec 7 participants.
- La sortie « Contes et légendes de la nature » proposée par le Conservatoire le 30 septembre, avec 5 participants.

Une partie de l'émission "Epicerie Fine" dédiée au Perche d'Eure-et-Loir a été tournée sur le site à propos des plantes carnivores. Elle a été diffusée sur TV5 monde à partir de décembre.

Projet pédagogique scolaire :

Une sortie pédagogique de découverte de la tourbière a été réalisée avec les 20 éco-délégués du Collège Louis Pergaud (Courville-sur-Eure), totalisant 20 élèves.

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier aménagé de pontons sur pilotis d'1,5 km au départ du parking du lavoir.

Espèces game :

Un trésor est toujours à découvrir sur le site dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire. Soit en version chasse au trésor, soit en version geocaching.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du lavoir, un panneau informant sur ce milieu très particulier a été installé ainsi que 3 panneaux pédagogiques sur le ponton balayant les aspects de connaissance, de protection et de gestion du site.

Le livret édité par le Parc naturel régional du Perche a été réédité et la plaquette éditée par le Conservatoire est en rupture de stock.

Sur la toile :

https://www.lechorepublicain.fr/manou-28240/actualites/une-soiree-contes-et-legendes-au-cur-de-la-tourbiere-des-froux_14376175/

<https://revoir.tv5monde.com/toutes-les-videos/art-de-vivre/epicerie-fine-le-perche-d-eure-et-loir>

La Haute Brosse, Commune de Fontaine-Simon

Conservateur **bénévole** : Poste à pourvoir

En aval de la Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux, des parcelles privées accueillent des boisements humides tels que l'aulnaie marécageuse. Ces habitats sont rares et patrimoniaux à l'échelle régionale.

Une convention d'usage d'une durée de 10 ans a été signée le 21 septembre 2015 avec le propriétaire des étangs de la Haute Brosse, situés directement en aval de la tourbière des Froux. Cette convention concerne 3 parcelles pour une surface de 3 ha 84 a 85 ca.

Les milieux

Les habitats les plus représentés sont les habitats forestiers pour 89% du site. Il s'agit principalement d'Aulnaies et Saulaies marécageuses. Les autres habitats étant des prairies humides ou habitats aquatiques pour 11%.



CONNAITRE	Parmi les 16 habitats naturels inventoriés sur le site, 12 sont patrimoniaux dont 3 d'intérêt communautaire. Parmi les espèces patrimoniales, la Grande aeshne et le Lézard vivipare sont tous deux «classé « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale centre-Val de Loire. Le lézard vivipare est le reptile le plus menacé de la région Centre.
PROTEGER	Convention d'usage avec un privé pour une surface totale de 3,85 ha et une durée de 10 ans
GÉRER	Les principales opérations de gestion prévues sont la restauration et l'entretien de zones ouvertes par débroussaillage ou bûcheronnage. Une gestion par pâturage est également à l'étude. Plan de gestion en cours pour la période 2017 - 2026.
VALORISER	Ce site n'est pas ouvert au public.
ATOUTS	Originalité écologique - Fonction majeure de rétention et alimentation des eaux

CONNAISSANCE

Le plan de gestion de ce site a été validé en mars 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

GERER

Une opération d'écorçage de bouleau sur une lande humide ainsi que le débroussaillage de 0,55ha en régie a été réalisé sur 5 jours ETP.

Coût d'investissement : Nul

VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Les Robichonneries, Commune de Manou

Conservateur bénévole : Jean-Baptiste TRUC

Le site des Robichonneries est situé dans le Perche sur la commune de Manou, à l'est de la Réserve biologique dirigée de la Tourbière des Froux.

Les milieux

L'intérêt écologique du site réside principalement dans la présence d'une prairie humide oligotrophe, habitat en très forte régression dans le Perche d'Eure-et-Loir.



CONNAITRE

Le plan de gestion de ce nouveau site a été validé en juin 2019 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin. Les inventaires ont commencé en 2019 et la Coronelle lisse a été observée en 2020 et en 2021 le lézard vivipare et la couleuvre helvétique ont également été vus.

GERER

Un chantier de restauration de la prairie est en cours et est réalisé par la Foyer d'accueil chartrain.

CONNAITRE	<p>Composé d'une prairie humide à orchidées et d'espèces patrimoniales comme :</p> <p>Orchis négligé : espèce en forte régression et classée comme vulnérable sur la liste rouge régionale.</p> <p>Nacré de la sanguisorbe : papillon classé « vulnérable » sur la liste rouge régionale.</p> <p>Lézard vivipare : espèce classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale, présent sur 7 communes de la région.</p> <p>Vipère péliade : reptile qui a le plus régressé depuis une dizaine d'années, classé « en danger » sur la liste rouge régionale.</p>
PROTEGER	<p>Convention d'usage d'une durée de 10 ans avec le propriétaire pour une surface totale de 2,1 ha</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2019-2033</p>
VALORISER	<p>Ce site n'est pas ouvert au public.</p>

Le Fourneau, Commune de Manou

Conservateur bénévole : Néant

Ce site est situé entre la Tourbière des Froux et les Robichonneries.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la prairie humide oligotrophe pâturée. Cet habitat est en très forte régression dans le Perche d'Eure-et-Loir et est également présent sur le site des Robichonneries



CONNAITRE	<p>Ce site est le seul du Perche et le deuxième d'Eure-et-Loir à héberger une importante station d'Orchis de mai (50 pieds). Il abrite également le Lézard vivipare, en danger critique d'extinction sur la liste rouge régionale, et le Nacré de la sanguisorbe, papillon classé comme vulnérable sur cette même liste.</p> <p>L'enjeu de préservation de ce site est donc majeur.</p>
PROTEGER	<p>Animation foncière en cours</p>

PROTEGER

En contact depuis 2017 avec le propriétaire, l'acquisition de ces parcelles s'est déroulée en décembre 2022. Parallèlement, l'éleveuse en place actuellement sur ces prairies sera maintenue dans le cadre d'un bail environnemental pour la poursuite du pâturage par les chevaux.

L'animation foncière se poursuit en parallèle pour les parcelles proches. Un propriétaire a été rencontré en 2023 et il a validé le principe de vendre sa parcelle au Conservatoire. Cette acquisition devrait avoir lieu début 2024.

Prairie et mares des mousseuses, Commune de la Ferté-Vidame

Conservateurs bénévoles : néant

Ce site est situé au cœur de la forêt communale de la Ferté-Vidame. Il est intégré à l'Espace naturel sensible de la Ferté-Vidame.

Les milieux

Ce site se caractérise par la présence de nombreux milieux naturels humides : une prairie à jonc, des mares oligotrophes et la forêt humide des mousseuses.



CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé en juin 2017 par le Conseil d'administration du Conservatoire.

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin. Les inventaires ont commencé en 2019 mais aucune espèce n'a été recensée sous les plaques (la Vipère péliade et le Lézard vivipare sont néanmoins présents sur le site)

GERER

La convention de pâturage a été rompue avec l'association Camarando et les deux chevaux camarguais ont quitté le site fin août. En parallèle, les discussions avec l'éleveuse équine Elodie Genêt (présente sur le site du fourneau) ont permis d'ouvrir la possibilité de la poursuite du pâturage sur le site à partir d'avril 2024.

La clôture a été entretenue en régie.

VALORISER

Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda.

La balade nature organisée le 15 avril sur le thème des mares a rassemblé 3 participants.

CONNAITRE	<p>Composée d'une prairie à jonc acutiflore et de mares oligotrophes ce site se situe à proximité de boisements à sphaignes.</p> <p>Le site abrite quelques espèces végétales rares en Eure-et-Loir comme la Pilulaire globuleuse, protégée nationale et la Laïche blanchâtre et la Gentiane pneumonanthe, protégées au niveau régional.</p> <p>Au niveau faunistique, il faut noter la présence du Lézard vivipare et de la Vipère péliade, tous deux protégés au niveau national.</p>
PROTEGER	<p>Convention d'usage d'une durée de 10 ans signée avec la commune pour une surface totale de 4,2 hectares.</p> <p>La Forêt des Mousseuses (7,4 hectares) est gérée par l'Office National des Forêts.</p>
GÉRER	<p>Elle consiste à entretenir les prairies par pâturage et de maintenir les mares en bon état de conservation par un curage si nécessaire.</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2017 - 2026.</p>
VALORISER	<p>Une visite encadrée annuelle sera organisée.</p> <p>La pose de panneaux est également prévue.</p>
ATOUS	<p>Fonction écologique majeur de stockage d'eau sur des milieux naturels rares en Eure-et-Loir.</p> <p>Enjeux forts au niveau des espèces végétales et animales.</p>

Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de la Voise et de l'Aunay

Les Grands Marais, Communes d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Oinville-sous-Auneau et Roinville-sous-Auneau

Conservateur bénévole : Mathieu de Florès et Julie Stiegelmann (adjointe)

Les Grands Marais s'étendent le long de la rive droite de la Voise, affluent de l'Eure, à 20 km à l'est de Chartres. Les habitats naturels que l'on rencontre dans la vallée de la Voise contrastent fortement avec l'environnement de la Beauce qui s'étend sur le plateau. Ils sont un refuge pour la faune et la flore des vallées humides calcaires du département.

Les milieux

Cette zone humide est composée pour l'essentiel d'un bois marécageux d'Aulnes et Frênes sous lequel se développe une haute formation à Laïches. Une grande clairière humide à grandes herbes (« mégaphorbiaie ») accueille également le visiteur au départ du sentier.



CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et sont relevées dans la mesure du possible une fois par mois entre mars et juin.

PROTEGER

L'étude sur les biens vacants et sans maître financée par la commune est finalisée. Le Conservatoire et la commune vont intégrer ces résultats dans l'animation foncière des secteurs à enjeux sur la vallée et notamment les parcelles situées en amont et en aval des parcelles en propriété du Conservatoire.

Plus globalement, la commune souhaite être accompagnée dans la préservation et la gestion de ses espaces naturels communaux. Le 15 juin, une réunion a été organisée en mairie puis sur site afin de bénéficier d'une vision globale des parcelles communales pouvant faire l'objet d'un accompagnement technique par le Conservatoire. Les enjeux pour la vallée de la Voise sont importants, sur les réservoirs de biodiversité mais également sur les espaces interstitiels.

Un partenariat est établi avec l'entreprise Andros située à proximité du site afin de mettre en œuvre les actions préconisées dans l'étude réalisée en 2020. Cela va permettre de prendre en compte les enjeux biodiversité sur le site de production mais également sur les parcelles appartenant à l'entreprise et situées en vallée de la Voise.

CONNAITRE	Le site des Grands Marais possède la seule station connue en région Centre de la Laïche à épis rapprochés (ou « Laïche paradoxale »). Trois plantes protégées en région Centre sont également présentes : l'Orchis négligé, le Marisque et la Fougère des marais. Un suivi de l'évolution du boisement a débuté en 2006. Un suivi de la Laïche paradoxale est également prévu dans le nouveau plan de gestion.
PROTEGER	10,8 hectares ont été acquis par le Conservatoire.
GÉRER	La gestion consiste en l'entretien du sentier de découverte et le maintien des ouvertures (clairières et prairies). Le boisement évolue naturellement sans intervention. Plan de gestion en cours pour la période 2012-2023.
VALORISER	Site aménagé d'un sentier de découverte agrémenté d'un panneau d'information. Fort potentiel d'éducation à l'environnement. 1 à 2 visites guidées annuelles.
ATOUS	Facilité d'accès - Originalité écologique - Fonction majeure de rétention des eaux.

GÉRER

Le débroussaillage de la mégaphorbiaie a d être reporté à l'année 2024. En effet, l'hygrométrie présente dans le marais n'a pas permis l'intervention du Foyer d'accueil Chartrain.

VALORISER

Animation publique :

L'animation proposée le 7 juin à l'occasion de la Fête des mares a été annulée faute d'inscriptions suffisantes.

Le Conservatoire botanique national du Bassin Parisien a proposé une sortie botanique le 16 juin.

Projet pédagogique :

Un projet pédagogique sur le thème des oiseaux et des Grands Marais a été réalisé cette année auprès de l'école élémentaire Maurice Fanon d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien. Les 27 élèves de CM2 se sont rendus sur le site naturel le 19 juin.



Les élèves de CM2 découvrent les Grands Marais (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Espèces game :

Un trésor est toujours à découvrir sur le site des Grands Marais dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire.

Soit en version chasse au trésor : <https://www.cen-centrevalde Loire.org/telechargements/Especies-game/28-Fiche-parcours-Grands-Marais/>

Soit en version geocaching (12 visites depuis sa création) : <https://coord.info/GC984N1>

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier balisé de 2 km. Inondé une grande partie de l'année, il nécessite toutefois de porter des bottes pour être suivi dans son intégralité.

Les mares forestières constituent le point central de l'animation et de l'originalité du site.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du pont qui franchit la Voise, un panneau informant sur les richesses de cette zone humide est installé.

Fréquentation du public :

Le site est doté d'un écomètre situé à l'entrée du sentier.

Le compteur a été retiré pour maintenance de sa batterie et n'a pour le moment pas été remis en place.

La Pelouse de Bonville - Commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Conservatrice bénévole : Marina De Haeck et Julie Stiegelmann (adjointe)

La Pelouse de Bonville, située à 30 km à l'est de Chartres, est une pelouse calcaire d'un hectare environ appartenant à la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, dans la vallée de l'Eure. Elle fait partie du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents ».

Les milieux

Les pelouses sèches calcicoles sont un habitat d'intérêt européen. Bien que les inventaires floristiques ou faunistique ne soient pas exhaustifs, quelques plantes patrimoniales ont été notées sur le site dans le cadre de la rédaction du plan de gestion. Cette pelouse calcaire accueille par exemple d'importantes populations de Buplèvre en faux (rare en Eure-et-Loir) ainsi que deux espèces d'orchidées dont une protégée au niveau régional : l'Orchis pyramidal. Une mention récente de la Nielle des blés dans une jachère voisine de la pelouse calcaire est la seule mention moderne pour cette espèce dans le département.

Lors de la rédaction du plan de gestion, quelques individus d'une espèce de criquet quasi menacée, le Sténobothre ligné ont été observés.



Pelouse sèche calcicole
Cen Centre / I. Gravrand

CONNAITRE	Importantes populations de Buplèvre en faux et présence de plusieurs orchidées : Orchis pyramidal, Ophrys moucheron
PROTEGER	Un bail emphytéotique de 30 ans a été signé en novembre 2010 entre la commune de Bleury-Saint-Symphorien et le Conservatoire.
GÉRER	Projet d'entretien du site par pâturage en partenariat avec un éleveur de moutons. Maintien d'une zone cultivée favorable à la végétation messicole. Plan de gestion en cours pour la période 2013-2023.
VALORISER	Un panneau d'information est installé à l'entrée du site. Au moins une visite guidée organisée par an.
ATOUS	Des milieux d'intérêt patrimonial fort dans un secteur menacé par l'abandon des pratiques traditionnelles et l'urbanisation. Une forte volonté partenariale avec la commune.

CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Elles sont relevés en printemps et été en fonction des passages sur site.

GÉRER

Action phare du plan de gestion, le pâturage ovin n'a pas été mis en œuvre cette année. Un point va être réalisé avec l'éleveur pour en connaître la raison.

Du fait d'un printemps chaud et humide, et en l'absence de pâturage, des ligneux ont repris vigoureusement en bas de pente. Un débroussaillage a été réalisé en régie le 30 novembre pour limiter leur développement.

Coût d'investissement : **Nul**



Avant/après débroussaillage en régie (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Animation grand public :

La sortie « découverte des orthoptères » initialement prévue le 23 août a été reportée au 20 septembre à cause de la canicule. 16 participants ont découvert les criquets, grillons et sauterelles qui peuplent le site naturel.



Sortie du 20 septembre (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

Découverte libre :

Ce site n'est pas aménagé pour des visites libres. On peut le longer en empruntant la rue du Four à Chaux.

Il bénéficie également d'un panneau d'accueil situé au bord de la route ainsi que d'un banc installé par l'association du Patrimoine des Vallées et la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

Territoire d'actions du Contrat territorial : Beauce

Cette année, le réseau de sites naturels préservés a été valorisé par la Communauté de communes Cœur de Beauce dans son numéro 15 du « Cœur de Beauce, le mag » : <https://www.coeurdebeauce.fr/wp-content/uploads/2023/03/COEUR-DE-BEAUCE-LE-MAG-N%C2%B015.pdf>

La Michellerie, Commune de Prasville

Conservateur bénévole : poste à pourvoir

Depuis 35 ans, plusieurs sociétés d'exploitation de granulats se sont succédées sur la commune de Prasville pour exploiter le granulat calcaire. Aujourd'hui c'est la société des matériaux de Beauce et le groupe Lafarge granulats qui exploitent cette carrière dont une partie a été réhabilitée. La société Lafarge Granulats a contacté le Conservatoire pour lui proposer la gestion de 36 ha de terrains réhabilités qui ne sont pas destinés à l'agriculture.

Les milieux

Les terrains concernés sont des zones de prairies sur remblais et un secteur de 12 ha venant d'être restauré en prairie sèche. Ce site est particulièrement intéressant pour les oiseaux et plus particulièrement le Busard St-Martin, le Busard des roseaux, l'Édicnème criard.... Cet espace naturel est situé dans la ZPS Beauce (Natura 2000) et à proximité de pelouses calcaires classées en zone Natura 2000 (SIC « Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun »).



CONNAITRE	Plusieurs espèces végétales sont patrimoniales dont la Mauves hirsute et la Ratoncule naine. Il faut signaler la présence d'une petite population d'Édicnèmes criards.
PROTEGER	Un bail emphytéotique de 25 ans sur 36 ha a été signé entre le Conservatoire et le Groupe Lafarge le 21 mars 2011.
GÉRER	Pâturage par les moutons sur la principale parcelle (22 ha). Plan de gestion en cours pour la période 2013-2023.
VALORISER	Site non aménagé pour l'accueil du public. Au moins une visite guidée organisée par an.
ATOUS	Des milieux d'intérêt patrimonial fort dans un secteur où l'agriculture est intensive. Réhabilitation de milieux herbacés en Beauce (prairies, jachères...) et protection des pelouses calcaires.

CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Elles sont relevés dans la mesure du possible durant le printemps et l'été.

PROTEGER

Dans une perspective d'extension foncière du site, une attention particulière est portée sur le coteau d'Ymonville, pelouse calcaire de 80 hectares. En effet, ce secteur d'intérêt écologique fort constitue un continuum écologique certain avec le site de la Michellerie. Une animation foncière est en cours notamment avec la commune d'Ymonville, propriétaire de parcelles sur cet espace particulièrement patrimonial, afin d'échanger sur un éventuel partenariat en vue de préserver les pelouses de ce coteau. Les élus communaux ont été rencontrés en début d'année 2022.

GÉRER

Les résultats du pâturage sont toujours concluants. Les chèvres poursuivent l'ouverture des buissons et permettent un net rehaussement de la strate arbustive. Celle-ci écorcent même les prunelliers ce qui les conduira nécessairement à un dépérissement.

Pour la deuxième année consécutive, le rumex ne s'est quasiment pas développé.

Le printemps humide a permis le développement d'une végétation relativement abondante pour le troupeau.

Coût d'investissement : **15 000 € TTC**



La Michellerie ce printemps (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Animation grand public :

Pour la 3^{ème} année, le Conservatoire d'espaces naturels a fédéré plusieurs partenaires (la commune d'Ymonville, les Meuniers d'Ymonville, La Société des Matériaux de Beauce, la Maison du Tourisme Cœur de Beauce et la Communauté de communes Cœur de Beauce) pour proposer la transhumance des moutons. Cet événement a rassemblé **250 personnes**.

L'événement s'est poursuivi l'après-midi grâce à différents stands et ateliers : filage de laine, création de figurines en laine, démonstration de chiens de troupeau, dégustation de fromages de chèvre...





La transhumance (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre, la Société des matériaux de Beauce a proposé 2 journées portes ouvertes de la carrière auprès des écoles et du grand public. Le Conservatoire était présent pour valoriser les actions mise en œuvre sur le site naturel de la Michellerie.



Journées européennes du patrimoine (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Amélie et Nicolas Maucourt de la Ferme de la Jouvrière valorisent également leurs actions et celles du Conservatoire en emmenant des groupes, scolaires et grand public, sur le site de la Michellerie. Certains événements sont portés par la Maison du Tourisme Cœur de Beauce comme « La ferme, il va falloir l'ouvrir ! ». 5 groupes ont été accompagnés sur le site par Amélie et Nicolas pour total de **95 personnes**.

La Ferme de la Jouvrière (Amélie et Nicolas Maucourt) ainsi que Caninature (Sabine Ehlers, dont le cheptel pâture au Fort Harrouard et à la Vallée des Cailles) étaient présents au Comice agricole 2023 à Courtalain le 18 juin.



Caninature (à gauche) et la Ferme de la Jouvrière (à droite) ont présenté leurs animaux au comice agricole (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

► En 2023, ce sont **375 personnes** qui ont été sensibilisées à la préservation du site de la Michellerie grâce à ces événements.

Espèces game :

Un trésor est toujours à découvrir sur le site de la Michellerie dans le cadre de l'Espèces game organisé par le Conservatoire.

Soit en version chasse au trésor : <https://www.cen-centrevalde Loire.org/telechargements/Especes-game/28-Fiche-parcours-Michellerie/>

Soit en version geocaching (17 visites depuis sa création) : <https://coord.info/GC99PNK>



Découverte libre :

Compte tenu du pâturage, les deux parties du site ne sont pas aménagées pour accueillir des visiteurs en visites libres mais elles peuvent être longées par des chemins communaux.

Deux sentiers pédagogiques réalisés en partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Beauce, la commune de Prasville et la Société des Matériaux de Beauce permettent aux visiteurs de découvrir d'une part l'activité des carrières ainsi que des éléments généraux sur la Beauce et, sur l'autre sentier, les milieux naturels et la gestion mise en place sur le site.

Sur la toile :

- <https://www.fest.fr/3eme-transhumance-des-moutons-et-fete-du-moulin-1408164.html>
- <https://intensite.net/2009/agenda/prasville-ymonville-3e-transhumance-des-moutons-et-fete-du-moulin-366299>
- <https://intensite.net/2009/actualite-2023/prasville-troisieme-edition-de-la-transhumance-des-moutons-369482>
- <https://www.tourismecoeurdebeauce.fr/2023/08/30/transhumance-des-moutons-10-septembre>
- [https://www.eterritoire.fr/detail/activites-touristiques/3eme-transhumance-des-moutons-et-fete-du-moulin/457728496/centre-val-de-loire,eure-et-loir,ymonville\(28150\)](https://www.eterritoire.fr/detail/activites-touristiques/3eme-transhumance-des-moutons-et-fete-du-moulin/457728496/centre-val-de-loire,eure-et-loir,ymonville(28150))
- <https://www.alentoor.fr/ymonville/agenda/4210729-3eme-transhumance-des-moutons-et-fete-du-moulin>
- https://www.lechorepublicain.fr/ymonville-28150/actualites/la-commune-fete-son-moulin_14359630

Sur les ondes :

La transhumance a fait l'objet d'une interview sur Radio intensité : <https://intensite.net/2009/actualite-2023/prasville-troisieme-edition-de-la-transhumance-des-moutons-369482>

La Butte Montmarthe, Commune de Tillay-le-Péneux

Conservateur bénévole : Guillaume Peschard

Le site de la Butte Montmarthe est situé en Beauce à l'est de la commune d'Orgères-en-Beauce. Il s'agit d'anciennes carrières d'extraction de calcaire.

Les enjeux sont répartis sur une surface d'environ 17 hectares dont 6 sont en propriété communale.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est la pelouse sèche calcicole sur calcaire de Beauce. Des variantes dites « écorchées » sont présentes au plus près des anciennes exploitations de calcaire, sur un sol squelettique, où seules les plantes les plus résistantes et les lichens parviennent à se maintenir.



CONNAITRE	Plus importante station connue en Eure-et-Loir de la Cardoncelle molle (protégée régionale) et en limite d'aire absolue pour cette espèce.
PROTEGER	Convention d'usage d'une durée de 10 ans avec la commune de Tillay-le-Péneux pour une surface totale de 4,97 ha.
GÉRER	Plan de gestion 2019/2028 approuvé en conseil d'administration le 10/09/2018.
VALORISER	Site non aménagé pour l'accueil du public. Au moins une visite guidée organisée par an.
ATOUS	Préservation de milieux naturels à forts enjeux dans un secteur voué à l'agriculture intensive.

CONNAITRE

Le plan de gestion a été rédigé en 2019. Il a abouti à la rédaction de 32 fiches actions afin de préserver, connaître, gérer et valoriser la Butte Montmarthe.

330 espèces animales et végétales ont été inventoriées, mais de nombreuses autres resteraient à découvrir sur cet îlot de biodiversité en plaine agricole. Plusieurs lichens rares ont été observés ici, sur les rochers des « micro-falaises ».

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées une fois par mois entre mars et juin. Les inventaires ont commencé cette année et des orvets et lézards des murailles ont été trouvés par Eric Guéret d'Eure-et-Loir Nature qui se charge de l'inventaire sur ce site.

PROTEGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours sur la globalité du site. Des propriétaires privés ont été contactés afin de leur présenter la démarche de préservation mise en place. La commune a enclenché une démarche liée aux biens vacants sans maître afin d'éclaircir le volet foncier de ce site.

Suite aux élections municipales de 2020 et au renouvellement d'une partie du Conseil municipal, une présentation des enjeux du site et du partenariat en cours a été faite à quelques élus communaux dont le Maire.

GÉRER

Le Conservatoire a répondu et a été retenu à un appel à projets de l'Office français de la biodiversité lancé dans le cadre du plan de relance gouvernemental. De nombreuses actions du plan de gestion ont été intégrées dans cet appel à projet : installation des clôtures pour le pâturage, restauration mécanique d'une partie du site (non pâturé) par broyage ras et bûcheronnage de restauration sur les secteurs de résineux et sur le front de taille.

Malheureusement la commune n'est en l'état pas ouverte à la mise en place du pâturage. Les crédits attribués pour cette opération ont été réaffectés à la mise en place d'un pâturage sur le site de Moronville.

Après le broyage ras avec ramassage qui a été réalisé en 2021, un bûcheronnage des résineux a été réalisé par le Foyer d'accueil Chartrain. Malheureusement, celui-ci n'a pas été en capacité technique et humaine de terminer le chantier dans les temps. Le Conservatoire a donc été contraint de réceptionner partiellement les travaux et appliquer des pénalités de retard.

Un bûcheronnage de quelques arbres tombés a été effectué en régie durant le mois de janvier avec le renfort du Conservateur bénévole du site.

Coût d'investissement (prévu/facturé) : **1 575,06 € TTC / 500,85 € TTC**



Bûcheronnage de restauration par le Foyer d'Accueil Chartrain (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Animation grand public :

Un jeu d'orientation a été proposé le 26 avril avec 16 participants.



Jeu d'orientation du 26 avril (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Sur la toile :

- <http://www.tourisme28.com/visites/patrimoine-naturel/1395150-tillay-le-peneux-la-butte-montmarthe>
- <http://www.123randonnee.fr/decouvrez-des-sites-naturels-pres-de-l-eau-en-foret-ou-dans-les-coteaux/tillay-le-peneux-la-butte-montmarthe.php>
- <https://www.tripori.com/la-butte-montmarthe-PNACEN028V5043SP/>

Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de la Conie

Diagnostic écologique et définition des zones d'intervention foncière à l'échelle de la vallée de la Conie

Communes de Marboué, Donnemain-Saint-Mames, Conie-Molitard, Villiers-St-Orient, Moléans, Civry, Nottonille, Varize, Bazoche-en-Dunois, Péronville, Guillonville, Villeneuve-sur-Conie, Cormainville, Courbehaye, Orgères-en-Beauce, Fontenay-sur-Conie, Germignonville, Viabon, Ymonville.

Afin de définir des zones prioritaires d'intervention foncières dans la vallée de la Conie dans les secteurs les plus riches en habitats et en espèces patrimoniales, un diagnostic écologique a été réalisé regroupant toutes les données concernant la faune, la flore et les habitats naturels connus dans la vallée, de sa source à sa confluence avec le Loir.

En 2020, la réalisation de la cartographie des habitats naturels a concerné 18 communes pour une surface totale de 2 136 ha.

En 2021, l'étude a été finalisée en croisant l'ensemble des enjeux identifiés.

La collecte des données faune et flore auprès du Conservatoire national botanique du Bassin parisien, du Museum national d'histoire naturel (Inventaire National du Patrimoine Naturel) et d'associations partenaires (Eure-et-Loir Nature, Loiret-Nature-Environnement, Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Eure-et-Loir...), a permis d'identifier les secteurs les plus riches en espèces patrimoniales. Ces données ont été collectées sur une période de 40 ans grâce à l'implication de 80 naturalistes et scientifiques.

LES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS

Sur l'ensemble de la vallée de la Conie, les milieux herbacés ouverts sont les plus menacés car ils évoluent progressivement vers des milieux fermés et finissent par disparaître. C'est particulièrement le cas des pelouses calcaires et des roselières

Les prairies et les pelouses représentent plus de 6% de la surface du site. Les pelouses calcaires sont les habitats les plus menacés. Elles représentent près de 1/3 des milieux herbacés secs et sont très vulnérables car elles sont dispersées sur de petites surfaces en voie d'abandon. Or ces pelouses concentrent une grande partie des espèces végétales et animales patrimoniales.



Pelouse calcaire du Lindron
Commune de Péronville

Les milieux herbacés humides représentent sensiblement la même proportion mais les roselières pures ou en mélanges avec d'autres groupements végétaux représentent à elles seules plus de 86 % des milieux humides (hors forêts).

Les habitats forestiers couvrent 60% de la surface du site. Parmi ces boisements, les forêts alluviales sont les habitats forestiers patrimoniaux à conserver en priorité même s'ils ne sont pas directement menacés. Ils occupent une surface de 600 ha soit 46 % des surfaces forestières de la vallée de la Conie.

CONNAITRE	La vallée de la Conie est connue pour ses zones humides alimentées par la nappe de Beauce, favorable aux roselières et aux espèces qui lui sont inféodées comme le Busard des roseaux et le Bruant des roseaux. Des espèces végétales rares et protégées sont également connues comme l'Utriculaire vulgaire. Les boisements alluviaux sur tourbe sont d'intérêt européen ainsi que les pelouses calcaires situées sur les coteaux.
PROTEGER	Définition de zones prioritaires d'intervention foncière dans les secteurs les plus riches en habitats et en espèces patrimoniales.
GÉRER	L'objectif prioritaire est de conserver principalement deux grands types d'habitats menacés : <i>Les milieux herbacés humides (roselières, caricaies...) menacés par l'enfrichement en favorisant des actions régulières d'entretien.</i> <i>Les pelouses calcaires en réalisant du pâturage ou un entretien mécanique.</i>
VALORISER	Développer la valorisation sur les sites dont le Conservatoire a la maîtrise foncière (balades nature, projets scolaires, événements grand public...).
ATOUS	La vallée de la Conie possède des habitats remarquables comme les roselières dont les surfaces sont importantes et homogènes. Il en est de même pour les aulnaies présentes dans les milieux tourbeux humides ainsi que les pelouses calcaires menacées par l'enfrichement.

L'aulnaie marécageuse est l'habitat forestier le plus remarquable avec près de 460 ha en formation pure ou en mélange avec d'autres groupements végétaux (saulaie et magnocaricaies), soit 76 % des boisements alluviaux. Ces boisements sont surtout présents dans la partie aval de la Conie, entre la Goure de Spoy et la confluence avec le Loir.

Les milieux aquatiques sont localisés au niveau de la rivière et des sources qui l'alimentent. 7 habitats aquatiques ont été identifiés dont 4 sont d'intérêt européen. Ces habitats ne sont pas menacés sur l'emprise du site mais ils dépendent directement de leur alimentation par la nappe phréatique. Ils influencent fortement les autres milieux humides : boisements alluviaux, roselières, prairies humides...qui se développent sur des sols engorgés alcalins, très vulnérables à la baisse des niveaux d'eau en période de végétation. La dynamique de ces milieux aquatiques pourrait être perturbée, à terme, par le débit de ces sources si l'exploitation de la nappe phréatique devenait trop importante par rapport à sa recharge en eau.



CONNAITRE

Ces inventaires ont permis le recensement de 1966 espèces dont 267 espèces patrimoniales. Avec près de 994 espèces connues sur l'ensemble de la vallée, la flore est le groupe taxonomique le plus important (50 % des espèces inventoriées). 106 espèces végétales sont patrimoniales parmi lesquelles 42 sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées dont 4 sont en danger critique d'extinction : la Grande douve, la Pesse d'eau, la Gesse à fruits ronds et la Véronique précoce. 26 espèces végétales sont protégées : 4 au niveau national et 22 au niveau régional.

972 espèces animales ont été recensées dont 154 sont patrimoniales, soit 16% des espèces. 45 espèces animales sont protégées au niveau national et 100 sont inscrites sur la liste rouge régionales des espèces menacées. Parmi celles-ci 13 sont en danger critique d'extinction (CR) dont le Butor étoilé, la Rousserole turdoïde et la Grande aeshne (odonate).

PROTEGER

Suite au diagnostic écologique, la stratégie d'animation foncière a débuté en 2022 et un propriétaire privé sur la commune de Donnemain-Saint-Mamès a été rencontré. Une convention d'usage a été signée en 2023 sur ses parcelles abritant des aulnaies-frênaies, boisements de ravins et cavités à chauves-souris, ce nouveau site Conservatoire s'appelle le Moulin d'Ecoublanc.

En 2023 l'animation territoriale s'est poursuivie par les secteurs prioritaires présentés aux élus en 2022. Le Conservatoire a collaboré avec la SAFER pour prendre contact avec 78 propriétaires du secteur prioritaire autour du site des Marais à Donnemain-Saint-Mamès. Deux propriétaires ont souhaité vendre leurs parcelles, la procédure d'acquisition a été engagée par la SAFER et en 2024, la SAFER devrait rétrocéder ces parcelles au Conservatoire qui va également acquérir trois parcelles voisines, dans le cadre d'une vente liée à une succession.

Le Gas de Pendloup, Commune de Cormainville

Conservateur bénévole : Pierre Boudier et Guillaume Peschard (adjoint)

Bordée par des cultures céréalières, cette petite pelouse calcaire de moins d'un hectare est située sur le haut d'une vallée sèche très peu encaissée, affluente de la Conie, à 25 km au nord-est de Châteaudun. Malgré sa petite taille, 136 espèces végétales y trouvent refuge, dont 3 espèces patrimoniales rares en région Centre-Val de Loire et en Eure-et-Loir. Un petit coléoptère, le Dorcadion fuligineux, inféodé aux milieux herbacés secs y trouve refuge. Rare au niveau régional, il a la particularité de ne pas voler.

Les milieux

Le Gas de Pendloup est constitué d'une pelouse calcaire sèche à Brome dressé envahie en grande partie par le Brachypode penné. Cette pelouse est néanmoins d'intérêt européen.



CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et sont relevées dans la mesure du possible une fois par mois entre mars et juin.

PROTEGER

Des passages de surveillance ont été réalisés en 2023 par l'équipe technique et les Conservateurs bénévoles.

CONNAITRE	136 espèces végétales dont 3 espèces patrimoniales : l'Odontite de Jaubert, protégée au niveau national, la Calépine de Corvin et la Noix de terre. Des insectes patrimoniaux comme la Decticelle bicolore, l'Ascalaphe ambré ou le Dorcadion fuligineux.
PROTEGER	Le Conservatoire est propriétaire de la totalité de ce petit site d'une superficie de 99 ares et 99 centiares, sur une seule parcelle.
GÉRER	Actuellement la gestion consiste à entretenir annuellement la pelouse par la pratique d'une fauche tardive. Si l'opportunité se présente, un pâturage pourra être mis en œuvre pour entretenir la pelouse. Notice de gestion en cours pour la période 2017-2027.
VALORISE	Des animations seront organisées selon les opportunités.
ATOUS	Pelouse située en tête d'un réseau de pelouses s'étendant jusqu'à la Conie. Rare site d'accueil en Eure-et-Loir de l'Odontite de Jaubert et du Dorcadion fuligineux, espèce considérée comme menacée au niveau régional.

Moronville, Commune de Courbehaye

Conservateur bénévole : Jean-Paul Garnier et Guillaume Peschard (adjoint)

Au cœur de la plaine de Beauce, le site de Moronville siège dans le fond de vallon de la Branche de Fontenay, un cours d'eau intermittent creusé en amont de la Conie. Il héberge sur ses 50 hectares une grande diversité de milieux, secs et ras comme les pelouses calcaires, jusqu'aux stades plus fermés de chênaie-charmaie, les fruticées intermédiaires à Prunelliers, mais aussi, en fond de vallon, divers milieux aquatiques.

Les milieux

Sur le sommet du coteau de Moronville se trouvent les milieux secs, à divers degrés de fermeture tels les pelouses calcaires, divers groupements arbustifs, jusqu'aux boisements de Chêne, Charme et Frêne. En fond de vallon du Vauboyau se trouve un marais inondé et divers groupements humides, depuis la végétation des vases exondées jusqu'aux roselières.



Marais inondé entouré de roselières.
Cen CVL / I. Gravrand

CONNAITRE

En octobre, Nelly Larchevêque, administratrice du Conservatoire et spécialiste des araignées a réalisé un inventaire sur le site, à la fois sur les pelouses, la lande à Buis et dans le marais. Près de 70 espèces ont été recensées. Elle était accompagnée par un stagiaire et plusieurs techniques d'inventaires ont été menées, comme la chasse à vue, le fauchage et le battage de la végétation, l'aspirateur électrique et le piégeage au sol. Ces données vont enrichir le diagnostic écologique du plan de gestion en cours d'élaboration.

Lors des prospections pour l'élaboration du plan de gestion, une centaine de pieds de Spiranthe d'automne (plante protégée régionale) a été observé sur la lande à Buis, alors qu'il n'avait été jusqu'alors recensé que quelques pieds.

Le suivi LigerO a également été mené, cinq ans après les premiers relevés réalisés en 2017 et a porté sur le protocole lié à la flore. En effet, le site étant à sec depuis 2019, les suivis liés aux odonates et amphibiens n'étaient pas pertinents. L'analyse et le rendu de l'étude se feront début 2024. Ce dispositif d'observation engagé sur le bassin de la Loire, vise à mettre à disposition des acteurs et gestionnaires des zones humides, un outil d'évaluation composé d'indicateurs communs et de protocoles harmonisés, avec pour double objectif : évaluer l'état de conservation et les fonctionnalités des zones humides et de suivre l'efficacité des travaux de gestion et de restauration des zones humides.

Sur Moronville, d'après la comparaison des relevés flore 2017 et 2023, on note une colonisation des ligneux suite à l'assèchement du milieu.

CONNAITRE	<p>Cette diversité d'habitats permet d'accueillir des hôtes prestigieux comme l'Utriculaire commune, petite plante carnivore des plans d'eau stagnante, l'Orchis pyramidal, orchidée rare et protégée en région Centre-Val de Loire, et l'Anémone pulsatile ou bien encore le papillon Mercure et le rapace Busard des roseaux.</p> <p>Le plan de gestion est en cours de renouvellement, il sera validé en 2024 par le conseil scientifique et le conseil d'administration</p>
PROTEGER	<p>33 hectares sont préservés et gérés par le Conservatoire dans le cadre de conventions d'usage signées avec des propriétaires privés.</p>
GÉRER	<p>Entretien de la végétation herbacée : pelouse calcaire et marais alcalin, par la pratique d'un broyage hivernal.</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2013-2023.</p>
VALORISER	<p>Site non ouvert à la visite libre</p> <p>Les sorties ne sont autorisées qu'accompagnées par le Conservatoire ou d'autres associations.</p> <p>Une sortie annuelle est organisée en partenariat avec la Maison de la Beauce.</p> <p>Ce site est particulièrement favorable aux sorties scolaires.</p>
ATOUTS	<p>Site de grande taille composée d'une mosaïque de milieux remarquables en Beauce.</p>

PROTEGER

Suite à l'étude globale menée sur la Conie, l'animation foncière et territoriale va se développer, notamment à proximité de ce site à fort enjeu.

GÉRER

Le Conservatoire a répondu et a été retenu à un appel à projets de l'Office français de la biodiversité lancé dans le cadre du plan de relance gouvernemental. De nombreuses actions du plan de gestion du site naturel de la Butte Montmarthe ont été intégrées dans cet appel à projet : installation des clôtures pour le pâturage, restauration mécanique d'une partie du site (non pâturé) par broyage ras et bûcheronnage de restauration sur les secteurs de résineux et sur le front de taille.

Le pâturage ne pouvant être déployé sur le site de la Butte Montmarthe, les crédits attribués pour cette opération ont été réaffectés à la mise en place d'un pâturage sur le site de Moronville.

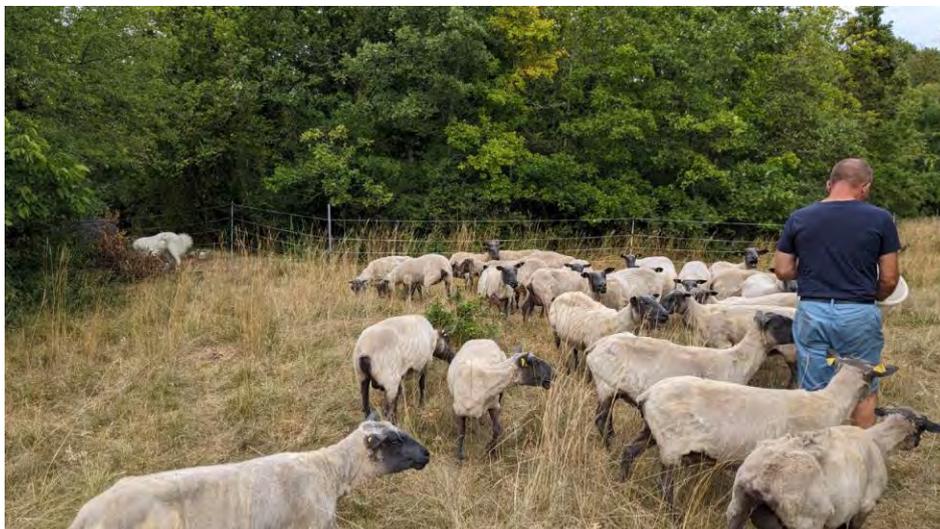
Un broyage préalable à l'installation des clôtures mobile a été réalisé par l'entreprise Cirade environnement l'année dernière.

Du matériel permettant l'installation de 2 000 ml de clôtures mobiles en 5 fils électrifiés a été acquis par le Conservatoire auprès du fournisseur Cobevim.

L'installation des clôtures mobiles et le pâturage a été mis en œuvre par la Ferme de la Jouvière.

Les brebis ont été mises au près le 27 juin et retirées le 7 septembre. Le pâturage sera poursuivi au printemps 2024.

Coût d'investissement : **25 839,40 € TTC**





Mise en œuvre du pâturage ovin (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Animation grand public :

Une balade crépusculaire contée a été proposée le 24 juin. Celle-ci a été suivie par 14 participants. Le Conservatoire a fait intervenir un conteur professionnel.



Balade crépusculaire contée (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Découverte libre :

Ce site est privé et chassé en automne-hiver, il n'est donc pas accessible au public en visite libre.

Information du public :

Un petit panneau d'information est disposé le long de la RD 132-6 au niveau du pont sur la Conie.

Sur la toile :

- <https://app.panneapocket.com/ville/1479296696-baudreville-28310?panneau=893659225>
- <https://www.contesilvestre.fr/mes-dates/les-prochaines-dates>
- <https://www.facebook.com/CDC.Coeurdebeauce/posts/pfbid0r3sv4rGmQVx7J8RyPrasSDbfA8zEeEFuRpb8cv915usatWUvzVSmvfV2ycSYwJGWI>
- <https://intensite.net/2009/agenda/courbehaye-sortie-nature-les-contes-du-crepuscule-358032>

Les Marais, Commune de Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur bénévole : Patrick Folleau

Les terres communales des Marais de Donnemain-Saint-Mamès sont situées en fond de vallée de la Conie, à quelques kilomètres à peine au nord-est de Châteaudun. Les roselières s'étendant en rive droite, autrefois utilisées par les habitants pour la couverture des toits, sont désormais menacées par le boisement en aulnes, frênes et saules.

Les milieux :

Le site des Marais est composé de roselières, de zones à Laïche paniculée formant de grands touradons typiques, de boisement marécageux à Aulnes, Frênes et Saules, ainsi qu'une prairie de fauche en rive gauche, où est installé l'affût d'observation de la faune.



CONNAITRE

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et seront relevées dans la mesure du possible une fois par mois entre mars et juin.

PROTEGER

Comme évoqué précédemment, suite à l'étude globale menée sur la Conie, une animation foncière et territoriale a été engagée en 2023, avec la collaboration de la SAFER notamment. En 2024, pour compléter le site des Marais, le Conservatoire va ainsi acquérir 5 parcelles pour 1,80 hectares, composées de boisements humides, mégaphorbiaie et roselière.

GÉRER

Le Foyer d'accueil Chartrain a procédé à l'entretien de la mare présente près de l'observatoire durant le mois de février.

Coût d'investissement : **247,20 € TTC**

CONNAITRE	<p>Floristique : 208 espèces dont la fougère des marais ou Thélyptère, protégée en région Centre.</p> <p>Faunistique : Butor étoilé en hiver, Râle d'eau régulier et nicheur, divers petits passereaux typiques des roselières et bosquets arbustifs : Fauvettes à tête noire et grisette, Rousserolle effarvate, Bruant des roseaux ...</p>
PROTEGER	<p>Convention de gestion d'une durée de 15 ans renouvelable signée en 2004 avec la commune sur 14,7 hectares.</p>
GÉRER	<p>Restauration et entretien de la roselière par fauche en hiver. La dynamique de la roselière, liée aux niveaux d'eau que le Conservatoire ne gère pas est une contrainte forte de gestion du milieu.</p> <p>Plan de gestion en cours pour la période 2014-2024.</p>
VALORISER	<p>Accessibilité facile sur une rive.</p> <p>Observatoire accessible librement. Plusieurs panneaux d'informations sont installés dans l'observatoire.</p> <p>Une plaquette d'information a été éditée.</p>
ATOUS	<p>La vallée de la Conie est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce.</p> <p>Observatoire, panneaux d'information, plaquettes et accessibilité facile sur une rive pour observer le marais.</p> <p>Forte implication de la commune.</p>

VALORISER

Animation grand public :

Pour la première fois, un après-midi dédié à la découverte des Marais et de la Conie a été proposé en partenariat avec Instant pêche et nature 28. Les participants étaient amenés à découvrir la rivière en bateau électrique avec Sébastien Garret, puis les richesses du site naturel avec une garde animateur du Conservatoire. Cette découverte a été vite complète avec 16 participants.



Après-midi de découverte des Marais (Photos : Cen CVL/S. Garbar)

Découverte libre :

Le site est non accessible au public non accompagné mais il peut être découvert depuis le chemin rural qui relie Dheury à la ferme du Goulet en rive droite ou depuis la rive gauche à Beaulieu grâce à un observatoire qui offre un point de vue sur la rivière et le marais.

Information du public :

Des panneaux d'interprétation sont installés au lavoir et à l'observatoire afin d'en connaître davantage sur les richesses et l'histoire de la Conie ainsi que sur les marais, les roselières et leurs habitants.

Fréquentation du public :

Le site est doté d'un écomètre situé à l'entrée de l'observatoire.

Le compteur a été retiré pour maintenance de sa batterie et n'a pour le moment pas été remis sur place.

Reportage TV :

La Conie a été mise à l'honneur lors d'un numéro de l'émission « Des fourmis dans les jambes » diffusée sur France 3 Centre-Val de Loire. Le Conservatoire a œuvré dans l'ombre lors du tournage puisqu'il a accompagné l'équipe de tournage sur une des 2 barques électriques d'Instant pêche et nature 28 dédiées au tournage (le 13 mars).

L'émission est disponible en replay : <https://www.france.tv/france-3/centre-val-de-loire/des-fourmis-dans-les-jambes/des-fourmis-dans-les-jambes-saison-3/5231838-chateau-d-azay-le-rideau.html>



Tournage de l'émission « Des fourmis dans les jambes » (Photos : Cen CVL/S. Garbar)



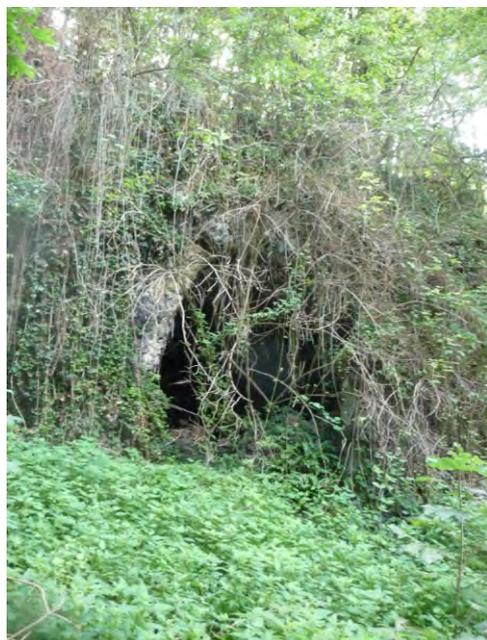
Le Moulin d'Écoublanc, Communes de Marboué, Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur bénévole : Néant

Situé au nord de Châteaudun, le site est localisé à la confluence entre la Conie et le Loir sur les communes de Donnemain-Saint-Mamès et Marboué. Il se trouve à 500 m à l'ouest du site des Marais et à 2 km à l'est du site du Croc-Marbot. Le Moulin d'Écoublanc abrite des boisements constitués principalement d'aulnaies-frênaies et peupleraies dans le fond de vallée où coule la Conie et le Loir ainsi que des frênaies-ormaises de pente sur le coteau, dans lequel plusieurs cavités sont présentes et sont suivies pour les chiroptères par les chiroptérologues.

Les milieux :

Le site est principalement composé de boisements tels que des aulnaies-frênaies et peupleraies dans le fond de vallée et sur le coteau très pentu, d'une frênaie-ormaise de ravins qui abrite plusieurs cavités.



Cavité (Photo : Cen CVL/M. Houessé)

CONNAITRE	Floristique : Corydale solide, Polystic à soie, protégées en région Centre-Val de Loire. Faunistique : Chiroptères, inventaires complémentaires à mener
PROTEGER	Convention d'usage 2023-2038 sur 7,34 ha le 9 novembre 2023.
GÉRER	Pas de plan de gestion rédigé.
VALORISER	Site interdit au public.
ATOUTS	Le site abrite la confluence de la Conie avec le Loir. Il détient des boisements frais de ravins, habitats patrimoniaux qui n'étaient pas encore préservés par le Conservatoire en Eure-et-Loir.

CONNAITRE

L'intérêt majeur du site concerne le boisement de ravin avec la présence de la Corydale solide et du Polystic à soie, espèces végétales protégées régionales, les boisements humides et les cavités qui abritent des chiroptères et notamment le Grand Rhinolophe. En outre, le coteau est également répertorié à l'Inventaire Régional du Patrimoine Géologique avec le site CEN0149 « La Craie de Châteaudun du Coniacien au moulin d'Écoublanc près de Marboué ».



Boisement de ravin (Photo : Cen CVL/M. Houessè)

PROTEGER

Une convention d'usage a été signée avec le propriétaire du site qui a souhaité préserver ses parcelles en s'associant au Conservatoire. Ainsi, le 9 novembre, le Conservatoire a signé une convention pour 15 ans sur 13 parcelles pour 7,34 hectares.

Ce site vient compléter celui du Croc-Marbot pour la préservation des sites d'hivernage des chauves-souris en vallée du Loir.

Le Croc-Marbot, Commune de Marboué

Conservateur bénévole : Bruno Landier

Situé à environ quatre kilomètres au nord de Châteaudun, le site de la champignonnière du Croc Marbot est localisé sur la commune de Marboué. Il accueille des populations importantes de chiroptères en période d'hivernage. Connus depuis plusieurs dizaines d'années par les chiroptérologues, dix espèces au total ont été inventoriées sur le site.

Les milieux :

Le site du Croc-Marbot est principalement composé d'une chênaie-charmaie installée sur les coteaux du Loir et présente une forte pente. Les entrées des cavités sont situées en bas de coteau ou en léger surplomb. Appelé aussi grotte des Béquilles, la cavité comptabiliserait environ 40 km de galeries.



CONNAITRE

L'intérêt majeur du site concerne les chiroptères. En effet, dans la cavité du Croc Marbot, dix espèces ont été recensées depuis 1950 et aujourd'hui huit espèces sont encore présentes. Les populations semblent principalement fréquenter l'entrée du site. Les inventaires menés en février 2023 donnent un effectif total de 426 individus (équivalent à ceux de 2022 avec 428 individus). Ces effectifs en font un des deux sites majeurs d'Eure-et-Loir pour les chiroptères, le second étant situé dans le Perche.



Prospections dans la cavité (Photo : Cen CVL/B. Allard)



Murin à oreilles échanquées (Photo : Cen CVL/B. Allard)

CONNAITRE	<p>Floristique : 208 espèces dont la fougère des marais ou Thélyptère, protégée en région Centre.</p> <p>Faunistique : Butor étoilé en hiver, Râle d'eau régulier et nicheur, divers petits passereaux typiques des roselières et bosquets arbustifs : Fauvettes à tête noire et grisette, Rousserolle effarvate, Bruant des roseaux ...</p>
PROTEGER	Acquisition de 1,4016 ha le 21 septembre 2022.
GÉRER	Pas de plan de gestion rédigé
VALORISER	Site interdit au public
ATOUPS	<p>Site permettant un accès facile et sécurisé à une partie des cavités.</p> <p>Site idéal pour des animations grand public en dehors des périodes d'hivernage</p>

VALORISER

Animation grand public :

Pour la première fois depuis son acquisition en 2022, le site a bénéficié d'une animation grand public à l'occasion de la Nuit internationale de la chauve-souris. Après une conférence en plein air, le public a pu pénétrer au sein des cavités, guidés par le Conservateur bénévole du site. Ils ont ensuite pu écouter et observer les chauves-souris à l'extérieur, au bord du Loir avec le garde animateur.

Cette soirée a rassemblé 51 personnes.



Le public est installé pour la conférence en plein air (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

Sur la toile :

- <https://intensite.net/2009/agenda/marboue-nuit-de-la-chauve-souris-368635>
- <https://www.nuitdelachauvesouris.com/animation-nuit-de-la-chauve-souris/une-nuit-avec-les-chauves-souris.html-Z>

Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de l'Aigre

Moulin Rouge, Commune de Cloyes-les-Trois-Rivières

Conservatrice bénévole : Sylvie Berthe

Situé dans la vallée de l'Aigre, le site de Moulin Rouge forme un corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce, à 10 km au sud de Châteaudun. Il entoure un ancien moulin qui donne son nom au site, le « Moulin Rouge » ou « Moulin de Chatrex ».

Moulin Rouge abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

Les milieux

Les milieux humides, prédominants ici, sont constitués de bois d'aulnes marécageux, de végétation immergée des rivières et des lisières humides à grandes herbes bordant l'Aigre.



CONNAITRE	Il abrite la rare fougère Thélyptère des marais, protégée en région Centre, tout comme le Marisque, grande Cypéracée des marécages. Quelques pelouses calcaires relictuelles sont également présentes.
PROTEGER	Le Conservatoire est propriétaire de l'ensemble du site, d'une superficie d'environ 6 hectares.
GÉRER	La gestion principale menée sur le site est l'entretien des bords de l'Aigre. Plan de gestion global du site de la vallée de l'Aigre en cours pour la période 2015-2025.
VALORISER	Ce site est relativement isolé et difficile d'accès. Seules les sorties accompagnées sont possibles. 1 à 2 sorties par an sont organisées en partenariat avec l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.
ATOUTS	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Il fait l'objet de mises à jour quasi annuelles en lien avec l'animation foncière menée sur la vallée.

Dans le cadre de l'atlas régional sur les reptiles, des plaques ont été posées pour réaliser des inventaires sur ces espèces. Les plaques sont laissées toute l'année et sont relevées dans la mesure du possible une fois par mois entre mars et juin. Les inventaires ont commencé en 2019 et les plaques ont été relevées par Eric Guéret d'Eure-et-Loir Nature qui est en charge de l'atlas pour l'Eure-et-Loir. La Coronelle lisse, la Vipère aspic, l'Orvet et la Couleuvre à collier ont été recensés.

PROTEGER

Une démarche d'animation foncière en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

En 2023, en collaboration avec la SAFER, 46 propriétaires ont été contactés et 5 parcelles sur 1,97 hectares vont être achetées par le Conservatoire début 2024 sur le site de Moulin rouge, il s'agit principalement d'aulnaie-marécageuse.

En outre, dans le cadre de l'acquisition des parcelles de la commune de Cloyes-les-Trois-Rivières, 4 parcelles de saulaie marécageuse et fruticée sur 11,81 hectares vont également compléter la maîtrise foncière sur le site de Moulin rouge.

VALORISER

Animations publiques :

Pour la première fois sur ce site, une animation intitulée « Entre ciel et terre » a été proposée en partenariat avec le Club d'astronomie du Dunois C.I.E.L le 1er juillet. En première partie de soirée, le public a pu découvrir le boisement humide et les pelouses de Moulin rouge au crépuscule. Puis il a pu observer le coucher du soleil, la lune et les constellations grâce aux lunettes et télescopes mis à disposition par le club d'astronomie. Cette soirée a rassemblé 17 personnes.



Soirée du 1er juillet (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

Découverte libre :

Ce site n'est pas accessible librement, on peut le longer à pied en empruntant divers chemins communaux qui le bordent.

Moulin Haton, Communes de Cloyes-les-Trois-Rivières (La Ferté-Villeneuil)

Conservatrice bénévole : Sylvie Berthe

Le site privé du Moulin Haton est situé dans la vallée de l'Aigre, corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce à 10 km au sud de Châteaudun. Il est situé à proximité d'un moulin qui donne son nom au site.

Le Moulin Haton abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est une roselière en très bon état de conservation. Elle est située en bordure de l'Aigre.



CONNAITRE	La roselière en bon état de conservation est l'enjeu majeur de ce site. Ce type d'habitat est particulièrement rare à l'échelle de la vallée de l'Aigre.
PROTEGER	Convention d'usage d'une durée de 10 ans avec un privé pour une surface totale de 1,65 ha
GÉRER	Plan de gestion global du site de la vallée de l'Aigre en cours pour la période 2015-2025.
VALORISER	Ce site privé n'est pas ouvert au public.
ATOUS	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015.

PROTEGER

Une démarche d'animation foncière en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

Dans le cadre de l'acquisition des parcelles de la commune de Cloyes-les-Trois-Rivières, 4 parcelles composées de roselière, peupleraie et d'un étang sur 6,54 hectares vont également compléter le site de Moulin Haton.

VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Moulin d'Anvault, Communes de Cloyes-les-Trois-Rivières (La Ferté-Villeneuil)

Conservatrice bénévole : Sylvie Berthe

Le site privé du Moulin d'Anvault est situé dans la vallée de l'Aigre, corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce à 10 km au sud de Châteaudun. Il est situé à proximité d'un moulin qui donne son nom au site. Il se trouve en aval du site Conservatoire de Moulin-Rouge.

Le Moulin d'Anvault abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est une roselière en très bon état de conservation. Elle est située en bordure de l'Aigre.



CONNAITRE	La roselière en bon état de conservation est l'enjeu majeur de ce site. Ce type d'habitat est particulièrement rare à l'échelle de la vallée de l'Aigre.
PROTEGER	Convention d'usage d'une durée de 10 ans avec un privé pour une surface totale de 0,3 ha.
GÉRER	Plan de gestion mis à jour en 2018 pour intégrer ce site.
VALORISER	Ce site privé n'est pas ouvert au public.
ATOUS	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Il a fait l'objet d'une mise à jour en 2018 pour intégrer ce nouveau site.

PROTEGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

GÉRER

Un marché a été lancé en 2021 pour l'entretien de la roselière par débroussaillage en mode bisannuel. C'est le Foyer d'accueil Chartrain qui a été retenu pour cet appel d'offres. Les travaux ont été réalisés à la fin du mois de février.

Coût d'investissement : **960 € TTC**



Débroussaillage en mode bisannuel terminé (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

VALORISER

Ce site privé n'est pas ouvert au public.

Moulin de Saint-Laurent, Communes de Cloyes-les-trois-rivières (La Ferté-Villeneuil)

Conservatrice bénévole : Néant

Le site du Moulin de Saint Laurent est situé dans la vallée de l'Aigre, corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce à 10 km au sud de Châteaudun. Il est situé à proximité d'un moulin qui donne son nom au site. Il se trouve en aval du site Conservatoire de Moulin-Rouge.

Le Moulin de Saint-Laurent abrite essentiellement des milieux humides du bord de l'Aigre, contrastant fortement avec le paysage beauceron environnant.

Les milieux

Le milieu principal composant le site est une mégaphorbiaie plantée de quelques peupliers. Elle est située en bordure de l'Aigre.

CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015. Il a fait l'objet d'une mise à jour en 2018 pour intégrer ce nouveau site.

PROTEGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

CONNAITRE	Parcelle composée d'une mégaphorbiaie et d'une petite peupleraie.
PROTEGER	Acquisition de 1,1143 ha en décembre 2022.
GÉRER	Plan de gestion mis à jour en 2018 pour intégrer ce site.
VALORISER	Ce site privé n'est pas ouvert au public.
ATOUTS	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.



Chambraille, Communes de Cloyes-les-Trois-Rivières

Conservatrice bénévole : Néant

Le site de Chambraille est situé dans la vallée de l'Aigre, corridor alluvial boisé s'insinuant dans la plaine de Beauce à 10 km au sud de Châteaudun. Il est situé sur un méandre de l'Aigre, abritant la source de la fontaine Tic-tic. Il se trouve en aval du site Conservatoire du Moulin Haton.

Il abrite les eaux claires de l'Aigre et des boisements humides.

Les milieux

Les boisements sont les milieux principaux, comme les aulnaies-frênaies et les tremblaies. Sur le coteau le site abrite des chênaies-charmaies, des fruticées et quelques pelouses calcicoles.

CONNAITRE

Ce site est intégré dans le site élargi de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Aigre incluant les parcelles des collectivités (Conseil départemental d'Eure-et-Loir et commune). Un plan de gestion global de ce site de 82 hectares a été rédigé en 2015.

Le site abrite la Mulette épaisse, mollusque protégé en France, inscrit à la Directive Habitats et classé « en danger » sur la liste rouge régionale.

PROTEGER

Une démarche d'animation territoriale en vue de maîtrise foncière et d'usage est en cours auprès des collectivités et des privés en partenariat avec le Conseil départemental sur les zones de la vallée présentant les plus forts enjeux en termes de biodiversité.

Dans le cadre de l'acquisition des parcelles de la commune de Cloyes-les-Trois-Rivières, 4 parcelles composées de boisement humide vont composer le site de Chambraille. Parallèlement, 13 parcelles sur 13,20 ha viendront compléter le site fin 2023. En effet, suite à l'animation territoriale, deux propriétaires ont souhaité vendre leurs parcelles de boisement humide et pelouse calcicole au Conservatoire.

Ces parcelles viennent largement compléter les parcelles déjà maîtrisées par le Conseil départemental sur ce secteur. Les parcelles privées seront intégrées au plan de gestion qui sera renouvelé en 2025. La mise en œuvre d'opération de restauration ou d'entretien sera facilitée sur l'ensemble des sites maîtrisés sur la vallée.

CONNAITRE	Aulnaies-frênaies, tremblaies, pelouses calcicoles mésophiles
PROTEGER	Acquisition de 10,79 ha en décembre 2023 et 13,20 ha à venir en 2024.
GÉRER	Pas de plan de gestion rédigé.
VALORISER	Le site n'est pas ouvert au public actuellement.
ATOUPS	La vallée de l'Aigre est remarquable pour sa diversité biologique et ses paysages qui contrastent fortement avec le plateau cultivé de la Beauce. Implication de l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre.

Territoire d'actions du Contrat territorial : Vallée de l'Avre

Diagnostic écologique et définition des zones d'intervention foncière à l'échelle de la vallée de l'Avre

Départements : Eure-et-Loir, Eure, Orne

Communes :

Département	Commune
Eure	Acon
Eure	Armentières-sur-Avre
Eure	Bâlines
Eure	Breux-sur-Avre
Eure	Chennebrun
Eure	Courteilles
Eure	La Madeleine-de-Nonancourt
Eure	Mesnil-sur-l'Estrée
Eure	Muzy
Eure	Nonancourt
Eure	Pullay
Eure	Saint-Christophe-sur-Avre
Eure	Saint-Georges-Motel
Eure	Saint-Germain-sur-Avre

Eure	Saint-Victor-sur-Avre
Eure	Tillières-sur-Avre
Eure	Verneuil-d'Avre-et-d'Iton
Eure-et-Loir	Bérou-la-Mulotière
Eure-et-Loir	Boissy-lès-Perche
Eure-et-Loir	Dampierre-sur-Avre
Eure-et-Loir	Dreux
Eure-et-Loir	Montigny-sur-Avre
Eure-et-Loir	Montreuil
Eure-et-Loir	Rueil-la-Gadelière
Eure-et-Loir	Saint-Lubin-des-Joncherets
Eure-et-Loir	Saint-Rémy-sur-Avre
Eure-et-Loir	Vert-en-Drouais
Orne	Beaulieu
Orne	Irai
Orne	Tourouvre au Perche

Afin de définir des zones prioritaires d'intervention foncières dans la vallée de l'Avre (à l'instar des études menées sur l'Aigre et la Conie), dans les secteurs les plus riches en habitats et en espèces patrimoniales, un diagnostic écologique a débuté en 2022 et s'est terminé en 2023. L'objectif était de regrouper toutes les données concernant la faune, la flore et les habitats naturels connus dans la vallée, de sa source à sa confluence avec l'Eure.

En 2023, une quinzaine de sorties terrain ont été réalisées avec la réalisation de la cartographie des habitats naturels sur l'ensemble de l'Avre, depuis la Normandie jusqu'à sa confluence avec l'Eure à Montreuil. Le territoire étudié s'étend sur 4 135 hectares. Des cartes de localisation des espèces patrimoniales et des secteurs prioritaires d'intervention foncières ont été réalisées. Le document sera remis fin décembre au Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Avre.

80 habitats ont été recensés dont 15 patrimoniaux avec plus d'un tiers de la surface occupée par des boisements. En outre, 880 espèces floristiques dont 109 patrimoniales et 408 espèces faunistiques dont 85 patrimoniales ont été recensées. Parmi elles on retrouve pour la flore, la Drosera à feuilles rondes, et l'Oenanthe fluviatile respectivement classées « en danger » et « en danger critique » sur la liste rouge régionale ou encore pour la faune, le Léopard vivipare protégé en France et classé « en danger » sur la liste rouge régionale et l'Ecrevisse à pieds blancs, protégée en France, inscrite à la Directive Habitats et classé « en danger » sur la liste rouge régionale.



Etang tourbeux à Tourouvre au Perche
(Photos : Cen CVL/M. Houessè)



Suintement à sphaignes à Tourouvre au Perche

Sites de niveau 2 : sites d'animation territoriale ou en assistance à maîtrise d'ouvrage

Élément Air Rattaché 279 de Châteaudun, Communes de Châteaudun et Villemaury

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le Ministère de la défense ont signé le 3 septembre 2009 une convention nationale de partenariat écologique. Dans le cadre de son application, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a été contacté par la Base aérienne de Châteaudun afin d'aboutir à une convention de maîtrise d'usage. Les milieux

Il s'agit d'un des plus vastes ensembles de pelouses sèches relictuelles dont dispose actuellement le département d'Eure-et-Loir. Les pelouses calcicoles témoignent de ce que devait être la Beauce à une époque où la mécanisation agricole n'avait pas transformé les vastes espaces ouverts à végétation herbacée pâturée par des moutons en monocultures céréalières.



Pelouses sèches au sein de l'EAR 279
Cen CVL / B. Allard

CONNAITRE

Le plan de gestion arrivé à échéance en 2016 a été mis à jour en 2018 et a été validé en juin 2019 par le Conseil d'administration du Conservatoire. La surface concernée par ce document a été revue dans le cadre de la nouvelle convention signée avec la Base aérienne 123 de Bricy.

Ce site est l'un des deux derniers au nord de Loire accueillant l'Hermite, une espèce de papillon très rare et intégré au plan national d'actions en faveur des papillons, classé « en danger critique » sur la liste rouge régionale.

En 2019, une étude sur les enjeux faune, flore et habitats a été mandatée à Ecosphère pour la DDT d'Eure-et-Loir sur l'ensemble de l'Élément Air Rattaché 279. Elle a permis de recenser 5 plantes patrimoniales, 9 oiseaux patrimoniaux, 14 insectes patrimoniaux et 1 chauve-souris patrimoniale.

CONNAITRE	<p>Présence d'habitats naturels d'intérêt patrimonial, figurant à l'annexe I de la directive Habitats Faune et Flore : pelouses calcicoles méso-xérophiles dominées par le Brome érigé ; pelouses calcicoles xérophiles.</p> <p>Hermite : papillon classé « en danger critique » sur la liste rouge régionale et intégré au Plan National d'Actions en faveur des papillons.</p> <p>Criquet des grouettes : classé « en danger critique sur la liste rouge régionale ».</p> <p>Gomphocère tacheté : classé « en danger sur la liste rouge régionale ».</p>
PROTEGER	<p>Le Conservatoire a passé une convention locale de partenariat écologique avec la Base aérienne 123 de Bricy sur environ 76 ha de l'EAR 279.</p>
GÉRER	<p>Le plan de gestion devra définir les futures opérations de gestion à mettre en place. Des conseils à la gestion pourront être apportés aux gestionnaires de la base afin de faire évoluer leurs pratiques vers une gestion conservatoire.</p>
VALORISER	<p>Site non ouvert au public en visite libre.</p> <p>Une sortie grand-public annuelle sera organisée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine pour lesquelles la base ouvre les portes du Mess des officiers.</p>
ATOUTS	<p>Zone préservée abritant des espèces patrimoniales à l'échelle du département d'Eure-et-Loir.</p>

PROTEGER

Une nouvelle convention de partenariat écologique d'une durée de 5 ans a été signée avec la Base aérienne 123 de Bricy le 28 juin 2017. L'Élément Air Rattaché 279 de Châteaudun est maintenant sous commandement de la BA 123.

Suite à l'annonce de la fermeture du site en 2021, le Conservatoire participe aux échanges liés au devenir du site afin d'alerter sur les enjeux écologiques présents. Suite aux réunions de fin décembre 2019 dans le cadre de la rédaction du second contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) de Châteaudun (signé le 30 décembre 2019), le cœur du site où se concentrent les principaux enjeux écologiques a été identifié comme secteur naturel à préserver. Aucun contrat de gestion n'a été signé pour l'instant en vue de préserver ce site sur le long terme.

Au cours de l'année 2023 et comme pour les années précédentes, le Conservatoire a poursuivi la veille concernant l'avenir de ce site afin de s'assurer que sa protection soit prochainement actée. Il est impératif qu'il puisse bénéficier d'une gestion adaptée aux enjeux patrimoniaux de niveau national présents. Le Conservatoire affiche clairement auprès des acteurs locaux son souhait d'être intégré dans le suivi de ce site.

VALORISER

Découverte libre :

Le site est strictement interdit au public en visite libre.

Partenariat avec Novandie (Groupe Andros)

Commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

Ce partenariat concerne des terrains appartenant à Novandie (groupe Andros) situés à 25 km à l'est de Chartres en limite avec l'Île de France. 3 hectares sont localisés dans la vallée de la Voise, en continuité avec le site des « Grands Marais », géré par le Conservatoire et 30 ha sur le plateau céréalier dominant la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, où est implantée l'usine Novandie.



GÉRER/VALORISER

Suite à un repérage de terrain, une présentation de l'opérationnel 2023 a été faite le 9 janvier.

Une haie a été plantée dans le cadre du lancement national de l'opération « Chantiers d'automne » portée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCen). Une réunion de terrain et des échanges en visio ont eu lieu préalablement afin d'organiser au mieux l'événement. Les plants ont été livrés le 17 octobre.

La plantation a eu lieu le lendemain avec l'aide des salariés de l'usine, des bénévoles du Conservatoire et l'appui de la Fédération.

Le lancement a fait l'objet d'un reportage TV dans le 19/20 de France 3 Centre-Val de Loire :

https://www.linkedin.com/posts/cencentrevaldeloire_chantiers-reportage-actualitezs-ugcPost-7122257320079683584-0PhR?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

Coût d'investissement : **966,80 € TTC**

CONNAITRE	5 espèces patrimoniales ont été recensées dont la Fougère des marais protégée en région Centre - Val de Loire. Au niveau de la faune, 95 espèces ont été observées dont l'Anax napolitain, une libellule en limite nord de répartition et 4 passereaux quasi-menacés au niveau régional : l'Alouette des champs, le Bruant jaune, le Bruant proyer et la Linotte mélodieuse.
PROTEGER	Le Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire (CEN-CVL) a signé le 08 juin 2020 une convention de partenariat avec l'entreprise Novandie (groupe Andros)
GÉRER	L'entretien des milieux herbacés est réalisé par des agriculteurs : fauche des prairies et travail du sol pour éliminer les chardons et cirses. Les dépendances sont entretenues par broyage.
VALORISER	Le site Novandie n'est pas accessible au public. Des animations pourront être organisées pour les salariés de Novandie. Seules les parcelles situées dans la vallée de la Voise pourront faire l'objet d'animation grand public.
ATOUTS	Ce site complète les actions du Conservatoire dans la vallée de la Voise. La restauration de milieux prairiaux et arborés sur le plateau cultivé (30 ha) sera très favorable à la biodiversité.



Plantation de haie dans le cadre du lancement national « Chantiers d'automne » (Photo : Cen CVL/S. Garbar)

Pelouses et prairies d'Eau de Paris, Commune de Montreuil

Conservateur bénévole : non nécessaire – site fermé

Dans la continuité du site Conservatoire de la Côte de Montreuil, ce site s'étend sur 53,77 hectares en rive droite de l'Eure sur la commune de Montreuil, au nord du département d'Eure-et-Loir. Exposées plein sud, les pelouses calcaires qu'il recèle sont complétées par des prairies de fond de vallée sur lesquelles sont installés les forages d'eau potable. Le site est traversé par un aqueduc emmenant l'eau jusqu'à Paris.

Les milieux

L'intérêt du site porte surtout sur les pelouses calcaires mésophiles à xérophiles (sèches à très sèches) qui, en l'absence d'intervention humaine, se ferment naturellement par le développement de bosquets arbustifs à Prunelliers. La gestion conservatoire consiste alors à entretenir régulièrement les pelouses par la fauche et à broyer une partie des arbustes afin de maintenir le milieu ouvert.

Les prairies méso-hygrophiles de fauche sont remarquables par leur surface (près de 45 hectares). Elles sont entretenues par fauche par moitié : une zone en juillet/août et l'autre en septembre/octobre.



Vue sur les prairies de captage d'eau potable depuis les pelouses du coteau
Cen CVL / B. Allard

CONNAITRE

Le plan de gestion a été validé fin 2022. Il est mutualisé avec le site de la Côte de Montreuil.

Dans ce cadre, des inventaires botaniques, lépidoptère et orthoptère ont été réalisés et la cartographie des habitats a été mise à jour. Les données de plusieurs espèces patrimoniales ont été réactualisées : Epipactis pourpre-noirâtre, Koélerie du valais, Laîche humble... D'autres espèces protégées en région ont été nouvellement contactées : le Pigamon jaune en fond de vallée et l'Anémone pulsatile sur les coteaux. L'Aster linosyris, une espèce qui était présumée disparue d'Eure-et-Loir, a été vu sur le coteau dans la partie où le manteau à Genévrier a été rouvert par bûcheronnage des pins.

En outre à l'instar de 2022, un suivi sur le Bunias d'Orient et l'Orchis pyramidal a été réalisé dans le fond de vallée en juin 2023. Comme en 2022, le Bunias d'Orient a fortement régressé sur un secteur. Il n'a pas colonisé de nouvelles zones mais est toujours bien présent sur le site.

CONNAITRE	Les pelouses accueillent des espèces animales et végétales typiques, souvent méridionales, trouvant là des conditions favorables, non loin de leur limite septentrionale de répartition, comme la Coronelle lisse, le Léopard des souches ou la Mante religieuse et des plantes comme l'Anémone pulsatile, l'Epipactis pourpre noirâtre ou la Koélerie du Valais.
PROTEGER	Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif d'une durée de 5 ans incluant l'accompagnement des équipes techniques dans la mise en œuvre des actions sur ce site.
GÉRER	La gestion des pelouses est assurée par l'équipe technique d'Eau de Paris qui réalise une fauche bisannuelle avec ramassage des résidus de fauche et exportation. Les prairies sont fauchées par un exploitant agricole. Plan de gestion global avec la Côte de Montreuil, finalisé et pour la période 2022-2036.
VALORISER	Le site n'est pas accessible au public. Des animations ponctuelles peuvent être organisées en partenariat avec Eau de Paris.
ATOUS	Ce site complète fortement la démarche menée sur le site Conservatoire de la Côte de Montreuil.

PROTEGER

Suite à la première convention signée en 2017, le Conservatoire et Eau de Paris ont renouvelé cette convention en 2022 pour 3 nouvelles années (2022 – 2024). Elle accompagne financièrement le projet du Conservatoire visant à améliorer la préservation des espaces et des espèces présents en Eure-et-Loir.

Le projet subventionné a pour double objectif :

- l'amélioration des connaissances, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des personnels concernés par la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre de cette convention, le conservatoire intervient plus particulièrement sur les sites suivants gérés par Eau de Paris dans les vallées de l'Eure et de l'Avre :

- le champ captant de Montreuil,
- les sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière.

GÉRER

Plusieurs points techniques ont été réalisés par téléphone et mails.

L'arrachage des Pois de senteurs a été réalisé à la fin du mois de juin avec le constat positif que le nombre de pieds a baissé significativement suite aux différentes campagnes d'arrachage.

Concernant le Bunias dans les prairies, les stations continuent d'être broyées avec ramassage avant leur fructification. Cette opération semble impacter cette espèce exotique envahissante au regard de la réduction de la population.

Sources de la Vigne, Commune de Rueil-la-Gadelière

Conservateur bénévole : non nécessaire – site fermé

Ce site localisé sur la vallée de l'Avre est propriété d'Eau de Paris. Les forages d'eau potable sont situés en diverses zones du site. Il couvre une surface d'environ 150 hectares.

Les milieux

L'intérêt du site porte surtout sur la diversité des milieux présents, à la fois boisés et prairiaux. Il est majoritairement composé de boisements, de prairies méso-hygrophiles, mésophiles et de pelouses acidoclines



CONNAITRE

Suite aux échanges sur la gestion du site en 2017, des propositions ont été faites pour affiner la gestion mise en place.

Une notice de gestion a été élaborée sur les milieux ouverts et a été validée en juillet 2020 par le Conseil scientifique et Conseil d'administration du Conservatoire. Ce document a pour but d'apporter des compléments d'inventaires et des fiches techniques d'opérations de gestion permettant à l'équipe technique d'affiner la gestion réalisée.

Eure-et-Loir Nature a réalisé des compléments d'inventaires en 2020 sur les amphibiens et les oiseaux et sur les reptiles en 2022. La vipère péliade avait été recensée.

En 2023, le Conservatoire a réalisé un inventaire sur les amphibiens et les reptiles. Le Lézard vivipare a été observé sur une station, non loin de l'observation faite lors de l'élaboration de la notice de gestion en 2021, et des têtards de Crapaud commun ont été recensés.

PROTEGER

Suite à la première convention signée en 2017, le Conservatoire et Eau de Paris ont renouvelé cette convention en 2022 pour 3 nouvelles années (2022 – 2024). Elle accompagne financièrement le projet du Conservatoire visant à améliorer la préservation des espaces et des espèces présents en Eure-et-Loir.

Le projet subventionné a pour double objectif :

- l'amélioration des connaissances, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité ;
- la communication et la sensibilisation auprès du grand public et des personnels concernés par la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre de cette convention, le conservatoire intervient plus particulièrement sur les sites suivants gérés par Eau de Paris dans les vallées de l'Eure et de l'Avre :

- le champ captant de Montreuil,
- les sources de la Vigne à Rueil-la-Gadelière.

CONNAITRE	<p>Ce site a fait l'objet d'un plan de gestion réalisé en 2014 par deux bureaux d'études : le Cabinet Pierre Grillet et Biotope.</p> <p>Le Conservatoire a élaboré une notice de gestion. 259 espèces de flore vasculaire ont été inventoriées dont 9 patrimoniales, comme l'Orobanche pourprée classée « en danger critique » sur la liste rouge régionale et l'Orchis brûlé, protégée régionale. 187 espèces faunistiques ont été recensées dont 29 patrimoniales comme la Grande aeshne et le Lézard vivipare.</p>
PROTEGER	<p>Le Conservatoire et Eau de Paris ont signé en 2017 une convention pluriannuelle d'objectif d'une durée de 5 ans incluant l'accompagnement des équipes techniques dans la mise en œuvre des actions sur ce site.</p>
GÉRER	<p>La gestion du site est assurée par l'équipe technique d'Eau de Paris.</p> <p>Plan de gestion en cours.</p>
VALORISER	<p>Le site n'est pas accessible au public.</p>
ATOUS	<p>La surface totale de ce site est l'atout majeur pour la mise en œuvre d'une gestion écologique en faveur de la biodiversité.</p>

GÉRER

Un point technique sera réalisé sur place en début d'année 2024 pour accompagner Eau de Paris dans la gestion du site. Les préconisations du plan de gestion sont appliquées par les services techniques d'Eau de Paris.